

L'Observateur ^{ocde}

N° 238 – Juillet 2003

www.observateurocde.org

L'emploi en France

Croissance à la chinoise

Télécoms : après la bulle

En marche vers Cancún

Systemes de santé

Remise en forme



soins... santé... soins

OCDE 



Vient de paraître

Études du Centre de
Développement

L'économie mondiale

UNE PERSPECTIVE MILLÉNAIRE



ANGUS MADDISON

«Cet ouvrage exceptionnel vient à son heure, à un moment où la mondialisation est au cœur de tant de débats.»

François Cruzet, Professeur émérite d'histoire,
Université de Paris-Sorbonne.

ISBN: 92-64-28608-X

OECD
ONLINE BOOK
SHOP

www.TheWorldEconomy.org

OCDE

Sommaire

COURRIER DES LECTEURS

- 2 Maux du monde ; L'angoisse allemande

ÉDITORIAL

- 3 Remise en forme de la santé

EN BREF

- 4 Nouveau cadre de l'OCDE pour la gestion des conflits d'intérêts ; Le GAFI intensifie ses efforts ; Le Vanuatu est retiré de la liste des paradis fiscaux ; Chômage en hausse ; Les investisseurs circonspects ; Élèves en difficulté ; Des signes économiques positifs

ÉCONOMIE

- 9 Emploi : le défi de la France
Andrew Burns
- 11 Les retraites en France : un dossier épineux
Entretien avec *Martine Durand*
- 13 Télécommunications : après la bulle
Patrick Lenain et Sam Paltridge

SOCIÉTÉ

- 18 Systèmes de santé : la rationalité économique à l'ordre du jour
Elizabeth Docteur et Howard Oxley
- 20 Un problème de taille
Gaetan Lafortune
- 23 Tous en selle !



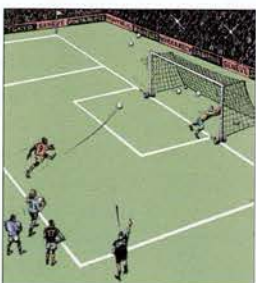
L'emploi en France,
page 9



Le futur des télécoms,
page 13



Argent et santé,
page 18



En marche vers Cancún,
page 24

ÉCHANGES ET DÉVELOPPEMENT

- 24 Étapes marquantes sur la route de Cancún
Julia Nielson et Daria Taglioni
- 26 L'économie chinoise : le chemin est encore long
Ken Davies
- 28 Investir pour le développement : le rôle des entreprises
Noah Beckwith
- 30 PME : Petites et prospères

OCDE.ORG

- 32-34 Forum et Réunion ministérielle de l'OCDE 2003 : Quelques images ; Un monde incertain ; Agenda chargé
- 35 Gouvernement d'entreprise ; Un futur dans l'UE encourage les réformes ; Nouvelles nominations à l'OCDE ; Environnement : les approches volontaires sont-elles efficaces ? ; CEMT, 50 ans de recherche en transport
- 37 Calendrier

LIVRES

- 38 Comment comprendre Cancún ? ; Tous pour un ; Subventions amicales ? ; Révolution virtuelle ; Sur les rails !
- 40 Nouvelles publications
- 42 **Bon de commande**

BANQUE DE DONNÉES

- 45 Prix d'appel ; Droits de naissance ; L'aide en progression ; Pas trop sucré
- 46 Indicateurs

L'Observateur^{ocde}

www.observateurocde.org
© OCDE 2003

Abonnement 2003 :
€50 - US\$50 - £31 - ¥5 900
ISSN 0304-3390
Tél. : +33 (0) 1 45 24 82 00
Télécopie : +33 (0) 1 45 24 82 10
sales@oecd.org

Créé en 1962
Le magazine de l'Organisation de
coopération et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE
2 rue André-Pascal
75775 Paris, cedex 16, France
observateur@oecd.org
www.oecd.org

Publié en français et en anglais
par l'OCDE et Financial Times Business Ltd,
Tabernacl Court, 16-28 Tabernacl Street,
London EC2A 4DD.
Tél. : +44 (0)20 7382 8586

RÉDACTEUR EN CHEF :

Rory J. Clarke

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :

Sue Kendall-Bilicki

RÉDACTEUR STATISTIQUES :

Eileen Capponi

ASSISTANTS :

Alison Benney, Jihane Delalay, Claire
Geyelin, Aidan Muller, Harriet Seegmuller

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :

Silvia Thompson

VERSION INTERNET :

Rory J. Clarke, Sue Kendall-Bilicki

MARKETING :

Toby Green

CHEF DE PRODUCTION (FTB) :

Mhairi Swann

MISE EN PAGE (FTB) :

Celine Bijleveld, Mellisa Atkins

RÉALISATION DE LA COUVERTURE :

Nick Bartolucci

RESPONSABLE D'ÉDITION (FTB) :

Angus Cushley

RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ (FTB) :
Simon Blackmore ; +44 (0)20 7382 8443

IMPRESSION : St Ives

Les demandes de reproduction ou de
traduction totales ou partielles des articles
de l'Observateur de l'OCDE doivent être
adressées au rédacteur en chef de l'OCDE :
2 rue André-Pascal,
75775 Paris, cedex 16, France.

Les articles signés expriment
l'opinion de leurs auteurs et non pas
nécessairement celle de l'OCDE.

Les articles reproduits ou traduits doivent être
accompagnés de la mention « Reproduit (ou
traduit) de l'Observateur de l'OCDE » et de la
date du numéro. Les articles signés ne
peuvent être reproduits ou traduits qu'avec
leur signature. Deux exemplaires significatifs
doivent être envoyés au rédacteur en chef.
Toute correspondance doit être adressée au
rédacteur en chef. La rédaction n'est pas tenue
de rendre des manuscrits non sollicités.

FT Business
FINANCIAL TIMES

Maux du monde

J'ai lu avec intérêt l'éditorial de Donald Johnston (« Multilatéralisme : Avons-nous le choix ? », *L'Observateur de l'OCDE*, N° 237). Son optimisme est stimulant, certes, mais je me demande s'il n'est pas quelque peu excessif. Rencontrer des économistes chinois qui parlent l'anglais et le français et connaissent bien la géographie du Canada est sans doute encourageant, mais peut-on, pour autant, en conclure que le multilatéralisme ne traverse pas une période difficile ?

Le multilatéralisme n'est pas un phénomène moderne. On peut faire valoir qu'il était plus répandu à l'époque romaine. Plus récemment, au début du XXe siècle, la coopération commerciale et politique était assez développée entre de nombreuses régions du globe.

Il n'en faut pas beaucoup pour rompre des liens de ce genre. J'ai rencontré récemment en France un couple américain qui avait le sentiment d'avoir subi le mépris de ses compatriotes parce qu'il se rendait en Europe cette année. Ces gens avaient été avertis du risque de recevoir des jets de tomates. Au lieu de cela ils ont été accueillis avec le pastis et ont appris à jouer à la pétanque. Néanmoins, de nombreux américains prétendent qu'ils n'ont nul besoin de l'Europe ni de ses idées surannées et ne prennent pas en compte les points de vue des autres habitants de la planète.

La toute-puissance militaire et économique des États-Unis signifie qu'ils peuvent parvenir à leurs fins sans se soucier de ce qu'en pensent les autres. Cela vaut pour les organismes multilatéraux qu'ils ont contribué à édifier. De plus, une certaine ignorance de part et d'autre ne peut que déboucher sur l'incertitude, avec pour conséquence, le risque de voir se

développer un climat de guerre froide fondé sur la crainte et le scepticisme. Il est donc absolument essentiel que des organisations comme l'OCDE et les Nations unies continuent à faire avancer la cause du multilatéralisme. Le temps de l'autosatisfaction n'est pas venu.

Rupert Wright

Quest Media

34320 Gabian, France

L'angoisse allemande

Votre article sur l'économie allemande (« Allemagne : Des réformes s'imposent », *L'Observateur* N° 237) n'expose qu'une petite partie des problèmes rencontrés en Allemagne. En 2002, l'investissement étranger en Allemagne a chuté à un niveau huit fois inférieur à celui de 2001. Le pays devrait procéder à des réformes de l'administration et de l'État social qui permettraient d'abaisser les coûts pour les employeurs. Les lois strictes adoptées en matière d'emploi ne tiennent pas compte des besoins des entreprises. Les petites entreprises n'ont aucune marge de manœuvre lorsque les temps sont difficiles.

Cette situation, ainsi qu'un coût de main-d'œuvre parmi les plus élevés d'Europe, dissuade l'investissement en Allemagne. Les dispositions financières qui doivent s'appliquer à partir de janvier 2007 au titre de l'accord de Bâle II, ainsi que le contrôle plus étroit exercé sur le crédit bancaire, ont porté un coup sévère aux entreprises.

La société que j'ai fondée il y a quatre ans, Trust in Business (www.trustib.com), était en pleine expansion jusqu'à la chute des investissements étrangers. De nombreuses entreprises de taille moyenne ont été mises en liquidation et les petites entreprises ont eu du mal à

honorer leurs créances. Des personnes et des entreprises qui avaient pourtant travaillé dur se sont ainsi retrouvées en situation d'insolvabilité.

En Allemagne plus que dans tout autre pays, la prospérité économique dépend des petites et moyennes entreprises. Les programmes de soutien du gouvernement ne donnent pas de résultats assez rapides et ne répondent qu'à une partie des problèmes. L'investissement étranger doit être stimulé, mais des antennes du gouvernement à l'étranger se ferment au moment où on en a le plus besoin. En outre, l'Allemagne est le centre naturel des échanges européens.

Dans la culture allemande, l'échec est vu comme quelque chose de honteux. Mais l'Allemagne a encore beaucoup à offrir aux investisseurs étrangers et, aidée de réformes adaptées et d'une bonne publicité, ainsi que d'un soutien accru aux petites entreprises, elle pourra rebondir. Pour ma part, j'ai l'intention de me relancer avec un projet destiné à aider les entreprises en cessation de paiement à trouver une solution.

Anne Koark

anne@trustib.com, Germany

À la une

Remise en forme de la santé

Cela fait quelques décennies que les pays de l'OCDE ont serré la vis sur les coûts de la santé, mais les pressions budgétaires sont toujours présentes, reflétant le progrès technologique et le vieillissement de la population. Maintenir le contrôle des dépenses représente un défi pour le futur.



Remise en forme de la santé

Le message qui suit est un avertissement d'intérêt public : alors même que les gouvernements se réjouissaient d'être parvenus à maîtriser leurs dépenses de santé, ils risquent de les voir à nouveau s'envoler. Ce message n'est guère encourageant, mais comme la plupart des mises en garde touchant à la santé, il doit être pris au sérieux. En 2001, les dépenses de santé ont atteint quelques 8,4 % du PIB dans la zone OCDE, soit plus d'un point de pourcentage de plus qu'il y a dix ans. Les États-Unis arrivent en tête avec presque 14 % du PIB, suivis d'assez près par la Suisse et l'Allemagne qui avoisinent les 11 %. Ces pays offrent-ils de meilleurs services de santé que leurs voisins ? Ce n'est pas si sûr. La France y consacre une part plus faible de son PIB et l'état de santé de sa population est au moins aussi bon, sinon meilleur. Toutefois, le budget français de la santé est lui aussi mis à rude épreuve et des réformes sont en préparation. En fait, quels que soient les résultats de leur propre système de santé, les pouvoirs publics de tous les pays de l'OCDE cherchent à en améliorer l'efficacité et à obtenir une meilleure utilisation des ressources.

Pourtant, les efforts déployés par les pays de l'OCDE pour maîtriser les coûts n'ont pas été vains. Au contraire. Depuis les années 1970, pour enrayer leur forte progression, les gouvernements ont réduit de moitié le rythme de croissance des dépenses de santé. Pourquoi la tendance devrait-elle s'inverser ? Pour deux raisons évidentes : l'innovation technologique et le vieillissement de la population. La technologie est désormais l'un des piliers de nos services de santé. Qu'il s'agisse des systèmes d'imagerie ou des machines à dialyse, ses progrès influent sur la qualité des soins. Grâce à la télémédecine, les praticiens peuvent désormais se servir de téléphones mobiles 3G pour soumettre des images radiologiques à des spécialistes. Mais ces innovations, tout comme celles dans le domaine de la pharmacologie et de la biotechnologie, ont le défaut d'être coûteuses et poussent à dépenser encore plus pour la santé.

Quant au vieillissement de la population, il pose plusieurs problèmes. À partir de 45 ans, le coût des soins fait un bond, même s'il diminue ensuite pour les personnes très âgées. Si cette évolution des coûts se poursuit, les dépenses totales de santé augmenteront en moyenne de près de 2 % du PIB d'ici à 2050. Or, il ne suffit pas de faire des économies pour résoudre le problème. Si tel était le cas, le débat serait clos. Car à trop vouloir réduire les coûts, on risque de nuire à l'efficacité et de freiner l'accès à des services essentiels. Cela obligerait alors à investir plus pour améliorer l'efficacité. Les réformes, si nécessaires soient-elles, peuvent elles aussi engendrer des coûts, en matière de gestion par exemple. L'objectif de traiter plus de malades entraînera à force un accroissement des coûts.

Le secteur public assure l'essentiel des dépenses de santé dans tous les pays de l'OCDE, à quelques exceptions près. Pourtant, même dans ces cas-là, les deniers de l'État servent à financer une grande part de l'effort. Les mesures prises dans ce domaine par les gouvernements consistent à la fois à restreindre les dépenses, à fixer des règles et à partager les coûts, surtout en matière de produits pharmaceutiques, pour lesquels les particuliers doivent assumer davantage la responsabilité de leurs choix. Mais des solutions axées

seulement sur une meilleure gestion risquent d'échouer. C'est pourquoi une action de prévention visant à s'attaquer aux causes mêmes de certaines maladies s'impose.

Prenons par exemple l'obésité. Parfois qualifiée de « maladie des pays occidentaux », ce problème va en s'aggravant. Dans certains cas, l'obésité est difficile à prévenir ou à traiter, mais très souvent, elle peut être évitée... Quel paradoxe de voir cette maladie sournoise évoluer dans un monde qui a pu vaincre tant de pathologies bien plus compliquées.

Nul ne choisit d'être malade. Pourtant, davantage d'efforts pourraient être faits pour réduire les risques au minimum. L'éducation a un rôle essentiel à jouer, que ce soit à l'école ou par le biais des médias. Les campagnes de sensibilisation peuvent être efficaces, comme le prouve la forte diminution du tabagisme observée dans bon nombre de pays. Mais sont-elles suffisantes ? Après tout, beaucoup de gens continuent à fumer même s'ils en connaissent les dangers. Et il est relativement facile de faire comprendre les nuisances provoquées par la cigarette dans les lieux publics. Mais il est plus compliqué de s'attaquer à d'autres habitudes personnelles, même si tôt ou tard, le contribuable devra payer la note.

Les industriels ont emboîté le pas. Certains d'entre eux s'emploient à améliorer la composition des produits alimentaires qu'ils fabriquent. D'autres incitent leurs salariés à adopter un mode de vie plus sain afin de réduire leurs coûts. Des procès sont intentés. Des campagnes sont aussi organisées pour que des mises en garde figurent sur les emballages de la restauration rapide.

Les gouvernements pourraient eux aussi se poser des questions. Peut-être encouragent-ils la population à bien manger, mais font-ils assez pour favoriser l'activité physique, par exemple en construisant des terrains de sport et des pistes cyclables dans les villes ? Nous savons qu'il est possible de mettre en œuvre des mesures de prévention, qu'il s'agisse des problèmes de poids ou de condition physique, ou même des maladies infectieuses, comme on l'a vu avec l'épidémie de SRAS. Celles-ci peuvent atténuer la pression qui pèse sur les systèmes de santé, mais maîtriser la croissance des dépenses de santé alors que les technologies médicales progressent et que la population vieillit, nous oblige à faire face à plusieurs défis : assurer une utilisation plus efficace des ressources tout en veillant à ce que les services de santé essentiels soient accessibles en temps utile et de façon équitable ; faire en sorte que les réformes n'oublient personne ; et s'attaquer à la pénurie de médecins et d'infirmières, pour n'en citer que quelques-uns. En outre, des enjeux nouveaux se présentent, comme la coopération et la mobilité transfrontalières dans le domaine des soins aux malades.

C'est à ces défis que se posent aux pays développés que le projet de l'OCDE sur la santé cherche à répondre. Mis en place en 2001 pour une durée de trois ans, il a pour objectif ambitieux d'analyser les systèmes de santé afin d'en améliorer les résultats. L'OCDE peut certes apporter son expertise, mais seuls les gouvernements et les citoyens sont à même d'agir. Nul ne pourra dire qu'il n'a pas été averti. ■

©L'Observateur de l'OCDE

• En bref •

Nouveau cadre de l'OCDE pour la gestion des conflits d'intérêts

Les pays membres de l'OCDE ont adopté le premier cadre de référence international pour l'examen des questions de conflits d'intérêts. Les nouvelles Lignes directrices pour la gestion des conflits d'intérêts dans le service public de l'OCDE définissent précisément ce que signifie un « conflit d'intérêts » pour un agent public. Elles proposent des normes pour résoudre différents cas et empêcher que de tels conflits se produisent. L'objectif de l'OCDE est d'aider les pays membres à veiller à ce que, par exemple, les agents dans le domaine de la santé ne privilégient pas un fournisseur particulier dans l'espoir d'obtenir un nouvel emploi, ou bien, à l'ère de nouvelles formes de partenariats entre le secteur public et le secteur privé, que les agents des organismes de réglementation n'entretiennent pas des relations trop étroites avec les entités qu'ils sont censés contrôler.

De récents scandales mettant en jeu des

conflits d'intérêts dans l'administration, le secteur public, et les entreprises ont attiré l'attention sur ce problème complexe et universel. Il ne se passe guère un jour où les conflits d'intérêts, prenant diverses formes, ne soient au premier plan de l'actualité mondiale. Ils étaient au cœur des problèmes d'audit d'Enron, Arthur Andersen, et WorldCom ainsi que dans des phénomènes de corruption qui ont entaché les marchés publics en Europe. L'initiative de l'OCDE vise à éviter que le problème ne s'aggrave.

Les nouvelles Lignes directrices invitent instamment les pays membres à définir et à mettre en œuvre des stratégies d'ensemble pour favoriser l'intégrité, identifier des cas concrets et des domaines à risque et traiter les conflits d'intérêts quand ils se présentent. Un contrôle rigoureux est nécessaire et des sanctions appropriées doivent être applicables. Les Lignes directrices soulignent qu'il est de la responsabilité personnelle des

agents de respecter le fond et la forme des normes en matière de conflits d'intérêts de l'organisation dont ils relèvent.

Les Lignes directrices seront-elles efficaces ? Elles ne sont pas juridiquement contraignantes et ne devraient pas apporter de grands changements pour les pays qui possèdent déjà une législation dans ce domaine. Mais en tant que norme internationale, elles constituent une référence utile pour mettre en place ou réexaminer les politiques nationales en matière de conflits d'intérêts. De fait, de nombreux pays utilisent déjà les Lignes directrices dans cette perspective.

L'OCDE s'emploie à élaborer aussi un « kit » de mesures concrètes pour aider les gouvernements et les institutions à assurer la mise en œuvre. L'OCDE compte présenter un rapport sur l'application des Lignes directrices en 2006. ■

• Voir : www.oecd.org/gov

Le GAFI intensifie ses efforts



Jochen Sanio

À l'issue d'une réunion plénière, le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme (GAFI) a publié une nouvelle version de ses Quarante Recommandations pour combattre le blanchiment de capitaux. Cette réunion s'est tenue à Berlin le 20 juin 2003 et aura été la dernière de la présidence allemande du GAFI. La publication des Recommandations révisées est destinée à renforcer les normes internationales anti-blanchiment de capitaux et à se doter d'un régime plus solide de lutte contre le financement du terrorisme.

« En révisant ses Quarante Recommandations sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le GAFI a accompli l'une des plus importantes missions qui lui ait été confiée depuis sa création en 1989 », a souligné le président du GAFI Jochen Sanio.

Parmi les principaux changements apportés aux Recommandations, on retiendra l'élargissement de nombreuses normes en vue de couvrir le financement du terrorisme. Le mandat du GAFI, un organisme international indépendant comptant 31 membres et dont le Secrétariat est installé à l'OCDE, a en effet été étendu de façon à inclure la lutte contre le financement du terrorisme au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Les Recommandations révisées étendent également le champ d'application des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux à

des entreprises et professions non financières, comme les casinos, les agents immobiliers, les négociants en métaux précieux et pierres précieuses, les comptables, les avocats, ainsi que les fiducies et les prestataires de services aux sociétés.

La Fédération de Russie et l'Afrique du Sud ont par ailleurs été admises comme membres à part entière du GAFI à l'issue d'une évaluation positive de leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Parallèlement, le GAFI a retiré St Vincent et les Grenadines de sa liste des pays et territoires non coopératifs (PTNC). Le GAFI réexaminera la situation de chacun des PTNC lors de sa prochaine réunion plénière qui se tiendra du 1 au 3 octobre 2003.

La liste actuelle des PTNC comprend les Îles Cook, l'Égypte, le Guatemala, l'Indonésie, le Myanmar, Nauru, le Nigeria, les Philippines et l'Ukraine. ■

• Voir : www.fatf-gafi.org

Are governments recognizing and reacting to the new 'empowered citizen'?

By Joop de Vries

A member of the European Advisory Board of the Global Future Forum, Dr. Joop de Vries is Executive Director of Futures for Sociovision.



The relationship between people, their leaders and institutions is undergoing a quiet revolution.

In democratic countries, "the people" are now, more than ever before, society's driving force. Based on their interpretation of what they see and hear, people make their views known on an ongoing basis, often joining forces across borders. They do so not just in elections but also through opinion polls and focus groups, in media and marketing, via email and the Internet. In politics, they let their leaders know where they are prepared to follow. In business, they expect companies to be productive and competitive, but also to pursue good governance and ethical behaviour. People collectively sense that the world is changing and they are using their new individual and combined power to drive those changes. But are governments recognizing and reacting to this quiet revolution?

What matters most nowadays to individual people cannot be captured

effectively in quantitative models. People see the world around them increasingly in their own terms, not in terms of macro-statistics. Even when the facts seem to speak for themselves, people sense it is not that

"People see the world around them increasingly in their own terms..."

simple. For example, German unemployment in excess of 4 million is far too high, but a black economy equivalent to 7 million full-time jobs is part of reality, too. Demographic change in Europe's ageing societies requires massive immigration, but people know that, in real life, this is not how problems are going to be resolved. Society behaves increasingly as a living organism, rather than a mechanical device. Solutions will come from resilience, rather than blueprints. These subtle changes are a matter of perspective. Taken together, they amount to a major paradigm shift.

In organisations, the determining factor will be how effectively individual motivation can be mobilised. The business and management systems that generated the economic successes of the 1990s are having difficulties dealing with personal aspirations and principles. Organisations are faced with growing dilemmas and inherent contradictions. Sharply focused incentive systems make people work harder but also promote the "games people play". In the public as well as the private sector, the same applies to

performance ranking systems based on a few simple yardsticks. Business systems can closely align employees with shareholder value, but at the expense of trust and social responsibility. A sales force cannot maximise the bottom line and, at the same time, 'leave money on the table' for ethical reasons or to please customers. Systems do not speak the same language as policy statements, and, intuitively, people know it.

The above developments are accelerated by globalisation and democratisation – pervasive forces that cross demarcation lines and weaken hierarchies. Globalisation and the inherent availability of information encourage people to see different perspectives and to look for the right questions before arriving at answers. Democratisation encourages them – as citizens, consumers and employees – to impose their own criteria. It is essential to include these dimensions in the major decision-making processes and systems for both government and business. Dialogue requires a combination of "hard facts" and "soft facts". As governments strive to employ new systems and processes to educate, empower and communicate with their citizens, they will need to strike a new balance between facts and feelings, between numbers and opinions, between expertise and empathy, otherwise they will not gain the trust and confidence of the new empowered citizen.

To read more about these trends and their implications for the public sector visit www.thegff.com/oecd1

• En bref •

Le Vanuatu est retiré de la liste des paradis fiscaux

Le Vanuatu, ayant pris l'engagement de rendre son système fiscal et réglementaire plus transparent, est le premier pays à être retiré de la liste des paradis fiscaux non coopératifs dressée par l'OCDE. Le Vanuatu a également annoncé la constitution, d'ici 2005, d'un mécanisme efficace d'échange de renseignements sur les questions fiscales avec les pays de l'OCDE.

Au total, 32 pays non membres de l'OCDE se sont à ce jour engagés à respecter ces principes de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales. L'OCDE a indiqué qu'elle espérait que les six pays ou territoires figurant encore sur la liste des paradis fiscaux non coopératifs publiée en avril 2002 (Andorre, Liechtenstein, Libéria, Monaco, Îles

Marshall et Nauru) prendront des engagements similaires.

Le Vanuatu sera invité à assister aux réunions du Forum mondial de l'OCDE sur la fiscalité afin de discuter de l'élaboration des normes nécessaires au respect de ses engagements.

Dans une lettre adressée à Donald Johnston, Secrétaire général de l'OCDE, Sela Molisa, Ministre des finances du Vanuatu, a déclaré que son gouvernement attendait des pays membres de l'OCDE et des autres organisations internationales qu'ils prennent en compte les conséquences négatives du respect de ces engagements sur les recettes de l'île lorsqu'ils détermineront les niveaux d'aide au développement à lui apporter.



Edward Natapei, Premier ministre du Vanuatu

Il a également souhaité bénéficier d'une assistance technique pour respecter les engagements de transparence fiscale pris par le Vanuatu. ■

- Voir l'engagement du Vanuatu : www.oecd.org/pdf/M00041000/M00041258.pdf
- Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/taxation

Chômage en hausse

Le taux de chômage dans la zone OCDE s'est élevé à 7,2 % en mai après un taux révisé de 7,1 % en avril et un taux de 6,9 % un an auparavant. Aux États-Unis, le taux de chômage standardisé a atteint 6,1 % en mai contre 6,0 % en avril et 5,8 % un an auparavant. Le taux de chômage pour la zone euro se maintient au même niveau qu'au mois d'avril, soit 8,8 %, mais il est en augmentation par rapport aux 8,3 % un an auparavant. Le taux de chômage au Japon est stable à 5,4 %, soit le même taux qu'en avril de cette année et en mai de l'année précédente. Le taux de chômage en Allemagne a augmenté, s'établissant à 9,4 % en mai de cette année contre 8,5 % en mai 2002, tandis que le taux pour le G7 est monté à 6,8 % en mai contre 6,7 % le mois précédent et 6,5 % un an auparavant. Les seuls pays de l'OCDE ayant vu leur taux de chômage baisser en mai par rapport au mois précédent sont l'Australie, de 6,1 % à 6,0 % ; la Pologne, de 20,2 % à 20,1 % ; la République slovaque, de 16,8 % à 16,6 % ; et l'Espagne, de 11,4 % à 11,3 %. ■

Les investisseurs circonspects

L'investissement direct étranger (IDE) à destination des pays de l'OCDE a baissé de 20 % en 2002, après avoir fortement chuté l'année précédente ; un nouveau fléchissement semble se profiler pour 2003. Telle est la conclusion d'un nouveau rapport de l'OCDE intitulé « International Investment Perspectives - Trends and Recent Developments in Foreign Direct Investment ».

Plusieurs facteurs ont contribué à cette contraction de l'investissement étranger : la faiblesse persistante de l'économie mondiale, la relative atonie des marchés d'actions, les incertitudes pesant sur la sécurité internationale et l'endettement considérable de secteurs comme les télécommunications. L'investissement en capital fixe, qui s'élevait en 2001 à US\$615 milliards, est retombé à US\$490 milliards en 2002, soit à peu près le tiers de son niveau de 2000.

Les pays où le plongeon s'est fait le plus fortement sentir sont les États-Unis – où l'IDE est passé de US\$131 milliards en 2001 à US\$30 milliards en 2002 – et le Royaume-Uni (de US\$62 milliards à

US\$25 milliards). Dans les autres pays de l'OCDE, l'IDE a en fait légèrement progressé, grignotant 3 % par rapport à 2001, soit US\$14 milliards.

D'après ce même rapport, si la tendance à la baisse des fusions et acquisitions observée pendant les cinq premiers mois de l'année se poursuit, les pays de l'OCDE pourraient s'attendre à un nouveau recul de l'IDE de 25 % à 30 % en 2003. En contraste, les flux d'investissement sortants ont moins souffert dans les 30 pays membres de l'OCDE. L'IDE sortant a été de US\$609 milliards, contre US\$690 milliards l'année précédente.

Les pays en développement ont été les principaux bénéficiaires des flux nets en provenance de pays de l'OCDE, et en 2002, la Chine est devenue pour la première fois la première destination d'IDE, avec un flux entrant total de US\$53 milliards. Cela étant, rapporté à la population du pays, ce chiffre reste relativement modeste (voir l'article de Ken Davies). Ce rapport constituera un chapitre de la publication annuelle *Perspectives OCDE de l'investissement international*, à paraître en septembre 2003. ■



Imagine it:
An IT services
company
that actually
understands
the business
of government.

Done:
More than 1,500
government agencies
worldwide rely on Unisys.

For more than five decades, Unisys has been helping governments around the world to better protect, serve and communicate with their citizens by helping them solve their most complex IT challenges. A unique blend of expertise and experience underpinned with world class services, solutions and technology. Majoring in defense, social services, education and healthcare through to justice and public safety. Imagine what we can do for you. To find out, visit www.unisys.com/publicsector1

Precision thinking, relentless execution to drive your vision forward.

- > Systems Integration.
- > Outsourcing.
- > Infrastructure.
- > Server Technology.
- > Consulting.

UNISYS
Imagine it. Done.

unisys.com/publicsector1

• En bref •

Élèves en difficulté au Brésil, au Chili et au Pérou

Dans plusieurs pays d'Amérique latine, les élèves de 15 ans accusent un sérieux retard en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, abstraction faite des niveaux de revenu ; les jeunes finlandais se classent parmi les meilleurs élèves au monde en compréhension de l'écrit ; quant aux élèves de Corée, du Japon et de Hong Kong Chine, ils sont en tête en mathématiques et en sciences. Telles sont certaines des conclusions d'une nouvelle enquête menée auprès de jeunes de 15 ans dans 43 pays. Celle-ci a fait l'objet d'une publication conjointe de l'OCDE et de l'UNESCO sous le titre *Literacy Skills for the World of Tomorrow*. Cet ouvrage repose sur les données rassemblées dans le cadre du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Le PISA a pour objet de mesurer à quel point les jeunes de 15 ans sont préparés à relever les défis de la société actuelle du savoir ; à cette fin, entre 4 500 et 10 000 élèves dans chacun des pays participants ont passé des tests et rempli des questionnaires. Le dernier rapport analyse les données recueillies en 2002 dans 15 pays et économies – Albanie, Argentine, Brésil, Bulgarie, Chili, Fédération de Russie, Hong Kong Chine, Indonésie, Israël, Lettonie, Liechtenstein, ex-République yougoslave de Macédoine, Pérou, Roumanie, et Thaïlande – et les compare avec les données collectées en 2000 dans 28 des pays membres de l'OCDE.

Si l'on considère ces économies, les élèves de Hong Kong Chine arrivent bons premiers, tandis que ceux d'Amérique latine sont loin derrière. En compréhension de

l'écrit, environ 80 % des jeunes péruviens de 15 ans se situent au niveau 1 ou en dessous de celui-ci. Le Brésil et le Chili affichent aussi des performances décevantes.

Il ressort de l'enquête qu'un niveau plus élevé de dépenses moyennes par élève se traduit en général par de meilleures performances, sans pour autant que cet effet soit garanti. Par ailleurs, les écarts de performances liés au milieu social varient beaucoup d'un pays à l'autre. Les pays où l'on observe les plus fortes différences de capacités de lecture entre les élèves riches et pauvres comptent deux membres de l'OCDE, les États-Unis et le Mexique. Selon le rapport, ces tendances sont liées à la qualité des systèmes nationaux d'enseignement. ■

• Voir : www.pisa.oecd.org

Des signes positifs...

D'après le dernier indicateur composite avancé (ICA) de l'OCDE, les choses semblent s'arranger pour la zone de l'OCDE dans son ensemble, notamment aux États-Unis et dans la zone euro, mais cet indicateur annonce des pressions à la baisse pour l'économie japonaise. L'ICA pour la zone OCDE a affiché une progression de 1,0 point en mai par rapport à son niveau du mois d'avril, tandis que son taux de variation sur six mois augmentait pour la première fois depuis mai 2002.

Les chiffres de mai laissent entrevoir une croissance lente à modérée dans la zone OCDE, avec une augmentation de 1,6 points en mai aux États-Unis par rapport à avril, et une progression du taux de variation sur six mois après trois mois de baisse ou de stabilité. En ce qui concerne la zone euro, le taux de variation sur six mois s'est redressé pour la première fois depuis un an. Dans le cas du Japon en revanche, l'ICA a encore été orienté à la baisse. Au Royaume-Uni, le taux de variation sur six mois a poursuivi son ascension entamée en avril après avoir été orienté à la baisse depuis juin 2002.

Les ICA de l'OCDE sont conçus pour donner des signes avant-coureurs de

l'arrivée de l'activité économique à des points de retournement (pics et creux). Ils sont calculés en combinant des séries qui couvrent un large éventail de grands indicateurs à court terme. Vous trouverez de plus amples précisions sur les ICA de l'OCDE en consultant le site www.oecd.org/statistics/

...avec un raffermissement du PIB réel

Au premier trimestre, la croissance s'est raffermie dans plusieurs pays de l'OCDE, notamment aux États-Unis (0,4 %), au Canada (0,6 %) et en France (0,3 %). Le Royaume-Uni et le Japon ont tous les deux affiché une progression de 0,1 %. L'économie australienne a enregistré une croissance de 0,7 %, en données corrigées des variations saisonnières (cvs), par rapport aux trois mois précédents, soit un dixième de point de plus que la Nouvelle-Zélande et la République tchèque, tandis que l'économie espagnole progressait de 0,5% et que celle de la Corée s'inscrivait en repli de 0,4 %, après avoir affiché une croissance de 2 % au quatrième trimestre de 2002. C'est la Finlande qui a enregistré le recul trimestriel le plus marqué (-1,3 %). ■

Croissance du PIB

| | par rapport au trimestre précédent (cvs) | |
|--------------------|--|------|
| | 2002 | 2003 |
| | T4 | T1 |
| Allemagne | 0,0 | -0,2 |
| Australie | 0,3 | 0,7 |
| Autriche | 0,0 | 0,1 |
| Belgique | 0,3 | 0,2 |
| Canada | 0,4 | 0,6 |
| Corée | 2,0 | -0,4 |
| Danemark | 0,1 | 0,4 |
| Espagne | 0,3 | 0,5 |
| États-Unis | 0,3 | 0,4 |
| Finlande | 0,5 | -1,3 |
| France | -0,1 | 0,3 |
| Italie | 0,4 | -0,1 |
| Japon | 0,4 | 0,1 |
| Mexique | 0,0 | -0,5 |
| Norvège | -0,2 | 0,3 |
| Nouvelle-Zélande | 0,8 | 0,6 |
| Pays-Bas | -0,1 | -0,1 |
| Portugal | -0,3 | 0,1 |
| République tchèque | 0,5 | 0,6 |
| Royaume-Uni | 0,5 | 0,1 |
| Suède | 0,4 | 0,6 |
| Suisse | -0,2 | -0,3 |

Sur la base des mises à jour du 7 juillet. Pour plus de précisions, consultez www.oecd.org/statistics/

Emploi : le défi de la France

La mobilisation des jeunes et des personnes âgées

Andrew Burns, Département des affaires économiques, OCDE

L'économie de la France a obtenu des résultats relativement satisfaisants, mais elle pourrait être beaucoup plus performante si elle faisait plus largement appel aux jeunes et aux personnes âgées. Tout le problème est de savoir quelle est la marche à suivre pour y parvenir.



Après plusieurs années de croissance soutenue pendant lesquelles la France a obtenu, sur le plan économique, de meilleurs résultats que la plupart des autres pays européens, le rythme de l'activité s'est ralenti. Les autorités françaises espèrent encore faire un peu mieux que la moyenne européenne cette année et l'année prochaine, mais elles sont désormais confrontées à la perspective du vieillissement de la population qui commence déjà à exercer des tensions de plus en plus fortes sur le budget. Pour éviter de se trouver en présence d'une bombe à retardement au niveau des retraites et des soins de santé, le gouvernement devra agir sans tarder, à la fois pour maîtriser les dépenses dans ces deux domaines et pour renforcer la croissance potentielle de la France. Il serait essentiel à cet effet d'élever le taux d'emploi des jeunes et des travailleurs âgés, taux qui, malgré de sérieux progrès au cours des 10 dernières années, demeure faible par rapport à la moyenne de l'OCDE.

L'économie française a obtenu de bons résultats à la fin des années 1990, grâce à la fois aux réformes opérées, à la vigueur de la demande intérieure, aux réductions d'impôts,

à la bulle boursière et à la détente des politiques budgétaires et monétaires. De plus, alors que le chômage était en général relativement élevé en France, la croissance a été beaucoup plus riche en emplois que par le passé. Ceci s'explique par les mesures structurelles qui ont réduit les coûts de main-d'œuvre et la législation relative à la semaine de travail de 35 heures qui a accéléré la résorption du chômage conjoncturel généré par le précédent ralentissement. Néanmoins, dès 2001, l'endettement des entreprises, la fin de l'embellie boursière et la récession mondiale ont freiné l'investissement, faisant entrer la France dans une période de croissance ralentie.

Dès lors, l'activité économique reste atone, la faible croissance observée étant le fait de la seule consommation (elle-même modérée). La faiblesse persistante des échanges mondiaux a encore aggravé les choses. En revanche, l'emploi a bien résisté au ralentissement de l'activité, et a limité la montée du chômage qui s'établissait néanmoins au taux excessivement élevé de 9 % en mai 2003.

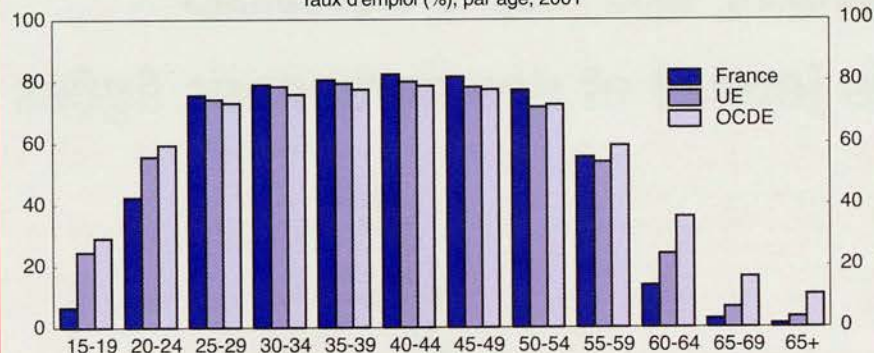
En même temps, l'inflation demeure modérée. Malgré une accélération au début

de 2002 et la conviction de l'opinion publique que l'introduction de l'euro a fait monter les prix, les pressions de la concurrence et l'élargissement de la marge de ressources inutilisées ont atténué les tensions inflationnistes vers la fin 2002, l'inflation sous-jacente étant de ce fait ramenée à 1,8 % (en glissement annuel) en mai 2003.

La politique budgétaire a été sensiblement assouplie depuis 2002, le déficit budgétaire des administrations publiques atteignant 3,1 % du PIB – soit plus du double du taux de 1,4 % initialement prévu par le budget. De plus, le budget 2003 ne comportait guère de mesures concrètes pour remédier aux dépassements de coûts de l'année précédente. En conséquence, on prévoit maintenant que le déficit atteindra quelques 3,5 % du PIB en 2003, ce qui, à la différence de 2002, ne devrait pas avoir un effet expansionniste sur l'activité. En raison de ce facteur, et du durcissement prévu pour 2004, la demande de consommation des ménages progressera moins vite pendant les mois à venir. Parallèlement, la dissipation des incertitudes dans le contexte international, devrait permettre aux entreprises d'engager des projets d'investissement depuis

Marge de manœuvre

Taux d'emploi (%), par âge, 2001



Les taux d'emplois en France sont légèrement supérieurs à la moyenne de l'OCDE en ce qui concerne les travailleurs de 25 à 54 ans, mais bien inférieurs pour les jeunes et les personnes de 55 ans et plus.

Source: OCDE

longtemps retardés. Ce facteur devrait contribuer à la reprise de l'activité économique au second semestre de 2003 et jusque dans les premiers mois de 2004. On prévoit que le PIB réel augmentera de moins de 1 % en 2003 avant de s'accélérer en 2004 pour s'établir aux alentours de 2 %.

Le défi social

L'assouplissement de la politique budgétaire intervient à un mauvais moment, la France étant déjà confrontée à la menace que l'augmentation des dépenses au titre des pensions et des soins de santé fait peser sur les finances publiques. Compte tenu du vieillissement de la population, cette menace ne peut être ignorée, étant donné qu'en l'absence de réforme, les coûts dans ces deux domaines pourraient progresser et représenter 8 à 10 % du PIB d'ici à 2050. Plus grave encore, si des mesures ne sont pas prises pour limiter les déficits, leur accumulation au fil des ans pourrait doubler la dette publique d'ici 2030. D'où la nécessité d'agir sans délai.

Fort heureusement, les autorités françaises ne restent pas dans l'expectative. Des réformes sont mises en œuvre ou en cours de préparation pour tenter d'élever le niveau de la production potentielle et d'accélérer le taux de croissance en augmentant l'offre de main-d'œuvre, le taux d'investissement et le taux de croissance de la productivité. On procède actuellement à une refonte du système de pensions. D'autres réformes, visant à ralentir la hausse des dépenses de santé sont en cours de mise au point, de même que des projets de décentralisation, l'adoption progressive d'un système de budgétisation axée sur les

résultats et différentes réformes réglementaires. Les autorités ont donc un programme de travail très chargé.

La France se distingue des autres pays de l'OCDE en ce qui concerne le taux d'activité, ou le pourcentage, des personnes d'âge actif présentes sur le marché du travail. En effet, le taux est actuellement très faible pour les jeunes et les personnes de 55 ans et plus et il serait souhaitable de faire évoluer la situation. Or, en élevant l'emploi, on accélérerait les gains de productivité et on améliorerait les niveaux de vie tout en assurant la viabilité à long terme du système français de protection sociale. De plus, l'accroissement de l'emploi entraînerait simultanément une augmentation des revenus imposables et une réduction des dépenses de l'État. Ces deux facteurs devraient permettre ultérieurement de stabiliser les finances publiques et de créer la marge de manœuvre budgétaire qui rendrait possible une baisse des taux d'imposition, ce qui pourrait accélérer encore la croissance.

Toute la question est de savoir comment parvenir à ce résultat. La faiblesse des taux d'utilisation de la main-d'œuvre en France est imputable à trois phénomènes : les faibles taux d'emploi des jeunes, les faibles taux d'emploi des travailleurs âgés et la faible durée moyenne du travail. Ainsi, bien que les taux d'emploi des travailleurs de 25 à 54 ans soient égaux ou supérieurs à la moyenne de l'OCDE, moins d'un quart des jeunes français travaillent, et à peine plus d'un tiers des personnes âgées de 55 à 64 ans ont un emploi. Quant au nombre d'heures ouvrées, le salarié français moyen n'a travaillé que 1 532 heures en 2001, soit 14 % de moins que la moyenne de l'OCDE.

L'emploi des jeunes

L'emploi des jeunes n'a pas toujours été aussi faible en France. En 1970, il s'établissait à 50 % avant de baisser progressivement jusqu'au début des années 1990 pour se redresser légèrement ensuite. À l'heure actuelle, il est inférieur à 25 %, soit près de la moitié de la moyenne de l'OCDE (45 %). Bien que la baisse ait coïncidé avec une augmentation de 67 % des taux d'inscription scolaire des jeunes âgés de 15 à 24 ans, la relation de cause à effet est difficile à établir. Les taux d'inscription scolaire ont également augmenté dans la plupart des autres pays de l'OCDE sans que l'emploi des jeunes y recule aussi fortement qu'en France. Des facteurs économiques sont probablement intervenus.

Jusqu'à ces derniers temps, la réaction des autorités face aux faibles taux d'activité des jeunes avait été relativement limitée. Le gouvernement s'est davantage préoccupé des taux de chômage élevés de ce groupe (24 % de la population active jeune en 2001), soit le tiers des individus de ce groupe d'âge qui ne sont plus scolarisés mais qui sont sur le marché du travail, dont notamment les 7,5 % des jeunes qui quittent l'école avec peu ou pas de qualifications. Toute une série de programmes a été mise en place.

Les programmes de formation en cours d'emploi, comme l'apprentissage, les contrats de qualification et les contrats d'orientation et d'adaptation, sont courants. À cela s'ajoutent des programmes en partenariat avec les entreprises et le secteur public afin d'aider les jeunes à entrer sur le marché du travail, programmes qui s'accompagnent de subventions à l'emploi ou de services personnalisés de formation et d'aide à la recherche d'emploi. Au total, quelques 40 % des jeunes actifs participent à l'un ou l'autre de ces programmes et, globalement, les autorités y consacrent environ 2 % du PIB, à quoi il faut ajouter 1 % de PIB au titre des dépenses fiscales associées à la réduction des charges sociales.

En règle générale, les différents programmes d'apprentissage et de qualification à l'emploi ont particulièrement bien réussi à aider les jeunes peu qualifiés à trouver une place dans la population active. L'efficacité des autres mesures est moins claire. Le programme emplois jeunes, qui a permis à lui seul de trouver des emplois pour 213 000 jeunes (soit plus d'un dixième des emplois occupés par des personnes âgées de

Les retraites en France : un dossier épineux



© Reuters/Christine Grumet

En mai et juin de cette année, la scène politique française a été marquée par l'opposition à la réforme des retraites : les syndicats du secteur public ont manifesté contre le

projet de loi visant à réduire les préretraites et à allonger la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite à taux plein. Nous avons demandé à Martine Durand, de la Direction de l'emploi, du travail, et des affaires sociales de l'OCDE, de nous expliquer les principales raisons des réformes et des protestations qu'elles ont suscitées.

L'Observateur de l'OCDE : Il semble y avoir accord en France, même de la part des syndicats, sur la nécessité d'une réforme des retraites. Le conflit paraît porter sur les modalités de cette réforme. Pourquoi une réforme est-elle nécessaire et quels sont les principaux points de discorde ?

Martine Durand : Comme la plupart des autres pays de l'OCDE, la France se trouve confrontée à un vieillissement rapide de sa population dû à un faible taux de natalité et à un allongement de l'espérance de vie. Cela signifie que le taux de dépendance des personnes âgées – le rapport entre les personnes de 65 ans et plus et celles âgées de 20 à 64 ans – passera de 25 % actuellement à 50 % en 2050. Autrement dit, il y aura davantage de personnes âgées, mais moins de personnes d'âge actif pour les prendre en charge financièrement.

Ces évolutions démographiques pèsent lourdement sur le système de retraite français, qui repose sur le principe de la répartition, à savoir que les actifs paient les pensions des retraités. Nul ne conteste en fait la nécessité d'une réforme : si rien n'est fait maintenant, les déficits publics pourraient augmenter de 5 % du PIB environ ces 30 prochaines années. Et la dette publique pourrait plus que doubler. Donc, s'il n'y a pas de réforme aujourd'hui, ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui seront mis à contribution demain et après-demain.

Il y a essentiellement deux moyens d'assainir financièrement le système de retraite par répartition. Le premier consiste à accroître le montant des prélèvements obligatoires ; le deuxième à réduire les pensions. Pratiquement personne n'étant en faveur d'une baisse du niveau des retraites en France, la solution passe donc soit

par une augmentation du nombre de personnes exerçant un emploi, soit par un relèvement des taux des cotisations sociales ou d'autres taux d'imposition, par exemple sur le capital. Le désaccord en France porte essentiellement sur ce choix. Le plan de réforme du gouvernement privilégie l'augmentation des taux d'emploi des personnes âgées à travers un allongement de la vie active, alors que certains syndicats sont en faveur d'une augmentation des prélèvements.

Qu'en pensez-vous ?

Par comparaison internationale, la pression fiscale est déjà élevée en France. Avoir recours à une hausse des prélèvements obligatoires aurait un effet négatif sur la création d'emplois et sur la croissance, ce qui en définitive n'aiderait pas à régler le problème du financement des retraites. Il faut donc mettre en place une stratégie d'ensemble pour augmenter rapidement les taux d'emploi. La France se distingue dans la zone OCDE en ce qu'elle connaît un taux d'emploi très faible à la fois pour les jeunes et pour les travailleurs âgés, alors qu'elle enregistre un taux d'emploi supérieur à la moyenne pour les personnes d'âge actif. Accroître le taux d'emploi des jeunes contribuerait en partie à alléger la charge financière due aux retraites. Mais la résolution du problème du financement des retraites passe inévitablement par un allongement de la vie active ; autrement dit, il faut éliminer les préretraites et favoriser l'activité professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite.

Fort heureusement, la France possède d'importantes marges de manœuvre dans ce domaine. Actuellement, l'âge officiel du départ à la retraite est de 60 ans, niveau parmi les plus faibles de la zone OCDE, alors même que la France a l'une des espérances de vie les plus élevées parmi les pays de l'OCDE. De plus, à 36 %, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est également l'un des plus faibles de l'OCDE, où la moyenne est de 48 %. Mettre fin aux désincitations financières à prendre sa retraite au-delà de l'âge légal pour ceux qui le souhaitent, et aligner la durée obligatoire de cotisations des fonctionnaires sur celle (plus longue) des travailleurs du secteur privé, sont parmi les mesures allant dans le bon sens pour accroître le taux d'emploi des travailleurs âgés.

Mais le plus urgent est d'éliminer progressivement les incitations qui favorisent une sortie précoce de la vie active, en particulier les dispositifs de préretraite. Trop souvent dans le passé, ces dispositifs ont été utilisés comme alternative aux licenciements, permettant de ne pas faire augmenter le nombre de chômeurs. Plusieurs pays de l'OCDE ont déjà pris des initiatives dans ce domaine, mais l'expérience

montre que souvent cela ne suffit pas. Dans de nombreux cas, l'âge effectif de départ à la retraite reste inférieur de deux ou trois ans à l'âge officiel, parce qu'il existe d'autres régimes, notamment l'invalidité, qui permettent la cessation d'activité anticipée.

Que faut-il d'autre pour que les réformes soient efficaces ?

Bien sûr, on ne saurait attendre des travailleurs âgés qu'ils se maintiennent sur le marché du travail s'ils n'ont pas de réelles perspectives d'emplois et si la qualité de ces emplois est telle qu'ils ne soient pas incités à poursuivre une activité. D'où la nécessité d'un véritable changement d'attitude de la part de tous : les pouvoirs publics doivent adapter leur politique de l'emploi ; le service public de l'emploi doit répondre aux besoins spécifiques des travailleurs âgés ; et des mesures qui réduisent la dépendance à l'égard des prestations sociales et favorisent l'intégration des travailleurs âgés sur le marché du travail doivent également être adoptées. Les employeurs, aussi bien privés que publics, doivent réaliser que les travailleurs âgés sont un véritable atout pour les entreprises et mettre fin à toute discrimination à leur égard ; ils doivent investir dans leur formation et être prêts à aménager leurs horaires et leurs conditions de travail. Mais les travailleurs doivent aussi comprendre que la retraite anticipée ne constitue pas un droit acquis et que, sauf s'ils peuvent faire autrement, ils doivent se préparer à des carrières plus longues.

Mais un tel changement d'attitude est-il possible ?

Oui ; on observe à l'étranger plusieurs expériences récentes intéressantes à cet égard. Les premiers résultats du Programme national finlandais pour les travailleurs âgés, qui a pour but d'améliorer le statut de ces travailleurs, sont encourageants, mais il faudra plus de temps pour effectuer une évaluation complète. Actuellement, les entreprises prennent elles-mêmes certaines initiatives ; en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, un certain nombre d'entreprises commencent à recruter et à former des travailleurs âgés ; même en France, plusieurs grandes entreprises ont profondément modifié leur mode de production afin d'adapter les conditions de travail aux besoins spécifiques des personnes âgées, notamment en améliorant l'ergonomie des chaînes de production. En fait, ces améliorations ont également rendu les emplois en question plus attrayants pour les jeunes. ■

- Voir : www.oecd.org/employment et www.oecd.org/ageing

15 à 24 ans) dans le secteur public et dans le secteur à but non lucratif, n'a pas été une véritable passerelle vers l'emploi de longue durée.

Les autres programmes ont rencontré des difficultés comparables. La Cour des comptes a porté un jugement particulièrement critique sur les contrats d'emploi consolidé (CEC) dont les bénéficiaires n'avaient apparemment reçu ni la formation ni l'aide individualisée prévues par la législation. De plus, 6,6 % seulement des participants ont trouvé un emploi assorti d'un contrat à durée indéterminée. Dans ces conditions, les autorités ont indiqué leur intention de fusionner un certain nombre de programmes d'emploi aidé pour améliorer les résultats.

Pour améliorer les perspectives dans le secteur privé et réduire la dépendance à l'égard des emplois financés par l'État, les autorités ont décidé de cesser de créer de nouveaux emplois jeunes et d'apporter une aide accrue aux entreprises privées qui embauchent de jeunes chômeurs. Ces nouveaux contrats jeunes offrent aux employeurs privés l'exonération totale des charges sociales pendant deux ans et une exonération de 50 % la troisième année pour chaque jeune qu'ils emploient sur la base d'un contrat à plein temps. Les autorités ont signé quelques 44 000 contrats de ce type en 2002 et 2003 et espèrent en signer encore 120 000.

Cependant, quels que soient les programmes mis en œuvre, il n'en demeure pas moins essentiel d'atténuer plus généralement les rigidités du marché du travail local. À cet égard, les efforts engagés au cours de ces dix dernières années pour réduire les obstacles au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée n'ont pas été inutiles parce qu'ils ont permis à de jeunes travailleurs d'acquérir une expérience dans divers domaines, tout en donnant aux entreprises la possibilité de mettre à l'essai des employés potentiels. De fait, 75 % des personnes ayant un contrat à durée déterminée ont encore un emploi un an plus tard, à la différence des deux tiers des chômeurs qui restent sans emploi.

Activer les travailleurs âgés

À la différence de l'emploi des jeunes, on connaît fort bien la raison de la baisse du taux d'emploi des travailleurs âgés, à savoir l'adoption d'un certain nombre de réformes ayant visé notamment à faire reculer le

chômage. La plus visible de ces réformes a été la décision, prise en 1982, de ramener de 65 à 60 ans l'âge officiel de départ en retraite. Cette mesure, et les réformes connexes du système de pensions, ont eu simultanément pour effet de réduire le nombre d'années d'activité nécessaires pour percevoir une pension à taux plein et de supprimer la possibilité pour un travailleur d'accroître les droits sur sa retraite en restant plus longtemps en activité. En même temps, les indemnités spéciales de chômage et les programmes de retraite anticipée ont été étendus aux personnes âgées pour encourager leur départ de la population active.

Ces réformes ont eu directement pour résultat de faire tomber les taux d'emploi des personnes âgées de 60 à 64 ans de 35 % en 1980 aux environs de 13 % en 2001. Pour les hommes, la baisse a été particulièrement rapide, 19 % de l'ensemble des hommes âgés de 55 à 59 ans ayant cessé leur activité entre 1980 et 1987 du fait d'incitations à la retraite anticipée.

Non seulement ces stratégies n'ont pas réussi à faire reculer le chômage, mais elles ont contribué à faire sortir de la vie active tout un pan de la société française. Les autorités ont donc entrepris de mettre en place des réformes pour permettre aux travailleurs âgés qui le souhaitent de rester en activité. Dans un premier temps, elles ont décidé de freiner les programmes de retraite anticipée financés par l'État, en refusant les nouvelles candidatures aux dispositifs de ce type. À la suite de ces mesures, le pourcentage des personnes âgées de 55 à 60 ans inscrites aux divers programmes de retraite anticipée financés par l'État est tombé de 16 à 10 % entre 1996 et 2002.

Globalement cependant, les progrès ont été moins satisfaisants parce qu'un fort pourcentage des travailleurs âgés qui se trouvent effectivement en retraite anticipée ne sont pas couverts par un programme financé par l'État mais par l'un des nombreux dispositifs gérés par les partenaires sociaux qui prolongent l'indemnisation du chômage sans obligation de recherche d'emploi. En 2002, quelques 520 000 travailleurs âgés bénéficiaient d'une forme ou d'une autre de système de préretraite, ce qui représentait un bon tiers de l'ensemble des personnes âgées de 55 à 60 ans. Un premier pas a été fait en septembre 2002 pour inverser cette

tendance, lorsque les partenaires sociaux ont durci les conditions d'admissibilité et la durée de leurs programmes d'assurance chômage pour les travailleurs âgés.

Néanmoins, la perte d'emploi et l'entrée en préretraite n'ont encore que des conséquences limitées pour le travailleur concerné. Ainsi, un individu licencié à 56 ans peut percevoir une allocation de chômage pouvant représenter jusqu'à 75 % de son salaire pendant trois ans et demi sans la moindre obligation de recherche d'emploi. De plus, cette période compte comme autant d'années de service pour le calcul de la pension de l'intéressé. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que les travailleurs et les entreprises s'entendent apparemment pour débaucher les travailleurs âgés lorsqu'il s'agit de réaliser des économies ou de procéder à des licenciements collectifs.

Il est nécessaire de renforcer les mesures destinées à réduire le recours à la retraite anticipée pour que les pensions de ce type subventionnées par l'État deviennent une exception et non la règle. Le fait est qu'avec le vieillissement de la population, il faudra de plus en plus trouver le moyen non pas tant de supprimer les incitations à la retraite anticipée mais de réviser le système de prélèvements et de prestations pour que les personnes qui souhaitent rester en activité aient les moyens de le faire.

On pourrait pour ce faire fixer un traitement actuariellement plus neutre des prestations de retraite en prenant en compte la durée effective de cotisation de l'assuré. Avec un tel dispositif, les personnes qui, par exemple, jugent leur travail pénible pourraient choisir de prendre une retraite anticipée, mais avec une pension réduite. Selon un certain nombre d'enquêtes, les travailleurs seraient favorables à une telle réforme, et les initiatives récentes du gouvernement vont dans ce sens.

Enfin, un effort supplémentaire doit être fait pour venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi. Il serait bon à cet égard d'améliorer les programmes de formation et de recyclage. Peut-être les autorités pourraient-elles envisager de subventionner l'emploi de ces travailleurs, comme elles le font pour les jeunes. ■

Références

- OCDE (2003), *Études économiques de l'OCDE : France*, Paris.
- Voir www.oecd.org/eco

Télécommunications : Après la bulle

Patrick Lenain, Département des affaires économiques, OCDE, et
Sam Paltridge, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

Les opérateurs de télécommunications ont traversé une dure période. Le secteur peut-il rebondir et revenir à l'âge d'or des années 1990 ? C'est fort peu probable, mais avec les restructurations en cours et les innovations attendues, les perspectives ne sont pas trop sombres, à condition que les gouvernements continuent d'agir pour des marchés ouverts.

« **T**ous les signaux sont au vert : rien ne peut arrêter les entreprises de télécommunications. » Ainsi parlait en 1997 William Moroney, président d'un groupement professionnel américain, Multimedia Telecommunications Association. À l'en croire, on était à l'orée d'une ère nouvelle de croissance annuelle à deux chiffres du trafic de télécommunications grâce à la révolution Internet, au boom du commerce électronique et aux nouvelles technologies sans fil. Avec de telles promesses, tout portait à croire que la progression des chiffres d'affaires et des bénéfices serait fulgurante ; les valorisations boursières ont entamé leur spirale ascendante et la bulle des télécommunications s'est envolée dans l'euphorie générale.

Nul n'ignore maintenant que cette bulle a fini par éclater, causant le désespoir de quantité d'actionnaires et d'investisseurs. Aujourd'hui, beaucoup d'opérateurs, parmi lesquels France Telecom, MCI, Deutsche Telekom, KPN et BT, ont les plus grandes difficultés à restaurer leur valeur actionnariale, à redresser leurs bilans et à regagner la confiance des marchés – quand ils n'ont pas tout simplement disparu, comme PSI Net et Ebone.

Toutefois, les espoirs d'une croissance ininterrompue des revenus des télécommunications n'étaient pas totalement infondés. Après une vingtaine d'années de bouleversements de plus en plus spectaculaires, le paysage des télécoms se trouvait radicalement transformé. Le principal changement résultait d'un tournant fondamental pris par les politiques réglementaires : l'ouverture à la concurrence des marchés de services de



Un retour aux bases

monopoles historiques à faire de la place à de nouveaux entrants. C'est ainsi que l'on a vu apparaître de nouveaux opérateurs, tels MCI (anciennement Worldcom), Level 3, SFR, Vodafone, Japon Telecom, Hanaro, alors que des acteurs déjà connus dans leur pays faisaient leur entrée sur de nouveaux marchés. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les consommateurs pouvaient enfin choisir leur opérateur – surtout pour les communications longue distance et les services mobiles, puis, de plus en plus pour la téléphonie locale. En outre, les opérateurs publics étaient privatisés et plusieurs autres mesures étaient prises pour favoriser la concurrence dans le secteur.

Mais la libéralisation, si l'on ne saurait nier son importance, n'est pas tout. Pour qu'un marché puisse s'étendre, d'autres facteurs sont nécessaires : des produits, des producteurs et des consommateurs, d'abord ; les marchés qui s'appuient sur la technologie ont aussi besoin d'innovation et d'investisseurs prêts à financer des projets qui peuvent être très lourds. Tous ces facteurs étaient au rendez-vous pour les télécommunications.

Les innovations prêtes à arriver sur le marché ne manquaient pas. Par exemple les câbles en fibre optique et les innovations logicielles en matière de transmission permettaient d'accroître la capacité d'acheminement des réseaux téléphoniques. La téléphonie cellulaire devenait financièrement plus accessible et plus fiable. Internet cessait de n'être qu'un réseau pour universitaires pour devenir une infrastructure mondiale, à la fois rapide et bon marché et permettant d'accéder de manière transparente aux sources d'information les plus diverses. Les investisseurs étaient légion pour parier sur l'avenir de ce secteur. Les consommateurs, quant à eux, ont réservé un accueil enthousiaste à ces nouvelles possibilités – en particulier à la téléphonie mobile et à Internet – qui répondaient bien à leur désir de communication et de mobilité.

Pourtant, après quelques années d'euphorie, le secteur est retombé lourdement sur terre. Que s'est-il passé ? Les anticipations de croissance à deux chiffres ne se sont pas concrétisées. Les opérateurs, qui avaient investi en tablant sur une flambée de la demande de trafic, se sont retrouvés avec des capacités largement sous-utilisées. Alors qu'entre 1996 et 2001, le chiffre d'affaires des télécommunications dans la zone OCDE avait progressé à un rythme annuel moyen de 7,2 %, il ne gagnait plus en 2001 que 1,6 %, plombé par la morosité de l'économie. Selon des indications préliminaires concernant les États-Unis et la France, il semblerait que les recettes ont stagné en 2002.

Paradoxalement, l'une des aiguilles qui a percé la bulle, est le rythme même de l'innovation. Alors qu'il devenait possible de communiquer mieux et moins cher – grâce à des avancées comme la quasi généralisation

de la couverture des réseaux mobiles de deuxième génération – certains investissements importants et à long terme comme les systèmes à satellites mondiaux de téléphonie mobile, se sont retrouvés en fort mauvaise posture. D'autres innovations, comme le DSL, ne sont pas arrivées à temps au niveau de l'accès local pour acheminer le surcroît de capacité amené par la fibre optique au niveau des réseaux de transport.

Les retombées de l'éclatement de la bulle sur l'économie dans son ensemble furent somme toute limitées, ce qui traduit le poids relativement faible des télécommunications dans l'économie puisqu'elles ne représentaient après tout qu'environ 3,3 % du PIB de l'ensemble de l'OCDE. Cela étant, quand un secteur dont le chiffre d'affaires annuel avoisine US\$900 milliards est en difficulté, les conséquences peuvent en être graves. En l'espèce, les défauts de paiement se multiplient chez les opérateurs de télécommunications. En 2002, dans le monde entier, les défauts de paiement sur les emprunts obligataires se montèrent à US\$163 milliards – soit la vague la plus grave depuis les années 1930 – dont 56,4 % dans les télécommunications. D'après Bankruptcy.com, parmi les 15 plus grosses sociétés américaines cotées qui ont fait faillite en 2002, pas moins de huit étaient des opérateurs de télécommunications. Les incidences économiques de cette crise se sont propagées à d'autres domaines : le ralentissement de la croissance a frappé de plein fouet en amont les équipementiers et les entreprises de technologie, et avec la réduction des dépenses de R&D, l'innovation va probablement marquer le pas.

Bref, les raisons du gonflement puis de l'éclatement de la bulle tiennent surtout à l'excès d'optimisme, à l'exubérance des marchés d'actions, au surinvestissement dans certaines technologies, à des investissements hors de leur métier de base par certaines entreprises, et à un défaut de gouvernance.

Alors de quoi sera fait l'avenir du secteur des télécommunications : poursuite du déclin ou retour à la croissance ? D'après les indications il semble que ce sera la croissance, mais à un rythme beaucoup plus mesuré que précédemment. Il est encore trop tôt pour conclure que le secteur des télécoms est en train de devenir un secteur comme les autres, qui arrive peu à peu à maturité comme l'ont fait jadis l'électricité ou le chemin de fer. En matière de télécommunications, un marché

peut en cacher un autre, et en vérité, les télécommunications elles-mêmes n'ont jamais cessé de croître, en dépit de l'éclatement de la bulle. La consommation de télécoms a progressé plus vite que d'autres postes de dépenses comme le loisir, l'éducation ou même la santé (voir Banque de données). Les télécommunications continueront leur expansion car le climat reste favorable à l'innovation et au changement, et la demande de certains services demeure vivace. S'il est peu probable que l'explosion de l'activité des années 1990 se reproduise, les perspectives ne sont pas sombres.

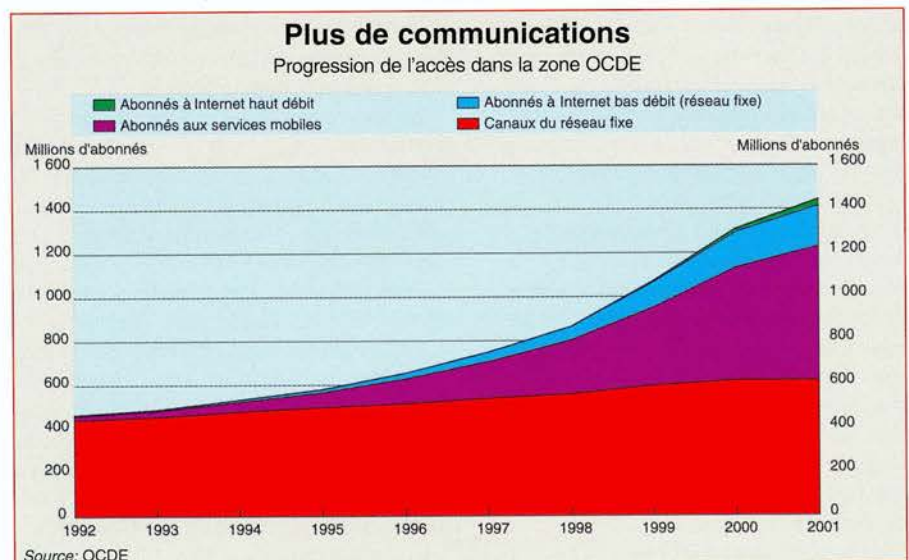
Pour l'heure, les opérateurs vont continuer sur leur lancée, équiper leurs réseaux pour Internet haut débit (large bande) et rechercher de nouveaux clients – conscients que ceux-ci voudront toujours communiquer moins cher si les nouvelles technologies le permettent. Par exemple, l'accès sans fil aux réseaux fixes commence à percer, avec des innovations comme la WiFi (wireless fidelity), dont l'impact sur l'accès à des services Internet rapides via des réseaux locaux pourrait bénéficier aux particuliers, aux entreprises (en particulier les PME) et aux voyageurs. La WiFi connaît quelques difficultés de jeunesse qui devront être surmontées pour permettre des applications comme le commerce électronique, par exemple. Reste que c'est dans ces deux domaines, les communications mobiles et Internet, qu'un gisement de développement semble exister ; c'est aussi dans ces domaines que l'industrie des télécommunications devra relever des défis particulièrement difficiles.

Tous branchés sans fil

Le mobile est presque omniprésent dans les pays de l'OCDE : on en viendrait presque à oublier combien ce phénomène est récent. Pourtant, environ 60 % des utilisateurs de mobiles en 2001 n'étaient équipés que depuis 1999. En 2001, la zone OCDE comptait 512 millions d'abonnés, soit la moitié de sa population, et 65 % des utilisateurs de mobiles dans le monde.

En 2001, les revenus des services de téléphonie mobile atteignaient US\$264,8 milliards, soit dix fois plus que dix ans plus tôt. On peut parler de révolution dans l'accès au sans fil. Ce secteur est apparu comme un eldorado pour les opérateurs : en 2001, le tiers du chiffre d'affaires des télécoms provenait des services mobiles.

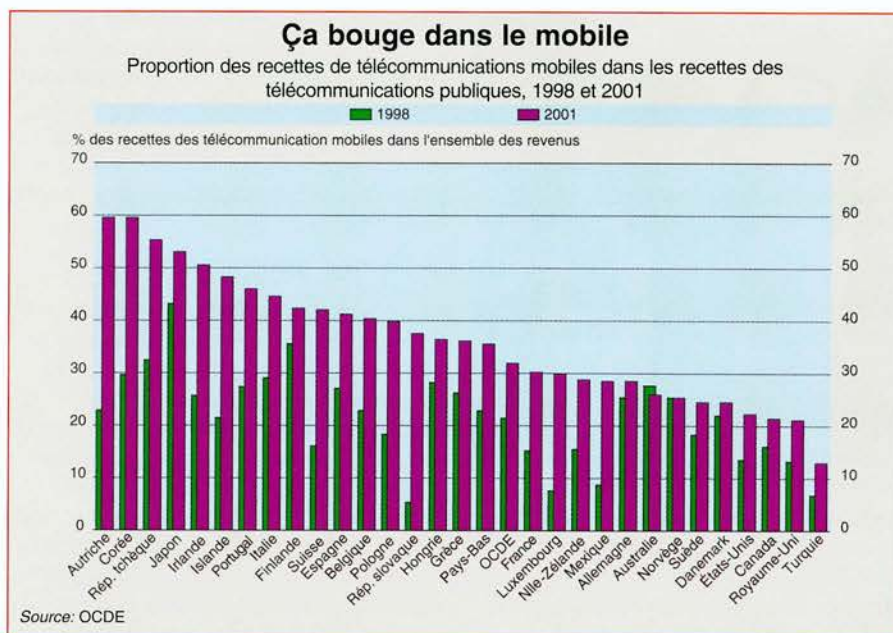
Malgré cet essor de la téléphonie mobile, son impact sur la croissance globale des télécoms a été décevant par rapport aux attentes de beaucoup d'investisseurs. Cela s'explique par plusieurs raisons. D'abord, comme les prix ont baissé, les nouveaux utilisateurs de mobiles, qui de surcroît utilisent souvent des cartes prépayées, ont généré un revenu moyen plus faible que les utilisateurs plus anciens. Le rythme accéléré de l'innovation dans le secteur des télécommunications s'est aussi traduit par le remplacement de certains anciens services par des nouveaux. Ainsi, le courrier électronique se substitue souvent à la télécopie et une partie des appels passés depuis des mobiles ne font que remplacer des appels qui auraient naguère emprunté le réseau fixe. De plus, le



rythme effréné de l'innovation et la flambée de certains titres ont poussé certains investisseurs financiers à surestimer l'engouement suscité et l'utilisation de certaines technologies, comme la fibre optique. Ils ont aussi sous-estimé certains éléments fondamentaux du marché, comme le temps qu'il faudrait aux nouveaux fournisseurs de services pour établir une présence concurrentielle sur les marchés locaux. Poser du câble est une chose, gagner des clients en est une autre. En revanche, certains analystes n'avaient pas prévu que de nouveaux entrants pourraient aussi facilement s'implanter sur le marché du transport avec leurs propres infrastructures, et générer de la concurrence, érodant des tarifs jusqu'alors élevés car monopolistiques.

Peu d'épisodes illustrent aussi bien les embûches qui guettent l'industrie des télécommunications que celui de l'attribution aux enchères des fréquences UMTS (Universal Mobile Telephone Service). Ces licences de téléphonie mobile de troisième génération (3G) représentaient la promesse d'un pas de géant vers l'exploitation de l'immense potentiel des communications sans fil. Au Royaume-Uni, le processus d'enchères rapporta US\$33 milliards. La même chose s'est passée en Allemagne, pour un montant de près de US\$47 milliards. Mais immédiatement après, l'atmosphère du marché se refroidit et les prix commencèrent à retomber. En Italie, les licences furent adjudgées pour un total de US\$11 milliards en 2000, et aux Pays-Bas elles furent enlevées pour US\$2,5 milliards. L'Union européenne avait stipulé fin 1998 que les pays membres devaient allouer leurs licences UMTS avant la fin 2001. Mais pendant la période des enchères, en même temps que faiblissait l'enthousiasme suscité par cette technologie, des restrictions financières ont limité sérieusement le pouvoir d'achat des opérateurs, surtout après l'éclatement de la bulle. L'UMTS a probablement un avenir dans la transmission à large bande, et il est déjà utilisé en télé-médecine. Mais la course aux licences a laissé beaucoup d'opérateurs pantelants et il leur faut procéder à des ajustements difficiles, sans parler de la concurrence de technologies d'accès moins chères qui font leur apparition.

Des mesures de régulation ont été suggérées pour faciliter la viabilité financière de l'UMTS et accélérer le lancement des services. Une possibilité serait d'autoriser les



opérateurs à partager des infrastructures, plutôt que les équipements de commutation ou de transport. Autre solution envisagée : autoriser les opérateurs à revendre leurs licences sur un marché secondaire.

Au-delà de la 3G, le marché du mobile poursuit sa croissance et il se peut très bien que de nouvelles innovations créent la surprise comme l'a fait le SMS (short messaging service). Le problème est surtout que personne ne peut prédire quelle sera la prochaine innovation ; aussi, les investisseurs sont prudents – on les comprend – et préfèrent souvent se concentrer sur le développement des marchés existants, notamment en trouvant de nouveaux abonnés au mobile, ce qui est loin d'être évident.

L'accès à Internet par liaison mobile est un domaine particulièrement prometteur, et on peut s'attendre à voir arriver des services de meilleure qualité et moins chers dans les années à venir. Jusqu'à une date récente, les connexions à Internet par mobiles cellulaires étaient très lentes par rapport aux connexions classiques sur ligne fixe, ce qui explique le nombre relativement faible d'abonnés à Internet mobile dans l'ensemble de la zone OCDE, à l'exception notable du Japon, qui dès 2001 comptait 40 millions d'abonnés. Mais pour bien comprendre les tendances actuelles en matière d'Internet, les signaux les plus clairs concernent les réseaux fixes.

En 2002, le nombre d'abonnements à Internet, toutes plates-formes confondues, était supérieur à 250 millions, ce qui

représente peut-être plus d'un demi milliard d'internautes. Pendant la seule année 2001, le nombre d'abonnés a progressé de 22 %, en partie grâce à l'émergence des comptes Internet « gratuits » – en fait payants par l'intermédiaire des factures de téléphone. Ce modèle connaît actuellement une certaine désaffection car les utilisateurs attendent maintenant des services plus rapides, de meilleure qualité et plus fiables, qui sont plus coûteux à fournir.

L'essentiel du potentiel de développement d'Internet réside probablement dans l'accès à la technologie du haut débit (bande large). De plus en plus, les internautes qui accèdent au réseau par modem à bas débit sont frustrés de la lenteur des téléchargements, des coupures de connexion et surtout en raison de la facturation à l'utilisation : pour eux la tentation du haut débit se fait de plus en plus forte. Le haut débit coûte plus cher que le bas débit dans la plupart des pays, mais il offre des connexions plus rapides et permet les transmissions de plus gros volumes de données, notamment de vidéo.

La principale qualité du haut débit est qu'il pourrait enfin concrétiser les promesses qu'Internet n'a pas pu tenir jusqu'à maintenant avec les technologies plus anciennes. En Australie, des médecins l'utilisent déjà en télé-médecine, notamment pour transmettre des radiographies. Les réseaux haut débit fixes et leurs extensions sans fil représentent un véritable espoir pour l'éducation, la recherche, le commerce



Des modèles au top

électronique et l'organisation du travail (avec notamment le télétravail). Les petites entreprises devraient particulièrement apprécier d'avoir des liaisons permanentes à Internet au meilleur prix.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, le développement des réseaux d'accès à haut débit s'accélère. C'est ainsi qu'en 2002, les pays de l'OCDE ont gagné plus de 20 millions d'abonnés haut débit, portant le total à 55 millions à la fin 2002.

Dans la seule année 2002, le nombre d'abonnés au DSL, qui permet des transmissions de haut débit et de volumes importants sur des fils de cuivre classiques déjà en place pour la téléphonie fixe, a presque doublé, passant de 16 à 30 millions. Le nombre d'abonnés au DSL a dépassé le nombre d'abonnés à Internet par câble fin 2001. On comptait 23 millions d'abonnés au câble fin 2002, contre 15 millions fin 2001.

Ces chiffres sont à comparer à ceux d'autres technologies d'accès à haut débit dites « alternatives », comme les liaisons directes bidirectionnelles par satellite, la desserte locale en fibre optique, les réseaux locaux ethernet (LAN) et les réseaux fixes sans fil. Certaines de ces techniques permettent les communications les plus rapides existantes, certaines sont plus chères que les plateformes qui dominent le marché, mais d'autres le sont moins. Au Japon, par exemple, la desserte résidentielle en fibre optique permet des débits allant jusqu'à 100 mégabits par seconde, ce qui est plusieurs fois le débit habituel d'une liaison par DSL ou par câble dans les autres pays de l'OCDE. Mais fin 2002, on comptait juste 3 millions d'abonnés par ces autres techniques. Ces plateformes continueront de s'adresser à des besoins

particuliers et certaines intéresseront les entreprises et les usagers résidentiels géographiquement isolés, hors de portée des réseaux large bande terrestres. En revanche, avec des systèmes bon marché comme le WiFi, il se pourrait que le DSL et le câble ne restent pas les premiers moteurs de croissance de la large bande.

Rôle des gouvernements

Clairement, le haut débit, qui connaît déjà l'une des plus fortes croissances jamais réalisées par un service de télécoms, n'est encore qu'aux premiers stades de son développement et des gisements de croissance existent. Mais permettra-t-il au secteur des télécoms de retrouver le chemin de la croissance ?

Cela dépend : il se peut que les innovations et l'expansion ne fassent que détourner une demande qui se serait portée sur d'autres marchés. Mais il est aussi possible qu'elle déclenche une reprise soutenue pour les opérateurs qui sauront se libérer de leur endettement et se restructurer, et en particulier devenir assez souples pour exploiter les innovations. Par ailleurs, tous les marchés ne sont pas entièrement développés. C'est là qu'intervient l'action des gouvernements.

Incontestablement, les pouvoirs publics ont beaucoup accompli pendant les années 1990, en établissant des agences de régulation indépendantes chargées d'ouvrir les marchés à la concurrence, d'empêcher les opérateurs historiques d'abuser de leurs positions dominantes et d'éviter les pratiques de collusion entre opérateurs. En matière de libéralisation des marchés, l'année 1998 a marqué un tournant : pour la première fois une majorité de pays de l'OCDE avaient libéralisé l'accès au marché du fixe et comptaient au moins trois opérateurs mobiles. Dès lors, plus d'un demi-milliard de connexions fixes et mobiles se sont ajoutées aux réseaux. La concurrence elle aussi s'est intensifiée, même si les privatisations sont plus lentes qu'on ne l'attendait. De plus, la majorité des pays de l'OCDE n'ont plus de restrictions sur les capitaux étrangers. Toutefois, la concurrence peine à s'établir au niveau local dans certains segments du marché. Même aux États-Unis, qui constituent l'un des marchés les plus avancés, la domination d'opérateurs historiques locaux s'est maintenue sur certains services. Là, comme dans d'autres pays, on s'accorde sur la nécessité d'une plus grande ouverture de

l'accès aux marchés locaux à la concurrence, mais les moyens de cette ouverture ne font pas l'unanimité : doit-elle passer par un partage des connexions existantes ou par de nouveaux investissements d'infrastructure par les opérateurs entrant sur le marché avec des plateformes « alternatives » ?

Le Japon, par exemple, a réalisé des progrès rapides de cette manière. Les autorités de régulation, qui ont imposé le dégroupage de la boucle locale en 2000, n'ont pas cédé à la pression d'opérateurs historiques comme Nippon Telegraph and Telephone Corporation qui souhaitaient que les prix restent élevés et l'accès à la concurrence limité. Fin 2002, les nouveaux entrants fournissaient plus de 60 % des liaisons haut débit et de nouveaux services comme la téléphonie Internet trouvaient rapidement une clientèle.

À court terme, la restructuration des télécommunications fera des victimes. Et comme dans les autres secteurs où tous les entrants ne survivent pas, le secteur des télécommunications va se renforcer à mesure que certaines entreprises disparaîtront ou seront absorbées par d'autres. Dans un premier temps, le nombre de concurrents pourrait diminuer et les prix augmenter.

Aussi douloureuse que soit la nécessaire restructuration de l'industrie, les gouvernements et les autorités de régulation devront résister à la tentation de soulager les entreprises en assouplissant les règles de la concurrence, voire en leur accordant des aides financières.

Message SMS aux gouvernements : la demande de communications va encore augmenter, mais à un rythme plus mesuré que pendant la deuxième moitié des années 1990. Même au plus fort du marasme financier, le secteur n'a cessé de progresser en taille, et les opportunités sont nombreuses dans le domaine de l'accès haut débit fixe et sans fil. Le principal défi pour les pouvoirs publics sera de continuer à œuvrer pour l'ouverture des marchés aux fournisseurs d'infrastructures et de services, tout en réduisant les risques de pratiques douteuses de la part des entreprises. Pour le reste, le secteur lui-même s'en chargera. ■

Références

- OCDE (2003) *Perspectives des communications*, Paris.
- OCDE (2003) *Perspectives économiques de l'OCDE*, N° 73, Paris.

SPECIAL SIBOS REPORT

To coincide with Sibos in Singapore, The Banker will be publishing a special report dedicated to the issues being debated at the conference this year.

In depth features to include chapters on:

- International cash payments/e-payments
- Securities Trading and Order Routing
- FX and CLS
- Trade Finance
- Messaging
- Operational Risk Management
- Clearing & Settlement

The Banker's Sibos report is the perfect opportunity for exhibitors at the event to reach delegates prior to the conference and advertise their services to our readers across the world.

To discuss advertising and sponsorship opportunities and receive a full synopsis of the report please call Philip Church now on +44 (0)20 7382 8595/philip.church@ft.com

Systemes de santé :

la rationalité économique à l'ordre du jour*

Elizabeth Docteur, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE, et
Howard Oxley, Département des affaires économiques, OCDE



Les sociétés des pays de l'OCDE n'ont jamais été aussi bien portantes. Le paradoxe, c'est qu'elles n'ont jamais autant dépensé pour leurs services de santé. Plus les gens sont en forme, moins ils devraient investir pour aller mieux. À moins que nous soyons en meilleure santé justement parce que nous dépensons plus. Mais a-t-on les moyens de faire face à cette hausse des coûts ? Et comment obtenir une meilleure rationalité économique en matière de santé ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui aux pouvoirs publics.

En 2001, les dépenses de santé représentaient en moyenne 8,4 % du PIB dans la zone OCDE, soit une augmentation de plus d'un point de pourcentage depuis 1990. Les États-Unis, qui ont consacré 13,9 % de leur PIB à la santé en 2001, sont ceux qui affectent aux soins et services de santé la part la plus importante de leurs ressources. Viennent ensuite la Suisse et l'Allemagne qui consacrent respectivement 10,9 % et 10,7 % de leur PIB à la santé. Pourtant, ces pays n'offrent pas

nécessairement de meilleurs services de santé que les autres. La France, par exemple, qui affecte une part moins importante de son PIB à la santé, obtient des résultats au moins aussi bons, si ce n'est meilleurs.

Si les soins et services de santé sont coûteux, cela tient à plusieurs raisons. La santé met en œuvre des technologies onéreuses : en fait, plus un système est innovant, plus les coûts sont élevés. Et, compte tenu des progrès dans l'imagerie, la pharmacologie et la biotechnologie, on peut

s'attendre à ce que la pression sur les dépenses s'accroisse encore.

De plus, les soins et services de santé sont un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui signifie des coûts élevés pour un personnel hautement qualifié – médecins, infirmières, personnel de soutien et, de plus en plus, gestionnaires et administrateurs. Ces coûts de main-d'œuvre tendent à augmenter en même temps que le PIB.

Par ailleurs, bien que le phénomène n'ait joué jusqu'à présent qu'un rôle relativement

limité, le vieillissement de la population devrait peser de plus en plus sur la progression des dépenses de santé à l'avenir. Ces dernières tendent à augmenter fortement à partir de 45 ans, avant de retomber aux âges les plus élevés. D'après les projections de l'OCDE, si la structure actuelle des coûts liée à l'âge se maintient, le vieillissement de la population entraînera une augmentation du total des dépenses de santé de près de 2 % du PIB en moyenne d'ici 2050.

En règle générale, les pays de l'OCDE dans lesquels le PIB par habitant est comparativement plus élevé, dépensent plus par habitant pour la santé, même si les écarts d'un pays à l'autre sont importants. Cela peut refléter en partie la volonté des pouvoirs publics de limiter les dépenses de santé ou traduire un choix des soins et services de santé par rapport à d'autres biens et services. À quelques exceptions près, les pays qui financent et assurent la prestation des services de santé dans le cadre du secteur public contrôlent plus aisément la progression des coûts. Et les pays dans lesquels les services sont financés par un payeur unique (le plus souvent public), tendent à dépenser moins que ceux dans lesquels il y a une multiplicité d'assureurs.

C'est parce qu'elle exerce de fortes pressions sur les budgets, que les pouvoirs publics surveillent de très près l'augmentation des dépenses de santé. Le

secteur public assume l'essentiel des dépenses de santé dans tous les pays de l'OCDE sauf trois via un système d'assurance maladie public et un financement direct des soins et services de santé. Même aux États-Unis, où les dépenses publiques représentent un peu moins de la moitié du total des dépenses de santé, la progression des dépenses est considérée comme inquiétante. Il n'y a guère en effet qu'en Islande, au Luxembourg et en Norvège que les dépenses publiques par tête consacrées à la santé soient plus élevées.

Des efforts intensifs

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics intensifient leurs efforts pour éviter de laisser filer les dépenses de santé. Et les résultats sont là. Au cours des trois dernières décennies, leur taux d'accroissement annuel moyen dans les pays de l'OCDE est passé de 6,2 % au cours des années 1970 à 3,1 % au cours des années 1980 et 3,3 % au cours des années 1990, soit une réduction de moitié en trente ans. Les efforts de maîtrise des coûts ont coïncidé avec le ralentissement de la progression des dépenses.

Trois types de mesures ont été mis en oeuvre : premièrement, une régulation visant les prix, les salaires et les intrants utilisés pour produire les services de santé – nombre de lits d'hôpital et effectifs médicaux, par exemple ; deuxièmement, des mesures de

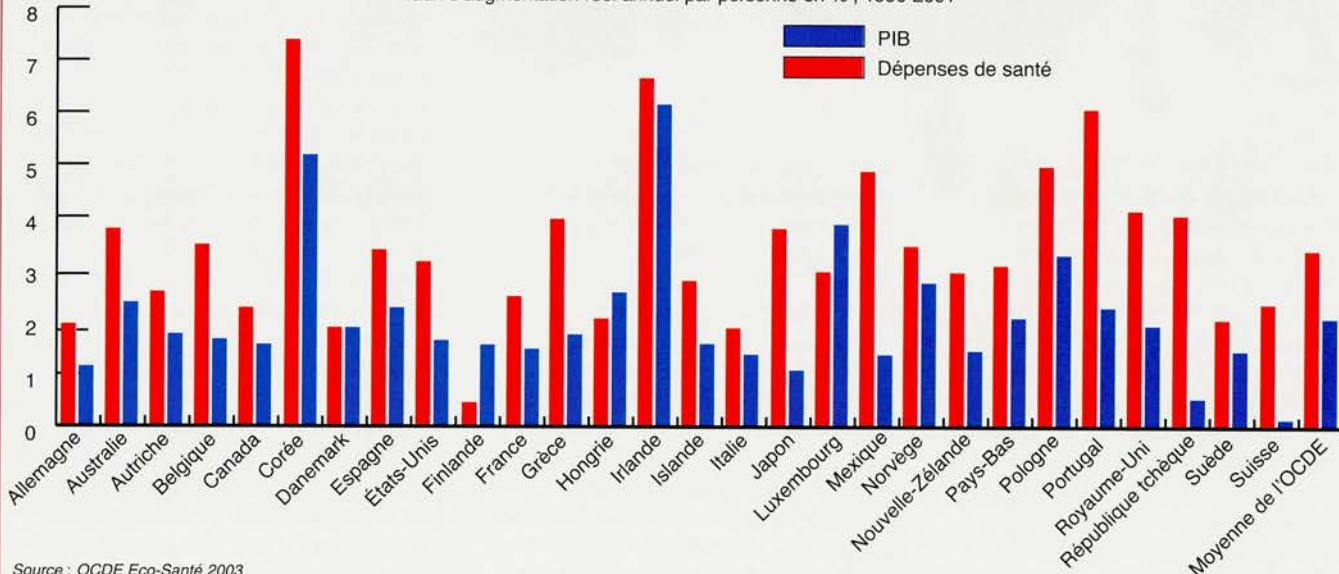
plafonnement des dépenses de santé – dotation globale et limitation par services ; et, troisièmement, un report des coûts sur le secteur privé, en particulier sur le patient qui utilise les services de santé par des mécanismes de participation à la dépense.

La plupart des pays, d'une manière ou d'une autre, régulent **les prix et les volumes d'activité dans le secteur de la santé**. Les pouvoirs publics peuvent encadrer les salaires, comme c'est fréquent dans les systèmes où la plupart des travailleurs de la santé sont des salariés du secteur public – pays nordiques, Grèce, Italie et Portugal, par exemple. Dans d'autres systèmes, les prix des biens et services médicaux sont généralement fixés par voie administrative, ou sous le contrôle de l'autorité publique lorsque les prix sont convenus entre acheteurs et prestataires. La plupart des pays ont pris des initiatives pour influencer sur l'activité des systèmes de santé, depuis la limitation du nombre des admissions dans les facultés de médecine à l'encadrement de l'accès à certaines technologies – scanners, radiologie, etc.

Mais ces mesures peuvent être contournées, au moins jusqu'à un certain point. Les prestataires de santé peuvent être tentés de compenser la limitation des prix en augmentant le volume des services fournis, par exemple en accueillant un plus grand nombre de patients, en multipliant les actes

Saine augmentation

Taux d'augmentation réel annuel par personne en %, 1990-2001



Source : OCDE Eco-Santé 2003

ou en privilégiant les prestations les mieux rétribuées. On peut même assister à un déplacement des services vers les secteurs ou les systèmes non soumis au contrôle des prix. C'est ce qu'on a pu observer dans certains pays, comme en Irlande, où coexistent les dispositifs publics et les dispositifs privés. Et il peut y avoir une dérive de la codification des actes lorsque la tarification est différenciée en fonction, par exemple, de la gravité de la maladie ou de la durée de la visite. Autrement dit, l'efficacité des mesures de contrôle des prix suppose que l'on ait pu repérer les failles du système et que l'on parvienne à éviter les dérives. Cela peut aussi impliquer des coûts administratifs lourds.

Autre solution largement utilisée pour réduire les dépenses publiques de santé : les mesures de **plafonnement budgétaire**. Dans un premier temps, elles ont concerné le secteur hospitalier, l'élément le plus coûteux du système de santé. Elles ont ensuite été étendues à d'autres prestataires et fournisseurs. De fait, il y a souvent aujourd'hui un budget global couvrant toutes les composantes de la dépense publique de santé et des plafonnements complémentaires sur les soins ambulatoires et les produits pharmaceutiques.

Cette méthode s'est révélée particulièrement efficace dans les pays comme le Danemark, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande où l'offre de soins et

services de santé est principalement la responsabilité du secteur public, et dans les pays à payeur unique comme le Canada. Mais ce type de mesure n'incite pas forcément les prestataires de services de santé à améliorer leur productivité. Ils ont plutôt tendance à dépenser jusqu'à hauteur du plafond qui leur est imparti. Et le fait de fixer les budgets en fonction des coûts rétrospectifs risque de favoriser les prestataires inefficients au détriment des autres. C'est pour cette raison que les pays de l'OCDE combinent désormais les mesures de plafonnement budgétaire avec des mesures prenant en compte la performance des hôpitaux.

Le déplacement des coûts sur le patient

Un problème de taille

Gaetan Lafortune, Unité des politiques de santé, OCDE



Il ressort de l'édition 2003 de *Eco-santé OCDE* que l'obésité est un problème de plus en plus préoccupant dans les pays membres de l'OCDE. Variable d'un pays à l'autre, son incidence va de 3 % de la population en Corée et au Japon, en 2001, à 31 % aux États-Unis en 1999.

Cette estimation, concernant les États-Unis, s'appuie sur les examens de santé effectifs, tandis que les données émanant de la plupart des autres pays proviennent de réponses de questionnaires d'auto-évaluation. Des enquêtes comparables fondées sur des entretiens réalisés aux États-Unis donnent des résultats moins

élevés, qui s'établissaient néanmoins à 22 % en 1999. De même, en Australie, le taux d'obésité calculé à partir des examens de santé conduits en 1999 était de 21 %, mais selon les données issues de questionnaires d'auto-évaluation, il s'élevait à 18 % en 2001.

Quoi qu'il en soit, les résultats sont alarmants. Ces vingt dernières années, d'après des mesures effectuées dans le cadre d'examens de santé, l'incidence de l'obésité a plus que doublé en Australie et a triplé au Royaume-Uni. Plus de 20 % de la population adulte de chacun de ces deux pays est désormais considérée comme obèse, ce qui correspond au taux atteint aux États-Unis il y a dix ans. En revanche, selon

des questionnaires d'auto-évaluation, le taux d'obésité reste proche de 10 % au Danemark, en Suède et en Norvège, mais aussi en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse, bien qu'il commence à augmenter dans ces pays également.

L'obésité est un facteur de risque connu pour plusieurs troubles, tels que le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, les problèmes respiratoires (asthme) et les affections musculo-squelettiques (arthrite). Elle a plusieurs causes également, dont l'absorption excessive de calories, le manque d'activité physique, la prédisposition génétique et les troubles endocriniens affectant les glandes qui produisent les hormones nécessaires aux fonctions physiques normales, comme le métabolisme et la croissance.

La culture et l'environnement, les habitudes alimentaires et les conditions de travail, ont eux aussi une incidence sur l'obésité. Une étude récente de Lawrence Frank, professeur associé d'aménagement urbain à l'Université de Colombie britannique, va même jusqu'à ranger la croissance urbaine parmi les facteurs possibles, dans la mesure où, en banlieue, on privilégie la voiture au détriment de la marche.

Les répercussions économiques et non économiques de l'obésité sont importantes. Aux États-Unis, Roland Sturm a récemment réalisé une étude sur les conséquences qu'engendre l'obésité sur les problèmes de santé, tels que le diabète ou l'asthme, et sur les coûts qu'ils induisent. Il a ensuite

– on parle parfois de **partage des coûts** – s'est développé, à des degrés divers dans les pays de l'OCDE, depuis les années 1980. Il porte essentiellement sur les dépenses pharmaceutiques où le choix du patient est guidé par le prix, plutôt que sur les tarifs des hôpitaux, qui résultent davantage des prescriptions des médecins que de considérations de prix. Certains médicaments dits « de confort » ou sans valeur thérapeutique prouvée ont ainsi cessé d'être remboursés. La participation du patient aux dépenses et le remboursement partiel des traitements sont désormais la règle dans de nombreux pays. Dans un certain nombre de cas, les paiements forfaitaires par prescription sont aujourd'hui

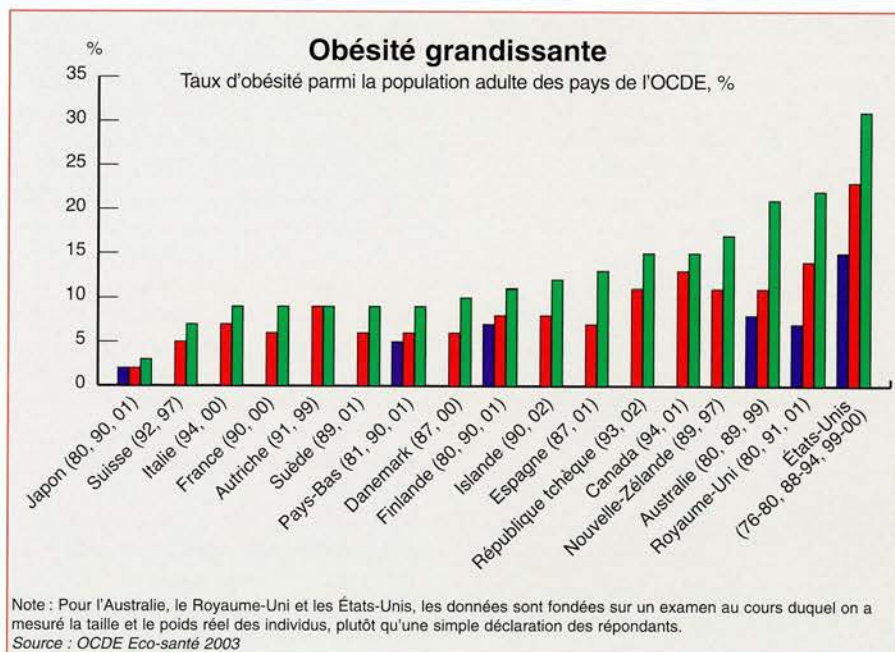
la norme. Des systèmes de prix de référence ont aussi été introduits dans certains pays. Le patient est alors encouragé à privilégier les médicaments génériques, moins coûteux. S'il opte pour des médicaments de marque plus coûteux, il sera moins bien couvert.

Quoique leur impact soit limité par la volonté de favoriser l'accès aux soins des plus pauvres et par les gros utilisateurs de services de santé, les mesures de partage des coûts ont apparemment eu un effet modeste sur la part des dépenses publiques dans la dépense totale. De fait, la progression de la part de la dépense publique dans le total des dépenses de santé a nettement ralenti au cours des années 1980 et, entre 1990 et 2000, la part moyenne du secteur public

dans le total des dépenses de santé est passée de 74 % à 72 %. La diminution peut paraître faible mais elle a mis fin aux fortes augmentations liées à l'expansion des programmes d'assurance maladie publics qui ont marqué les années 1970.

Un système plus efficace

En dépit de ces mesures de limitation et de contrôle, la croissance des dépenses de santé, même si elle s'est ralentie, continue néanmoins de dépasser la croissance économique globale dans de nombreux pays de l'OCDE. Pour autant, ce n'est pas nécessairement un problème pour les pouvoirs publics. Après tout, le bien-être des individus peut se trouver amélioré par un



effectué une comparaison avec les autres facteurs de risque comme le tabagisme ou la consommation d'alcool (voir les références). Les résultats indiquent que l'incidence de l'obésité sur les maladies chroniques étudiées équivaut à celle de vingt années de vieillissement, soit beaucoup plus que le tabagisme et l'alcoolisme.

Il a été estimé que l'obésité était responsable d'une augmentation annuelle moyenne des coûts de santé encore plus élevée que les coûts imputables au tabagisme. À tel point qu'aux États-Unis, un groupe de grands employeurs emmenés par Ford Motors, Honeywell, General Mills et

PepsiCo a annoncé en juin dernier le lancement d'une campagne destinée à encourager les salariés en surpoids à maigrir, dans l'optique d'améliorer leur santé mais aussi les résultats des entreprises en question. D'après le Dr. Vince Kerr, directeur des services de santé chez Ford, à l'échelle des États-Unis, les problèmes de poids majorent de US\$12 milliards par an les coûts des employeurs.

Ce qui est inquiétant, pour des pays comme l'Australie et le Royaume-Uni où le nombre d'obèses a augmenté depuis 1980, c'est qu'il y a un décalage dans le temps entre le moment où l'obésité se déclare et

celui où apparaissent les troubles associés, ce qui donne à penser que les problèmes de santé (et les coûts afférents) se manifesteront à retardement.

Les changements de régime alimentaire et l'exercice physique peuvent aider à lutter contre l'obésité. Mais cela reste plus facile à dire qu'à faire, d'autant que des obstacles comportementaux et environnementaux sont à l'œuvre. Outre les opérations de communication encourageant à mener une vie saine, la prévention de l'obésité dès l'enfance est sans doute une stratégie plus payante à long terme. Les campagnes axées sur la famille et à l'école peuvent y contribuer. La justice a peut-être un rôle à jouer elle aussi, puisque des poursuites ont récemment été engagées contre des fabricants et des distributeurs de produits alimentaires accusés de favoriser l'obésité. Certains groupes ont d'ailleurs décidé de prendre les devants, tels que le géant de l'agro-alimentaire Kraft qui a annoncé début juillet qu'il projetait de réduire la teneur en matières grasses et en sucre de ses produits. ■

Références

- Ebbeling, C. et al (2002), « Childhood obesity: Public-health crisis, common sense cure », *The Lancet* Vol. 360, Issue 9331, 10 août 2002.
- OMS (1997), *Obésité : prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale*, Genève.
- Seelye, K. (2003), « Cities Made for Walking May Be Fat Burners », *The New York Times*, 21 juin 2003.
- Sturm, R. (2002), « The Effects of Obesity, Smoking, and Drinking on Medical Problems and Costs », *Health Affairs*, Volume 21, Number 2, mars/avril 2002.

accroissement des dépenses publiques de santé, surtout si les progrès en termes de qualité des soins l'emportent sur le coût de la technologie et autres intrants. Cependant, les réalités budgétaires ont contraint les pouvoirs publics à chercher à obtenir des résultats équivalents, voire meilleurs, sur le plan de la santé mais à un moindre coût. Les efforts de maîtrise des coûts ayant porté leurs fruits, certains doutent désormais qu'un accroissement de la dépense dans le secteur de la santé soit nécessaire pour améliorer les résultats.

L'efficacité des systèmes de santé est très difficile à mesurer avec les données et les indicateurs dont on dispose aujourd'hui. Néanmoins, il apparaît qu'il existe de grandes disparités au sein de la zone OCDE dans ce qui est produit, la façon dont c'est produit et dans les conséquences en termes de santé. D'abord, le niveau des ressources humaines et du capital mobilisés dans ce secteur est très variable. En outre, il y a autant de combinaisons des dépenses entre soins ambulatoires et soins avec hospitalisation qu'il y a de pays. Le recours aux spécialistes et la consommation de produits pharmaceutiques sont eux aussi très variables. Enfin, pour une pathologie donnée, le traitement, l'intensité des soins et les pratiques diffèrent tant à l'intérieur d'un même pays que d'un pays à l'autre.

Les pouvoirs publics s'efforcent donc de

faire en sorte que leur système produise les meilleurs résultats possibles compte tenu des montants dépensés. La réforme la plus efficace à ce jour est peut-être celle qui a consisté à organiser le financement par type d'activité plutôt que sur la base d'une dotation globale. Au lieu de payer les soins

concurrence entre les prestataires de santé et en s'appuyant davantage sur les prix. C'est ainsi que dans de nombreux pays où le financement et la dispensation des soins sont publics, les fonctions hospitalières sont aujourd'hui plus nettement séparées. L'objectif est d'encourager une approche

La progression des dépenses de santé, même si elle s'est ralentie, continue de dépasser la croissance économique globale dans de nombreux pays de l'OCDE. Pour autant, ce n'est pas nécessairement un problème pour les pouvoirs publics.

sur la base des coûts réels, les hôpitaux reçoivent une somme forfaitaire pour chaque admission. Ce forfait est fixé au préalable pour chaque diagnostic en fonction des coûts estimés de celui-ci. Cela se traduit par une gestion plus efficiente des budgets. Cependant, c'est un système qui doit être suivi et contrôlé, ce qui peut générer des coûts de gestion et des coûts administratifs. De même, le fait de récompenser la productivité dans les divers secteurs d'activité de l'hôpital peut exercer une pression à la hausse sur les coûts, les hôpitaux cherchant à multiplier les admissions et à augmenter les volumes.

On a aussi intensifié les efforts visant à introduire une dose de marché dans le système, en instaurant, par exemple, une

plus gestionnaire, faisant davantage appel à des mécanismes de marché interne et à une comptabilité par unité.

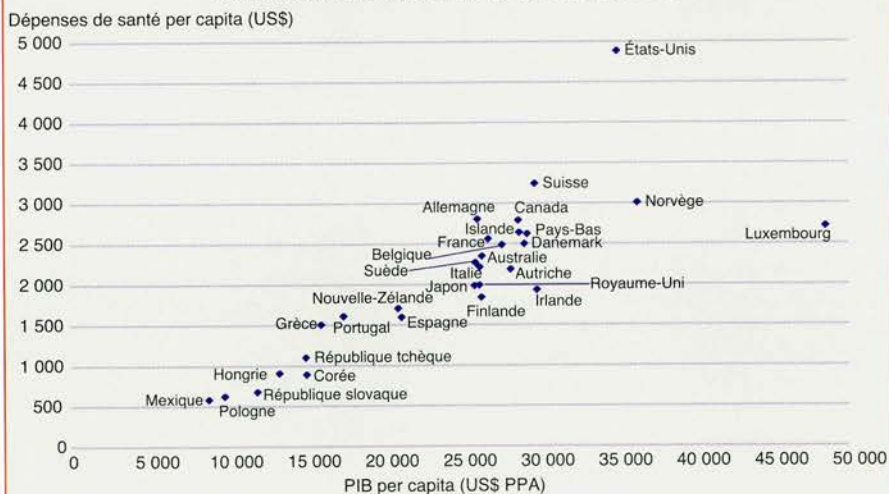
L'expérience du renforcement de la concurrence entre les assureurs, qui a été le principal axe de réforme dans les systèmes à payeurs multiples, invite à des conclusions nuancées. Dans les quelques pays où ce type de réforme a été introduit – Belgique, République tchèque, Pays-Bas et Allemagne – il semble que le renforcement de la concurrence sur le marché de l'assurance ait réduit la prime des assureurs, les encourageant à fournir un meilleur service et à réduire leurs frais administratifs. Cependant, comme le montre l'expérience des États-Unis, la segmentation du marché en fonction des risques peut créer des problèmes, surtout si les assureurs ont intérêt, financièrement parlant, à assurer plutôt des personnes en bonne santé. Le système de financement ne joue alors pas convenablement son rôle d'ajustement.

Cela étant, l'expérience des États-Unis peut contribuer à améliorer l'efficacité en limitant les coûts sans nuire aux résultats sur le plan de la santé. Dans ce système, où les réseaux de soins sont coordonnés, les patients acceptent une certaine limitation du choix des prestataires et des services. Cependant, cet exemple n'a pas été suivi par les assureurs privés d'autres pays, les pouvoirs publics limitant souvent fortement la capacité des réseaux de passer des contrats sélectifs et de peser sur l'offre de soins. Et, suite à une montée du mécontentement à la fin des années 1990, les assureurs aux États-Unis ont commencé à élargir, plutôt qu'à restreindre, le choix des patients concernant les prestataires et les traitements.

Pour maîtriser les coûts de la santé et la recherche d'une plus grande rationalité

Argent et santé

PIB et dépenses de santé par habitant, US\$ PPA*, 2001



*PPA = Parité de Pouvoir d'Achat. Cela permet d'éliminer les différences de niveau entre les prix des pays pour une meilleure comparaison.

Source : OCDE

économique, il n'existe pas de solution miracle. Il faut faire des arbitrages à plusieurs niveaux, sachant que l'amélioration de la réactivité du système de santé, l'accès équitable aux soins, la sécurité et l'efficacité des services entrent aussi en ligne de compte.

Pour améliorer l'utilité des dépenses de santé on peut aussi être amené à accroître les investissements, du moins à court terme. Les promoteurs des réformes, comme au Royaume-Uni où, pendant longtemps, on est parvenu à maîtriser les coûts, estiment qu'il pourrait devenir nécessaire d'augmenter à nouveau les financements pour améliorer l'efficacité et la productivité du système. De façon générale dans la zone de l'OCDE, on ferait un grand pas en avant en améliorant les systèmes d'information sur la santé et en se dotant de mesures plus fines de la performance des systèmes. Cela permettrait aux pays de savoir quand ils sont sur la bonne voie.

Aucun système de santé n'a pleinement atteint ses objectifs de performance. Tous sont confrontés à des défis, qu'il s'agisse des dépassements de coûts, de l'accès aux services ou du creusement des déficits. Mais l'objectif reste le même pour tous : trouver comment assurer les services de santé dont le public a besoin et qu'il demande, et cela de façon efficiente et pour un coût supportable. Ces défis se poseront avec plus d'acuité encore dans les années à venir. ■

Références

- OCDE (2003), *Eco-Santé OCDE 2003*, CD-ROM.
- OCDE (2003), *A Disease-Based Comparison of Health Systems: What is Best and at What Cost?*, Paris.
- OCDE (2002), *Être à la hauteur : Mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- Pour de plus amples informations, se reporter à notre site : www.oecd.org/health

* Cet article est inspiré d'un document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître, intitulé *Health Care Systems : Lessons from the Reform Experience*, dont les auteurs sont Elizabeth Docteur et Howard Oxley. Il s'agit d'un résumé, adapté, de la présentation écrite de John Martin, Directeur de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, devant le Joint Economic Committee du Congrès des États-Unis (10 avril 2003).

Tous en selle !

Le Tour de France fête cette année son 100^{ème} anniversaire et cet événement est l'occasion de rappeler tous les bienfaits de la « petite reine » pour la santé. La bicyclette est un moyen de transport d'usage très courant dans de nombreux pays. Les pistes cyclables et les parkings relais fleurissent actuellement dans les pays nordiques et dans certaines villes du Royaume-Uni et d'Allemagne où ils font parfois partie intégrante des schémas directeurs d'aménagement en complément des réseaux ferroviaires et d'autobus. Rappelons aussi l'exemple classique des Pays-Bas où la bicyclette a acquis depuis longtemps ses lettres de noblesse.

Or on oublie souvent, même dans ces pays, de rappeler que rouler à vélo c'est aussi faire de l'exercice. Dans un rapport publié en 2002, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) constate qu'une activité physique régulière diminue le risque de pathologies chroniques telles que les cardiopathies coronariennes, l'hypertension, l'obésité, le diabète, l'ostéoporose, le cancer du colon, la dépression et l'anxiété, et souligne que le cyclisme est une forme d'activité physique dont les effets sur le métabolisme sont bons pour la santé. Des études faites en Chine ont permis également d'établir un autre type de relation : dans ce pays, l'obésité et les troubles qui s'y rapportent ont augmenté à mesure que la population urbaine a abandonné la bicyclette (et la marche à pied) au profit des transports motorisés.

Comme l'indiquent les études réalisées par les experts de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), dans certaines villes, la moitié des déplacements se font à vélo, dans d'autres pratiquement aucun. Dans les pays de l'UE, 30 % des trajets motorisés font moins de 2 km et 50 % moins de 5 km. Or, même sur de telles distances, la bicyclette peut être salutaire : selon l'OMS, deux trajets quotidiens de 15 minutes seulement (domicile-travail, par exemple) peuvent avoir des effets bénéfiques notables sur la santé.

Au-delà de ces avantages, auxquels s'ajoutent bien entendu le caractère non polluant et le faible coût pour n'en citer que deux, il n'est pas si difficile de promouvoir l'usage de la bicyclette dès lors que la volonté politique est là. Si la plupart des initiatives en faveur du vélo ont été lancées dans une optique d'aménagement pour notamment améliorer la sécurité, réduire le trafic automobile et préserver les paysages, les considérations de santé leur donnent aujourd'hui une dimension nouvelle. De nos jours, on assiste à l'aménagement (parfois controversé) de pistes cyclables au cœur de grandes métropoles comme Londres ou Paris.

Ces choix posent un véritable défi aux pouvoirs publics. Les pistes cyclables ont un coût et exigent des plans de circulation précis. D'autre part, plus l'usage du vélo se développe, plus le nombre de cyclistes accidentés augmente. Ainsi aux Pays-Bas où la mortalité routière est pourtant relativement faible, pratiquement une victime de la route sur cinq est un cycliste. Des aménagements et équipements plus sûrs permettraient de réduire le nombre d'accidentés de la route, tous transports confondus : certains gouvernements encouragent déjà le port du casque et depuis cette année, le casque est obligatoire pour les coureurs du Tour de France.

Malheureusement, les affaires de dopage ont mis à mal depuis quelques années la crédibilité de la plus grande course cycliste du monde comme ambassadrice de la santé ; mais d'un autre côté, les exploits du champion en titre Lance Armstrong et sa lutte sans merci contre le cancer semblent nous envoyer un message simple et bien plus constructif : tous en selle. RJC

- Pour obtenir des informations relatives aux travaux menés par la CEMT sur le cyclisme, adressez vos messages à ecmt.contact@oecd.org
- Voir : www.who.org



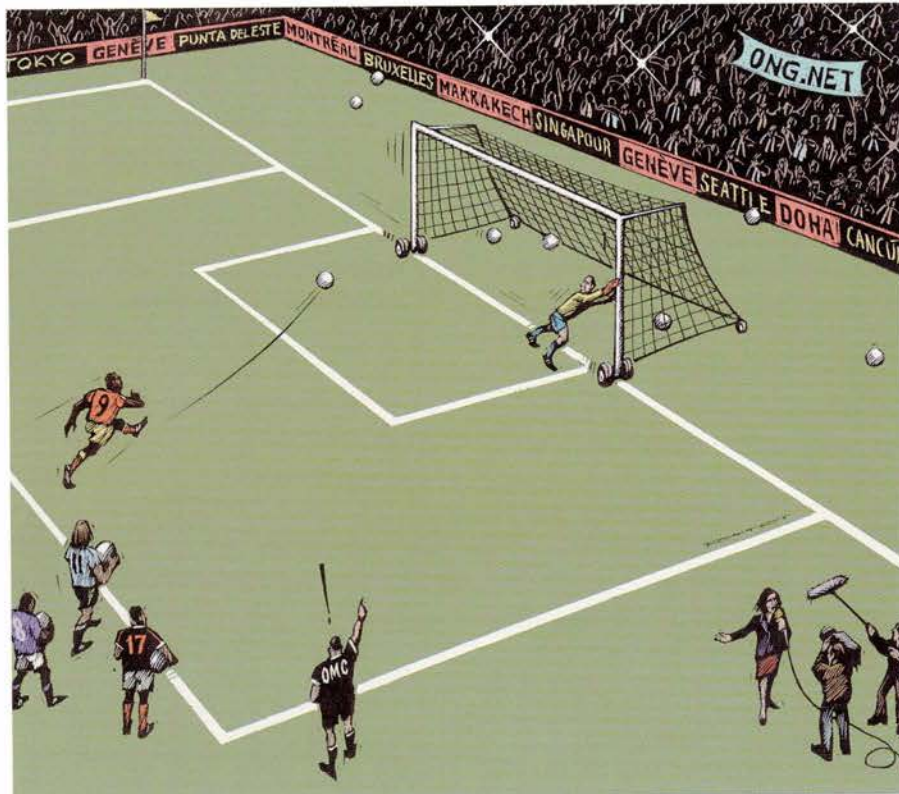
Bon anniversaire!

(c)Eric Galland/Rowens

Étapes marquantes sur la route de Cancún

Julia Nielson et Daria Taglioni, Direction des échanges, OCDE

Vous vous rappelez Seattle ? Ou était-ce Genève ? Les Conférences ministérielles de l'OMC sont désormais un événement qui figure régulièrement au calendrier politique mondial – elles sont, à certains égards, l'équivalent politique de la coupe du monde de football en termes d'intensité et d'attention médiatique, avec des finales parfois décevantes et même du grabuge dans la foule. La prochaine étape est la Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Cancún (Mexique) en septembre, avec là encore, parmi de grands espoirs, un ordre du jour chargé. Mais avant cette réunion, il peut être bon de récapituler le chemin parcouru jusque là.



Du GATT....

En 1947, le système commercial multilatéral fondé sur des règles est né officiellement avec la signature de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le GATT a fait de la non-discrimination un principe directeur du commerce mondial des marchandises et, durant des séries successives de négociations menées jusque dans les années 1970, a réussi à abaisser les hautes barrières tarifaires qui empoisonnaient le commerce mondial depuis les années 1930. Nous reprenons l'histoire 30 ans plus tard au Japon au moment de la genèse du Cycle d'Uruguay.

Tokyo – Avril 1979. Le système commercial aborde pour la première fois dans leur ensemble des questions non tarifaires qui entravent le commerce des marchandises, telles que les normes et les spécifications techniques. Le GATT devient un « GATT à la carte » avec la prolifération d'accords multilatéraux dans des domaines

comme les subventions, l'évaluation en douane et les licences d'importation, qui ne s'appliquent qu'à ceux (principalement des pays de l'OCDE) qui les signent. Les pays en développement négocient et obtiennent, sur un plan juridique, le droit de bénéficier d'un traitement préférentiel.

Genève – Novembre 1982. Les principes de base du Cycle d'Uruguay sont énoncés à une Conférence ministérielle des Parties contractantes à l'Accord général. La réalisation d'un consensus achoppe sur deux questions : le commerce agricole et l'inclusion ou non des services dans les règles commerciales multilatérales. Malgré cela, les ministres adoptent un programme de travail, notamment sur l'agriculture et les services, qui devient le point de départ de ce qui va devenir le programme de négociations du Cycle d'Uruguay.

Punta del Este – Septembre 1986. Les ministres du commerce lancent officiellement le Cycle de négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. Le plus vaste

mandat de négociations sur le commerce jamais arrêté comprend, outre l'accès au marché « traditionnel » (droits de douane sur les marchandises), des mandats de négociations sur les questions suivantes : renforcement des règles du système commercial, y compris amélioration des moyens de régler les mesures non tarifaires ; pour la première fois, application complète des règles commerciales multilatérales aux produits agricoles, aux textiles et aux vêtements ; et prise en compte de nouvelles questions posées par le commerce international, telles que les échanges de services et la protection des droits de propriété intellectuelle. Bien qu'ayant initialement été destiné à être mené à bien en quatre ans, le Cycle d'Uruguay s'appête à devenir le cycle de négociations le plus long mené à ce jour.

Montréal – Décembre 1988. Une deuxième phase du Cycle d'Uruguay commence après ce que l'on a appelé « l'examen à mi-parcours ». Des plans cadres

pour l'achèvement des négociations sont convenus dans 11 des 15 domaines de négociation – mais non parmi ceux qui posent certains des problèmes les plus épineux : l'agriculture, les droits de propriété intellectuelle, les textiles ainsi que les mesures de sauvegarde qui permettent aux pays de suspendre leurs engagements d'ouverture du marché lorsqu'ils sont confrontés à des importations portant atteinte à l'industrie nationale. Quelques « premiers résultats » sont néanmoins obtenus, tels qu'un certain accès au marché des produits tropicaux ; un système nouveau et rationalisé de règlement des différends ; et le Mécanisme d'examen des politiques commerciales.

Bruxelles – Décembre 1990. Le Cycle d'Uruguay devrait toucher à sa fin, mais les désaccords sur l'agriculture ainsi que les embryons de discussions sur les services et les textiles mettent un terme à la réunion. Il faudra encore près de quatre ans avant que le Cycle ne s'achève.

... à l'OMC

Marrakech – Avril 1994. Les ministres entérinent les résultats de sept ans et demi de négociations commerciales avec l'achèvement officiel du Cycle d'Uruguay, marqué par la signature d'une soixantaine d'accords et de décisions.

Peter Sutherland, Directeur général du GATT, qui œuvre au remplacement du GATT par une nouvelle institution, voit ses efforts aboutir avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) siégeant à Genève. Cette nouvelle OMC supervisera – notamment – les nouveaux accords sur l'agriculture, les services, les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires et l'élimination progressive des contingents applicables aux textiles et aux vêtements.

Avec l'OMC, tous les accords relèvent du même cadre et sont soumis à un nouveau mécanisme de règlement des différends réellement musclé. Les accords entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1995, date officielle de la fondation de l'OMC, M. Sutherland étant le premier Directeur général de cette institution, avant de passer la main à Renato Ruggiero en mai 1995. Dans le cadre de la première des questions « commerce et ... », il est établi un Comité du commerce et de l'environnement.

Singapour – Décembre 1996. La première Conférence ministérielle de l'OMC voit les rangs des membres de l'OMC s'étoffer jusqu'à dépasser 120 participants. Voyant un signal dans le « programme incorporé » du Cycle d'Uruguay – qui prévoit obligatoirement la reprise des négociations sur l'agriculture et les services dans les cinq ans – certains membres de l'OMC veulent se hâter avant la fin prochaine du siècle et commencent à parler d'envisager un Cycle du millénaire. Non sans soulever une certaine controverse, des groupes de travail sont mis en place sur les questions dites « de Singapour », à savoir échanges et investissement ; échanges et politique de la concurrence ; facilitation des échanges ; et transparence des marchés publics.

Genève – Mai 1998. La Conférence ministérielle célèbre le cinquantenaire du système commercial multilatéral en présence, notamment, de Nelson Mandela, Fidel Castro et Bill Clinton. Elle passe en revue le fonctionnement des Accords d'Uruguay, mais un certain nombre de membres souhaite de plus en plus que l'on envisage de lancer un Cycle du millénaire. Les principaux résultats sont la prorogation des mandats des groupes de travail sur les questions de Singapour et l'adoption d'une décision prévoyant le maintien de l'exemption de droits sur le commerce électronique (au moins jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC).

Seattle – Décembre 1999. Les rues de la ville sont envahies par la foule des adversaires de la mondialisation en colère. Cet événement baptisé « Bataille de Seattle » est une rude épreuve pour Mike Moore, le nouveau Directeur général, qui estime que la situation n'est guère meilleure à l'intérieur des salles de négociation. De profondes divergences divisent les membres de l'OMC sur la forme et la taille à donner au Cycle du nouveau millénaire : faut-il le centrer sur l'accès au marché dans l'agriculture, les services et les industries (et quelques autres domaines) ou en faire un cycle global, avec de nouvelles règles, comprenant les questions de Singapour ? La conférence s'est soldée par un échec. Les pourparlers sont suspendus sans aucun plan précis quant à la voie à suivre à l'avenir. Des pourparlers sur l'agriculture et les services s'ouvrent néanmoins le 1^{er} janvier 2000 dans le cadre du programme incorporé, mais les progrès sont lents.

Doha – Novembre 2001. La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC réussit à

donner le coup d'envoi d'un nouveau cycle de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD). En plus de l'agriculture et des services, un grand nombre d'autres questions figure à l'ordre du jour de cette conférence, parmi lesquelles les droits de douane industriels, les règles relatives aux subventions et antidumping et les questions d'environnement.

Une attention particulière est accordée aux grands problèmes de développement, tels que les moyens de mettre en œuvre les Accords d'Uruguay et le traitement spécial et différencié, les modifications possibles du mécanisme de règlement des différends, la protection des indications géographiques et les questions dites « de Singapour » relatives à l'investissement, à la politique de la concurrence à la facilitation des échanges et à la transparence dans les contrats publiques. La Chine et le Taipei chinois ont accédé à l'OMC dont ils sont devenus les 143^{ème} et 144^{ème} membres. Un accord a été atteint sur une Déclaration relative aux ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) et à la santé publique destinée à faciliter l'accès des pays pauvres aux médicaments protégés par des brevets.

Et ensuite?

Cancún – Septembre 2003. La cinquième Conférence ministérielle de l'OMC va se tenir à Cancún (Mexique) du 10 au 14 septembre sous la direction de son quatrième Directeur général, Supachai Panitchpakdi. Cette conférence doit passer en revue les progrès accomplis à ce jour dans le cadre du PDD et chercher à réaliser un accord sur des questions relatives à l'agriculture et aux produits industriels ; le lancement de négociations sur les questions de Singapour ; ainsi que les solutions à appliquer pour rendre opérationnels l'Accord sur les ADPIC, l'accès aux médicaments, et l'accord sur les règles relatives au traitement spécial et différencié qui doit être réservé aux pays en développement. Il s'agit là d'un autre vaste programme et la nécessité de prolongations ne serait pas une surprise.

Références :

- Nielson, J., « À votre service : Le commerce dans l'économie mondiale », *L'Observateur de l'OCDE* N°229, novembre 2001.
- Voir www.observateurocde.org
- Voir www.oecd.org/trade

L'économie chinoise

Le chemin est encore long

Ken Davies, Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises, OCDE

L'économie chinoise a beaucoup progressé depuis un quart de siècle. Il y a toutefois encore beaucoup à faire pour assurer le maintien d'une croissance rapide, et notamment de nouvelles mesures à prendre pour instaurer un climat propice à l'investissement étranger.

La Chine est considérée par beaucoup, et à juste titre, comme l'une des plus grandes réussites économiques de ces 20 dernières années. Le pays est passé d'un système économique fondé sur l'autarcie et la planification centrale à un système de plus en plus apparenté à une économie de marché, ouvert aux échanges et à l'investissement international, tout en maintenant la règle du parti unique. La croissance économique s'est accélérée, et la Chine est devenue l'une des premières puissances commerciales du monde, puisqu'elle se classe au sixième rang en ce qui concerne les échanges, exportations et importations combinées, et qu'elle est l'un des plus importants bénéficiaires d'investissement direct étranger (IDE). Le niveau de vie s'est nettement amélioré et les biens de consommation courants des pays de l'OCDE sont désormais également en circulation dans les villes chinoises.

La performance du pays a été si impressionnante sur divers fronts – PIB en valeur absolue, taux de croissance du PIB réel, résultats à l'exportation, accumulation de réserves de change, réduction de la pauvreté – que plusieurs économistes n'ont pas hésité à dire que la Chine pourrait prochainement s'imposer comme la première économie mondiale. Mais la vraie réussite du pays réside dans sa transformation économique alors qu'il faisait partie, il y a une génération encore, des pays les plus pauvres et les plus isolés du monde.

L'IDE a sans conteste joué un rôle déterminant dans cette transformation. Avant 1978, l'investissement étranger était

indésirable, à quelques exceptions près, comme par exemple l'aide soviétique dans les années 1950. Les investisseurs étrangers étaient considérés avec suspicion et hostilité par les responsables. Les multinationales évitaient la Chine pour cette raison, mais aussi faute de pouvoir compter sur un cadre juridique solide apte à favoriser l'investissement étranger, sans parler du sous-développement du marché intérieur. Les revenus étaient alors faibles et 80 % de la population vivaient dans les communes rurales et touchaient un revenu qui leur était essentiellement versé en nature.

Avec la politique « porte ouverte » engagée en 1978, la Chine a commencé à accueillir les investisseurs étrangers en nombre sans cesse croissant, mettant à leur disposition une infrastructure matérielle et institutionnelle et leur offrant des incitations fiscales. En les attirant bien sûr aussi par la perspective d'un marché émergent potentiellement énorme.

La politique et la législation relatives à l'investissement étranger ont été progressivement libéralisées. La dernière vague de mesures de libéralisation a résulté de l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fin 2001, laquelle a abouti à un processus d'ouverture des principaux secteurs de services à l'investissement étranger à l'horizon 2006.

Les entrées d'IDE sont passées de US\$916 millions d'investissements effectifs par an en 1983 à US\$3 487 millions en 1990. Elles ont ensuite connu une rapide accélération au milieu des années 1990 avant

de se stabiliser en 2000. La Chine est devenue en 2002 le premier bénéficiaire d'IDE dans le monde, puisqu'elle reçoit près de US\$53 milliards (voir *L'Observateur de l'OCDE* N° 237).

Ces progrès sont louables, surtout si l'on considère les antécédents économiques de la Chine ou l'évolution d'autres pays en développement de taille et de niveau de développement comparables. Toutefois, l'élan d'euphorie qui conduit certains observateurs, depuis quelques années, à faire de la Chine une « superpuissance économique » est certainement prématuré.

Aussi rapide qu'il soit, le rythme de la croissance économique chinoise de ces dernières années a probablement été amplifié par les statistiques officielles. Des économistes attentifs ont ainsi noté un décalage systématique entre le taux de croissance de la production industrielle et de la consommation d'énergie et des volumes de fret, nettement inférieurs.

Le Bureau chinois des statistiques (NBS) a révisé à la baisse le taux de croissance du PIB réel du pays, conscient du fait que les gouvernements des provinces ont trop souvent exagéré les performances régionales. De fait, certaines années, le taux de croissance national ne reflétait pas la réalité économique – notamment en 1998, où le NBS a fait état d'un taux de croissance de près de 8 % alors que les faits laissent plutôt penser que cette dernière s'était nettement ralentie.

Avec le concours de l'OCDE, le NBS s'applique aujourd'hui à améliorer sa méthodologie. Il abandonne progressivement par exemple la pratique laborieuse et source d'erreurs qui consiste à tout comptabiliser, au profit d'enquêtes par sondage du type utilisé par les pays de l'OCDE, de façon à établir plus précisément ce qui se passe dans l'ensemble de l'économie.

Il va sans dire que les méthodes appliquées pendant des décennies de planification centrale ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Déjà, les efforts déployés pour traduire les statistiques existantes du PIB en estimations raisonnablement précises du revenu par habitant permettant des comparaisons internationales ont achoppé à cause du manque d'informations, notamment sur les niveaux de prix. En effet, cela empêche d'établir un taux de change fiable sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA), autrement dit de comparer les prix de

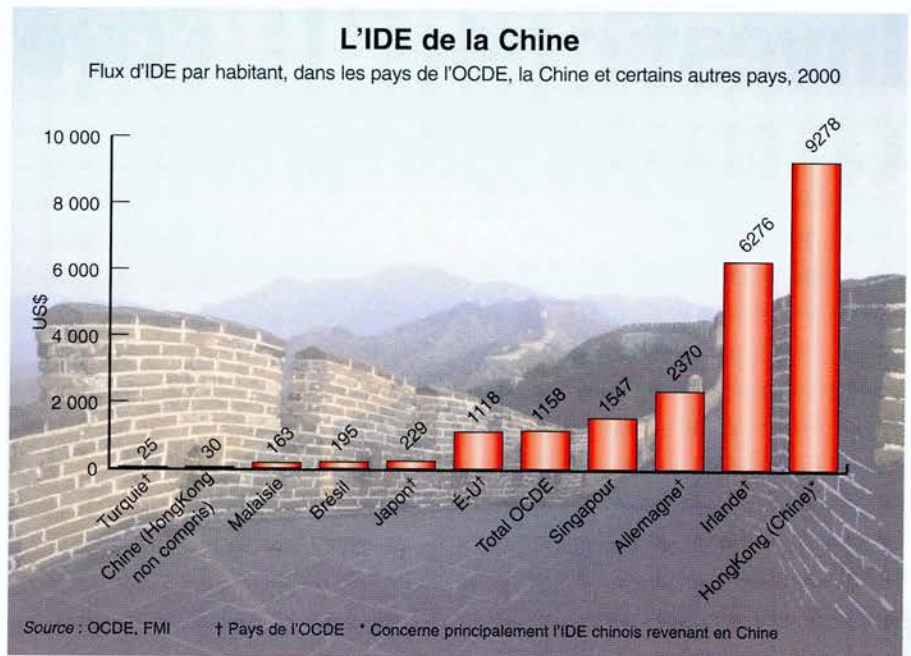
produits identiques sur la base d'une valeur de la monnaie qui élimine les différences de niveau de vie entre les pays. Par ailleurs, les estimations du revenu national brut (RNB) chinois réalisées par la Banque mondiale ont beaucoup fluctué, et certains experts les jugent surévaluées. Même dans ces conditions, les chiffres actuels de la Banque mondiale placent la Chine au 127^e rang sur 208 économies en ce qui concerne le RNB par habitant, en tenant compte des PPA.

De même, les prévisions selon lesquelles l'économie chinoise deviendra la première économie mondiale reposent généralement sur des estimations de taux de change PPA qui ne sont pas fiables. Une évaluation plus réaliste place le pays au sixième rang sur le front des échanges (importations-exportations), dans la mesure où ces échanges sont exprimés en US\$ courants, ce qui supprime les problèmes de taux de change.

Les statistiques officielles chinoises concernant l'IDE sont généralement acceptées en tant que telles par le reste du monde, mais il y a là aussi de quoi s'interroger. Comme le souligne une nouvelle étude de l'OCDE sur l'investissement, intitulée *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Chine, Progrès et enjeux de la réforme*, ces statistiques ne sont pas encore calculées suivant les procédures standard recommandées par l'OCDE et le FMI. L'important décalage entre les flux d'IDE en provenance des pays de l'OCDE tels qu'ils sont comptabilisés par la Chine (US\$77 milliards.) et par les pays de l'OCDE eux-mêmes (US\$39,3 milliards) montre que les statistiques officielles surestiment probablement l'absorption d'IDE par la Chine.

Une part non connue, mais certainement significative, des entrées d'IDE émane de la Chine elle-même, selon la pratique des « allers-retours », sous la forme d'investissements qui transitent via Hong Kong Chine, ou d'autres sources putatives, telles que des paradis fiscaux extraterritoriaux, afin de tirer parti des incitations offertes (exonérations fiscales, par exemple). Les apports d'IDE en provenance de Hong Kong Chine sont encore comptabilisés comme des entrées d'IDE alors que, dans la pratique, il s'agit d'investissements de source nationale qui devraient être soustraits de l'IDE total.

En outre, l'attrait que présente la Chine comme destination d'IDE est également



ramené à de plus justes proportions si l'on prend en compte la taille de la population. Les entrées d'IDE par habitant sont bien inférieures en Chine à ce qu'elles sont dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Elles sont même en dessous des IDE de certains pays en développement d'Asie du Sud-Est comme la Malaisie et la Thaïlande, bien que ceux-ci se plaignent du détournement d'IDE exercé par la Chine. La Chine souhaite maintenant attirer davantage d'IDE, tout particulièrement dans les services et les secteurs de fabrication de produits de haute technologie dans lesquels les multinationales des pays de l'OCDE occupent une place dominante, plutôt que pour des projets à court terme relativement consommateurs de main-d'œuvre qui ont fait florès par le passé.

Pour aider en ce sens les responsables de l'élaboration des politiques en Chine, la nouvelle étude de l'OCDE présente un éventail d'options en vue d'éliminer les survivances du protectionnisme au plan local, de simplifier le processus encore complexe d'approbation des projets ouverts à l'investissement étranger et de réexaminer les restrictions qui subsistent encore sur les participations étrangères et qui compliquent l'exercice, par les étrangers, d'une activité dans des secteurs aussi divers que les industries extractives, l'industrie chimique et la production alimentaire. De même, les autorités devraient ouvrir davantage les marchés financiers chinois aux investisseurs

étrangers, par exemple en autorisant plus d'entreprises à capitaux étrangers à être cotées sur les places boursières chinoises et en leur permettant d'émettre des obligations, tout en rendant plus transparentes les législations et réglementations fiscales. La politique de la concurrence doit aussi être renforcée, de façon notamment à harmoniser les règles applicables aux entreprises.

Le système juridique est un autre secteur clé où des progrès seraient souhaitables. Les efforts déployés actuellement pour en améliorer le fonctionnement et l'indépendance doivent être intensifiés. Le gouvernement chinois doit en particulier être encouragé dans son action visant à améliorer l'efficacité et renforcer l'indépendance des tribunaux chinois. Quant aux droits de propriété, ils doivent aussi être renforcés.

La coopération avec la Chine, dans le domaine de l'investissement comme dans d'autres, a pour objet d'aider le pays à remédier à ces problèmes et à consolider ses progrès vers l'instauration durable d'une économie ouverte et équitable. ■

Références

- OCDE (2003), *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Chine, Progrès et enjeux de la réforme* (à paraître).
- Ögütçü, M. et Taube, M. (2002), « Développement régional en Chine », *L'Observateur de l'OCDE*, N° 231/232, mai 2002.
- Voir www.oecdobserver.org/china et www.oecd.org/ccrim

Investir pour le développement

Le rôle des entreprises

Noah Beckwith, Economics and Development Affairs, Aureos Advisers, Royaume-Uni*



Le développement socialement responsable devient le concept à la mode pour les fonds de placement privés. Mais, l'on peut se demander s'il est possible de concilier ainsi les impératifs commerciaux et les objectifs de développement. Noah Beckwith répond par l'affirmative tout en posant certaines conditions.

Les fonds de placement qui investissent dans de petites et moyennes entreprises de pays en développement commencent à se multiplier. D'après le Social Investment Forum des États-Unis, les capitaux nets qui se sont dirigés vers ce type de fonds ont dépassé les US\$185 millions, au premier trimestre 2003. Mais, à l'heure du développement durable et de la responsabilité des entreprises, cette prolifération soulève certaines questions que les investisseurs socialement responsables se posent depuis longtemps. On peut, en effet, se demander si la poursuite d'objectifs de développement, dits « non financiers » ou « immatériels », compromet la viabilité commerciale de l'investissement en faussant l'équation risque-gain ou si elle améliore les perspectives de rentabilité ?

Certes, les dimensions sociale, environnementale et économique de l'investissement dans les marchés des pays développés suscitent un intérêt accru. Mais,

cela ne s'est pas accompagné d'une définition claire des arbitrages jugés acceptables - si tant est qu'il en existe - entre les objectifs commerciaux et d'autres objectifs, non financiers. Par ailleurs, dans les pays en développement, le débat a pris une nouvelle dimension avec la référence à la notion de « durabilité » notion parfois nébuleuse qui permet de se retrancher derrière des avantages socio-économiques apparemment élevés pour expliquer une rentabilité décevante. Quel que soit le contexte, force est de constater que la relation entre les aspects financiers et les aspects immatériels pose problème à la communauté des investisseurs.

Cela tient, en partie, à la manière dont le débat est posé. Dans le meilleur des cas, même si l'on estime qu'il faut accorder plus d'attention aux objectifs de développement, ces derniers sont présentés comme extérieurs et secondaires par rapport aux objectifs commerciaux. Dans le pire des cas, les deux types d'objectifs sont perçus comme antinomiques, les objectifs de développement étant mis de l'avant pour des raisons politiques et reléguant au second plan la recherche de la rentabilité. Mais, il est possible d'avoir une autre vision des choses. Selon celle-ci, tant que l'on considérera les objectifs de développement comme un *moyen* au service des résultats commerciaux et non comme une *fin* en soi, il sera difficile de concilier les deux objectifs.

Les arguments des tenants de l'investissement socialement responsable (ISR) sont convaincants. Ces derniers mettent l'accent sur les avantages considérables qu'en retirent les entreprises qui y adhèrent : fidélisation du consommateur, amélioration de l'image de marque et de la réputation, accès plus facile aux capitaux, innovation en matière de produits et de services, capacité accrue d'attirer et de retenir le personnel... Ils insistent également sur la sensibilisation

de l'entreprise. Pour offrir une rentabilité satisfaisante à long terme à ses actionnaires, celle-ci doit se rendre compte de la nécessité de rallier autour de son image et de ses produits toutes les parties prenantes : salariés, consommateurs, fournisseurs, concurrents, collectivités, administrations locales, pouvoirs publics... Cette approche mise sur le fait qu'il existe une relation de miroir entre la partie prenante/producteur et la partie prenante/consommateur et que l'intégration de cette interaction dans la stratégie de l'entreprise favorisera la conciliation entre objectifs commerciaux et préoccupations socio-économiques et environnementales.

Mais, une telle approche est-elle rentable ? La communauté des investisseurs socialement responsables concède qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Il n'empêche que certains fonds socialement responsables du monde développé ont mieux résisté aux récentes turbulences des marchés que les fonds classiques. En fait, les entreprises composant le FTSE4Good Index et le Dow Jones Sustainability Index, deux indices nouvellement créés, ont régulièrement affiché des performances supérieures à la moyenne lors des récents retournements.

De leur côté, les arguments contre l'ISR font également mouche, même si, comme les autres, ils restent du domaine de l'hypothèse et partent du postulat que l'association de considérations non financières à l'impératif risque/rentabilité fausse l'affectation des ressources et représente un coût pour l'investisseur.

Ces détracteurs font également valoir que la structure même des entreprises complique la réalisation des objectifs immatériels. Les actionnaires ne demandent-ils pas aux dirigeants de maximiser les bénéfices et les incitations qui leur sont offertes ne reflètent-elles pas généralement cette priorité ? Dans ces conditions, l'affectation de ressources à des domaines « non essentiels » comme le préconise l'approche ISR, pourrait avoir des incidences, commerciales et personnelles, négatives pour ces dirigeants.

Par ailleurs, les cyniques affirment que l'ISR s'apparente beaucoup à un simple exercice de relations publiques, fondé sur un ensemble non cohérent de valeurs et, le plus souvent, opportuniste et mal préparé. Des expériences comme en ont connu Union Carbide à Bhopal, en Inde, ou Shell avec la

communauté Ogoni au Nigeria dans les années 1980 n'ont suscité qu'un intérêt superficiel pour des questions telles que la dégradation de l'environnement, les droits de l'homme, la réduction de la pauvreté, etc., l'objectif étant d'abord d'éviter les procédures judiciaires, mais aussi de tenir compte de l'émergence de ce type de préoccupations au sein de la communauté internationale et dans les médias.

Juste équilibre

À l'instar d'autres fonds de placement actifs dans les pays en développement, notre société, Aureos Capital, doit trouver le juste équilibre entre les objectifs commerciaux et les objectifs de développement. Créée conjointement par le Fonds norvégien pour les pays en développement (Norfund) et CDC Capital Partners (ex-Commonwealth Development Corporation), Aureos Capital attire des investisseurs dont 97 % sont des institutions à vocation mixte : organismes de financement du développement, banques multilatérales de développement, organisations régionales de développement, institutions financières locales... Cela ne réduit pas pour autant notre impératif commercial, bien au contraire. En effet, ces institutions reconnaissent parfaitement que l'obtention de résultats commerciaux conditionne la viabilité des fonds de capital-risque dans les pays en développement, la participation du secteur privé à ces fonds et, enfin, l'augmentation de ce type d'investissement sur les marchés concernés, notamment en Afrique subsaharienne.

Mais, pour satisfaire ces investisseurs aux exigences particulières, il est également clair que ces fonds ne peuvent poursuivre leurs objectifs commerciaux sans tenir compte de la dimension développement. De fait, ils ont vocation à rechercher simultanément la rentabilité et les résultats en matière de développement. Mais cela est-il possible ?

La réponse est positive, la solution résidant dans une définition élargie de la durabilité qui englobe à la fois la viabilité commerciale et la durabilité du développement et qui éclaire les points de convergence entre les deux notions. On définit souvent le développement durable comme une trajectoire de développement qui répond aux besoins du présent sans hypothéquer les besoins et les attentes des générations futures, en préservant, notamment, l'environnement. Cette définition constitue

un bon point de départ, mais se limite à minimiser les retombées négatives, telles que la dégradation de l'environnement et les menaces pesant sur les générations à venir. Il semble qu'il y ait tout à gagner à intégrer dans la notion de durabilité l'idée des moyens et des fins. Selon cette définition élargie de la durabilité, les objectifs de développement ou objectifs immatériels – capacité de gestion améliorée et application des principes de gouvernement d'entreprise, formation et valorisation des ressources humaines, pratiques exemplaires dans le domaine de l'environnement, etc. – sont considérés comme des éléments constitutifs de la stratégie de l'entreprise. Ces « moyens » visent à maximiser la valeur pour les investisseurs, par opposition à des objectifs accessoires (des « fins ») qui seraient poursuivis sans enthousiasme à côté de la recherche du profit. De cette manière, la durabilité non seulement rétrécit le fossé entre objectifs commerciaux et objectifs de développement, mais les présente en outre comme des éléments d'une dynamique qui se renforcent mutuellement au lieu de s'exclure.

En d'autres mots, il est préférable d'envisager les objectifs commerciaux comme faisant partie des éléments constitutifs du développement durable. Et ils ne doivent pas être négligés. Au contraire, pour des fonds de placement comme Aureos, investir sans donner sa juste place à l'impératif commercial constituerait un non-sens. En effet, de tels investissements se réduiraient à des subventions à peine déguisées qui, une fois supprimées, entraîneraient probablement la stagnation ou la faillite des entreprises concernées. En outre, la viabilité financière est essentielle si l'on veut que l'entreprise puisse résister à des chocs externes, tels des baisses de prix ou encore des changements ad hoc de politiques qui sont chose courante dans les pays en développement. Enfin, l'impératif commercial favorise la professionnalisation des entreprises et garantit l'instauration de montages financiers adaptés.

Cela étant, la difficulté vient de la nécessité d'intégrer les objectifs immatériels à la stratégie de l'entreprise en tant qu'élément constitutif de la durabilité, de telle sorte que l'interaction entre les aspects financiers et non financiers soit perçue comme un processus complémentaire et fondamental axé sur la création de valeur.

Et c'est bien là que le débat sur les fonds socialement responsables est particulièrement

Petites et prospères

Le processus de Bologne

Encourager l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondialisée

Si la petite taille peut être synonyme de succès dans le monde des affaires, elle peut aussi représenter un handicap, dans les périodes fastes comme dans les périodes difficiles. La paperasserie, les taxes et charges diverses, les coûts du capital, les réglementations de l'emploi, les frais juridiques sont autant de questions qui absorbent, en effet, une bonne partie du temps et des ressources financières des petites et moyennes entreprises. En dépit de ces difficultés, les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 95 % de l'effectif total et fournissent de 60 % à 70 % des emplois dans la zone OCDE. Elles jouent un rôle moteur essentiel sur le plan économique, en mettant leurs capitaux, leur capacité d'innovation et leurs compétences au service des consommateurs et en canalisant leurs ressources financières et leur expertise vers les grandes entreprises. Il serait donc hautement souhaitable que les décideurs puissent faire un peu plus pour les y aider.

Tel était précisément l'objectif de la première grande conférence ministérielle internationale sur les PME dont le thème était : « Améliorer la compétitivité des PME dans l'économie mondiale : stratégies et politiques ». Organisée par l'OCDE à Bologne, Italie, en juin 2000, elle a constitué

une occasion précieuse d'identifier les mesures que pourraient prendre les autorités publiques et le secteur privé pour aider les PME à développer leurs atouts locaux tout en bénéficiant de la mondialisation.

L'un des résultats majeurs de la conférence a été l'adoption de la Charte de Bologne sur les politiques en faveur des PME par près de 50 pays. Outre tous ceux appartenant à l'OCDE, la liste comprend plusieurs grands pays en développement comme le Brésil, la Chine et l'Afrique du Sud, et des plus petits, tels le Costa Rica et l'Ouzbékistan. La Charte de Bologne fournit un cadre de référence aux pays qui souhaitent accroître l'efficacité des politiques destinées à encourager l'entrepreneuriat et à favoriser le développement et la compétitivité des petites entreprises à tous les niveaux : local, national et international. Elle préconise le dialogue et la coopération entre les organisations et les institutions internationales et recommande des mesures concrètes. Parmi celles-ci, mentionnons les mesures visant à faciliter l'accès des PME aux réseaux d'innovation ainsi qu'aux programmes de R&D et aux marchés publics.

La Conférence a donné naissance au Processus de Bologne dans le cadre duquel l'OCDE rassemble plus de 70 pays et plus de 50 organisations, institutions et ONG

sur la relation entre les objectifs immatériels et la valeur de l'entreprise. Comme l'ont démontré les récentes faillites de sociétés dans des pays de l'OCDE, la valeur d'une entreprise est, en effet, une notion pluridimensionnelle qui va bien au-delà des aspects strictement financiers. Quant au profit, il est fonction de cette même valeur et, loin de se résumer à la seule lecture du bilan, il englobe les dimensions socio-économiques et environnementales d'une activité donnée. Logiquement, de bonnes relations publiques ne sauraient donc remplacer une bonne gestion.

En définitive, pour les fonds de placement actifs dans les pays en développement comme Aureos, la difficulté est d'arriver à

internationales. Le processus se fixe un triple objectif : encourager l'élaboration d'un programme visant à développer l'entrepreneuriat et la compétitivité des PME à l'échelle mondiale ; aider les pouvoirs publics à identifier les mesures qui permettraient aux chefs d'entreprise et aux PME de bénéficier davantage de la mondialisation ; et, enfin, renforcer le dialogue à haut niveau à propos des politiques en faveur des PME entre les diverses parties : décideurs, entreprises, et organisations et institutions nationales et internationales.

Une seconde grande conférence ministérielle sur les PME aura lieu en Turquie, du 3 au 5 juin 2004, sur le thème « Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondialisée ». Les décideurs politiques auront ainsi une autre occasion précieuse de réfléchir aux mesures favorisant le dynamisme et la prospérité de cette catégorie d'entreprises... un objectif qui ne peut que servir l'intérêt général. ■

- OCDE (2002), *Perspectives de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises*, Paris.
- Voir : www.oecd.org/sti/smes
- Pour plus d'informations sur la Conférence et la Charte de Bologne : www.conferenzabologna.ipsi.it

instructif et que la définition élargie de la durabilité crée de nouvelles possibilités de concilier la recherche du profit et les objectifs de développement. Il est évident, même si l'on se contente de consulter rapidement la littérature consacrée à l'ISR, que les deux camps se focalisent sur la relation ISR-profit et prennent rarement en compte la dimension durabilité. L'ISR est présenté quasiment comme une idéologie dont l'influence sur l'affectation des ressources entraînerait, selon la perspective adoptée, une augmentation ou une diminution des profits. Cela vient du fait que, dans le débat relatif à l'ISR, l'on met généralement l'accent sur la relation entre les objectifs immatériels et la recherche de profit alors qu'il faudrait insister

mieux comprendre les synergies existant entre la dimension « développement » et l'impératif commercial de l'investissement, et la manière dont la première renforce le second. Il importe, dans cette optique, d'élargir au maximum la définition de la durabilité. En mettant en avant la primauté de la valeur sur le profit, la durabilité aide les entreprises à concrétiser toute une série de retombées bénéfiques, dont le profit n'est que l'une des expressions. ■

* Aureos est une société de gestion de fonds de placement dans les pays émergents.

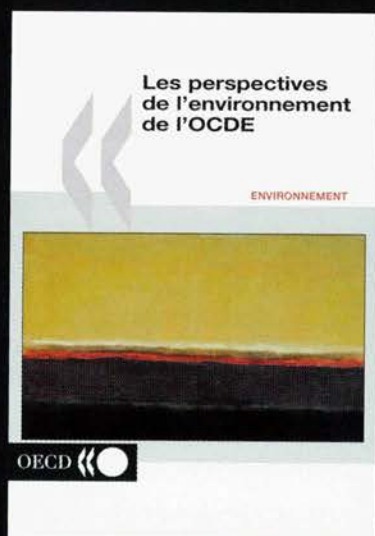
Références

- Voir : www.aureos.com.

La Terre survit. Et la vie sur Terre ?

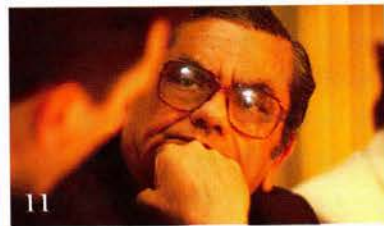
Pour commander les publications de l'OCDE
sur l'environnement, visitez www.oecd.org/bookshop

Publications récentes sur l'environnement



Pour être le premier à être informé des nouvelles parutions sur l'environnement,
inscrivez-vous sur OCDEdirect, notre service gratuit de messagerie électronique
qui répondra à vos attentes. Visitez www.oecd.org/OECDdirect

Quelques images du Forum et de la Réunion des ministres du Conseil de l'OCDE 2003



1. Théâtre des débats
2. Ouverture des débats : Anatole Kaletsky, Gareth Evans, Motoshige Itoh, Secrétaire général de l'OCDE Donald Johnston
3. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC
4. Questions de la salle
5. Vivian Lowery Derryck
6. Premier ministre néo-zélandais Helen Clark

7. Entracte
8. Ambassadeur Robert Zoellick, Représentant pour les échanges commerciaux des États-Unis, conférence de presse de la réunion des ministres
9. Anju Sharma
10. José Ángel Gurría
11. Professeur Jagdish Bhagwati
12. Jean-Philippe Courtois au micro, Jean-Marc Vittori à l'écoute

13. Francis Mer, Ministre français des finances (à droite)
14. Kumi Naidoo

• Pour plus d'informations sur les participants et les événements, voir : www.oecd.org/forum2003 et www.oecd.org/subject/mcm/2003/

Photos © OCDE/Hervé Bacquer sauf indication

Un monde incertain

Forum de l'OCDE 2003, 28 et 29 avril, Paris

Le monde se dirige-t-il vers des destins économiques divergents ? Ces évolutions risquent-elles de saper la sécurité et la stabilité à l'échelle mondiale ? Comment les pouvoirs publics et les citoyens devraient-ils répondre à de tels dangers ?

Telles sont quelques-unes des questions qui ont été débattues par plus d'un millier de personnes réunies à Paris les 28 et 29 avril 2003 pour la quatrième édition du Forum de l'OCDE, centré cette année sur le thème « Croissance, développement et prospérité ». Comme toujours, le Forum s'est tenu en liaison avec la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres.

L'une des principales préoccupations exprimées dès le début du Forum était de savoir si l'on peut compter sur l'économie américaine pour alimenter la croissance future du reste du monde. La réponse de **Clyde Prestowitz**, auteur et président de l'Economic Strategic Institute aux États-Unis, a été clairement négative. Selon M. Prestowitz, les États-Unis sont une économie « dépensière et emprunteuse », dont les dépenses ne sont plus contrôlées. Avec un déficit commercial de US\$500 milliards, la question est de savoir si le reste du monde acceptera indéfiniment de faire crédit aux États-Unis et de permettre aux américains de vivre au-dessus de leurs moyens.

Francis Mer, Ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, a souligné l'importance de l'éducation pour stimuler la croissance économique. Afin d'encourager les particuliers et les entreprises à voir l'éducation comme une forme d'investissement, nous devons, selon lui, mettre en place des incitations, notamment fiscales.

Le rétablissement de la confiance sur les marchés et dans les administrations publiques, malgré les scandales récents dans lesquels des sociétés ont été impliquées, n'a jamais été bien loin du centre du débat. **Thierry Desmarest**, Président-directeur général de TotalFinaElf, a soutenu que la corruption est néfaste pour les affaires dans tous les cas, alors que la transparence et l'intégrité renforcent la concurrence et aident à créer un climat favorable pour cheminer de façon stable vers la croissance économique. Selon **Christian Schricke**, Secrétaire général du Groupe Société

Générale, les scandales dont ont fait l'objet certaines sociétés ont obligé les entreprises à réévaluer leurs objectifs et à parier sur le regain de confiance du public.

Attention aux fractures

Des problèmes fondamentaux persistent entre riches et pauvres dans de nombreux domaines ; l'un des problèmes concerne la fracture numérique bien que, pour **Jean-Philippe Courtois**, Directeur général de Microsoft Europe, Moyen-Orient et Afrique, l'économie des technologies de l'information (TI) poursuive son expansion, malgré l'éclatement de la bulle dot.com. Et d'après lui, le meilleur reste encore à venir. Mais pour **François Roussely**, Président-directeur général d'EDF, la principale fracture est celle de l'électricité. Pour **W. Brian Healy** de Merck, il faudrait combler le « fossé de la santé » pour s'attaquer à des maladies comme le SIDA et le SRAS.

Le ministre japonais de la Politique économique et budgétaire, **Heizo Takenaka**, a déclaré que dans son pays, il n'y aurait pas de croissance sans réforme. Mais il est peut-être plus difficile de créer des marchés plus ouverts et plus concurrentiels dans un contexte de populations vieillissantes, a soutenu **Anatole Kaletsky**, du *Times* de Londres. À mesure que l'électorat vieillit, il devient plus circonspect à l'égard du changement, dit-il. Et **Hamish McRae**, commentateur économique dans un autre journal britannique, *The Independent*, a fait ressortir que les divisions politiques ne se situent peut-être plus entre la gauche et la droite, mais entre les jeunes et les vieux.

En tout cas, les pouvoirs publics ne devraient plus avoir l'illusion que la démocratie est assimilable aux élections, déclare **Kumi Naidoo**, directeur général de Civicus. Les partis politiques se ferment au citoyen ordinaire et selon lui, l'accès au processus politique devient de plus en plus une affaire de fortune.

La plupart des participants, y compris les ONG, sont d'accord pour reconnaître qu'il est essentiel que les négociations de l'OMC s'achèvent sur un succès ; un échec ferait courir de réels dangers au système multilatéral.

Selon le Directeur général de l'OMC, **Supachai Panitchpakdi**, tout processus multilatéral est « lourd, embrouillé et frustrant ».



©OCDE/Hervé Baquier

Une vision de près

Mais il faut savoir que si l'on dépasse une date limite, cela « ne signifie pas qu'on a échoué, mais qu'on continue de travailler dessus et qu'il faut redoubler d'efforts ».

D'après le Premier ministre de Nouvelle-Zélande, **Helen Clark**, les pays de l'OCDE ont grandement bénéficié du commerce international et doivent ouvrir leurs marchés à des échanges plus libres pour permettre au monde en développement de profiter des mêmes avantages. Pour le ministre chilien des finances, **Nicolás Eyzaguirre**, le problème est clair et net : « Le monde paie US\$300 milliards en subventions agricoles, et cela représente cinq fois la somme dépensée pour l'aide au développement. Tout progrès sur le front des échanges et de l'investissement multilatéral doit comporter des réformes immédiates dans l'agriculture ».

Par contre, **Hervé Gaymard**, ministre français de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, s'est demandé dans quelle mesure il fallait réformer l'agriculture, car selon lui, « Il serait stérile de nous débarrasser des agriculteurs, car il nous faudrait alors recruter des fonctionnaires pour entretenir le paysage ».

Dans ce contexte, le Secrétaire général de l'OCDE, **Donald Johnston**, a rappelé aux participants que les échanges et l'investissement, de même que les règles de bonne gouvernance ont été à la base d'accroissements sans précédent de la prospérité et du progrès social dans les pays de l'OCDE.

Gareth Evans, Président-directeur général du International Crisis Group, est quant à lui préoccupé par le désintérêt croissant pour le multilatéralisme, et plus particulièrement de la part des États-Unis. Néanmoins, il a souligné que la coopération multilatérale était la bonne solution pour progresser. ■

Agenda chargé

Réunion des ministres du Conseil de l'OCDE 2003, Paris, 29-30 avril

« Agenda pour la croissance et le développement », tel était le thème de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres. La réunion a été présidée par le Premier ministre de Nouvelle-Zélande, Helen Clark. Voici quelques points-clés du résumé de la présidence :

Perspectives économiques : Globalement, on prévoit pour cette année une croissance modeste, avec un léger redressement l'an prochain. Les incertitudes géopolitiques de ces dernières années n'ont certes pas favorisé une reprise, mais les déséquilibres macro-économiques et les profonds problèmes structurels préexistants sont pour beaucoup dans le déclenchement de la phase actuelle de ralentissement de l'activité économique. Il convient donc de s'attaquer aux problèmes qui se posent à court terme comme à long terme, mais sans les dissocier – les meilleures politiques pour le court terme sont celles qui porteront également des fruits sur le long terme.

Politiques visant à maintenir la confiance et renforcer la croissance : Sans modification des politiques actuelles, la divergence des taux de croissance relevés dans la zone de l'OCDE au cours des années 1990 semble devoir perdurer. À tout le moins, il en résultera des opportunités, une croissance mondiale et un niveau de bien-être inférieurs à ce qui aurait pu être. Cela pourrait également se répercuter sur les relations économiques entre nos pays.

De nombreux ministres ont insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération multilatérale sur les questions économiques et commerciales, de renforcer la confiance et de soutenir la croissance à court terme, ainsi que de s'appliquer à atténuer ces écarts à plus long terme. L'OCDE peut jouer un grand rôle à cet égard.

Un large accord s'est dégagé sur la nature des défis auxquels se heurtent le maintien et le renforcement de la croissance sur le plus long terme, compte tenu notamment de l'impact des évolutions démographiques, ainsi que de la nécessité d'accroître la productivité et d'assurer une flexibilité satisfaisante des marchés du travail.



©OCDE/Jacques Binnon

Premier ministre néo-zélandais
Helen Clark

Le développement de l'enseignement et de la formation, la levée des obstacles à l'entrée dans la vie active et les mesures encourageant les personnes plus âgées à rester au travail sont apparus comme autant de prescriptions communes pour l'action des pouvoirs publics. S'agissant de la réforme du marché du travail, il convient de trouver le juste équilibre entre éliminer les rigidités, protéger les travailleurs vulnérables, faire en sorte que travailler soit financièrement rentable et assurer une sécurité sociale convenable.

De nombreux ministres ont noté que les changements démographiques remettaient en cause la vitalité des régimes publics de retraite.

Les ministres ont souligné la nécessité pour les gouvernements de traduire en mesures concrètes leur volonté politique de traiter les questions de confiance dans les institutions de gouvernance et dans le marché.

Les ministres ont entendu un compte rendu du dialogue avec le BIAC (comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE) et le TUAC (commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) qui ont souligné l'importance d'un bon gouvernement d'entreprise. La présidence a indiqué qu'il conviendrait d'envisager d'accorder au BIAC et au TUAC un statut d'observateur lors des futures réunions du Conseil au niveau des ministres.

Promouvoir la croissance et l'investissement dans les pays en développement : Des ministres de pays en développement ont été invités à assister à cette discussion. Les ministres ont convenu que l'on pouvait faire plus pour

aider les pays en développement, d'Afrique notamment, à tirer parti de la mondialisation. Un large accord s'est dégagé pour que le Conseil de l'OCDE se saisisse d'une proposition du Japon visant à réaliser des travaux complémentaires sur une stratégie destinée à promouvoir l'investissement dans les pays en développement.

Les ministres ont souligné que l'accès de tous les pays aux marchés et aux technologies est un ingrédient essentiel de la croissance. Il a été reconnu que les politiques suivies par les pays membres de l'OCDE sont importantes à cet égard, surtout du fait des répercussions qu'elles peuvent avoir sur les possibilités d'exportation des pays en développement.

Les entreprises doivent elles aussi être associées au processus de développement. Dans ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, l'OCDE invite ces dernières à tenir compte non seulement des facteurs économiques et financiers mais aussi des conséquences de leurs actes au niveau social et environnemental et en termes de développement.

Questions liées aux échanges internationaux : Les ministres ont manifesté sans ambiguïté leur souci d'œuvrer au succès des négociations de l'OMC. Il a été reconnu sans détour que des échéances importantes avaient été manquées. En outre, de véritables divergences de vue subsistent. Les ministres se sont clairement entendus qu'il fallait se montrer à la hauteur des ambitions fixées à Doha (en 2002) ; accélérer le processus afin de le mener à terme d'ici janvier 2005 ; et parvenir à un résultat équilibré pour tous, en plaçant le développement au centre des négociations.

Il n'y a guère de mystère sur la nature des décisions désormais nécessaires sur les questions d'accès au marché telles que l'agriculture, les produits industriels et les services – afin que les négociations sur le fond qui devront faire suite à Cancun puissent s'amorcer.

Enfin, la capacité d'analyse de l'OCDE à l'appui des négociations a été soulignée par les ministres. Les compétences intellectuelles et matérielles de l'OCDE sont nécessaires dans ces domaines.

La réforme de l'OCDE : Les ministres se sont félicités du rapport du Secrétaire général sur les progrès de la réforme de l'organisation et de la feuille de route récemment adoptée par le Conseil en vue de nouvelles mesures. Les ministres entendent prendre des décisions sur les principaux aspects de la réforme lors de leur réunion de 2004. ■

Gouvernement d'entreprise

Convergence totale aux normes internationales de comptabilité et d'audit, renforcement de la protection des actionnaires minoritaires, application plus stricte des lois et réglementations et amélioration de la gouvernance des banques, telles sont les principales recommandations du Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise en Asie, publié par l'OCDE à Tokyo en juin.

Ces recommandations ont été formulées un mois exactement après la mise au point, à l'issue de la Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine, d'un livre blanc similaire qui définit les priorités de la réforme à mettre en œuvre et propose un plan d'action concret pour l'amélioration du gouvernement d'entreprise dans la région.

Les débats ont porté en particulier sur les droits des actionnaires, les conseils d'administration et l'application des textes législatifs et réglementaires sur le

gouvernement d'entreprise.

Fondés sur les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE (eux-mêmes en cours de révision), les livres blancs sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine et en Asie, ainsi que les autres tables rondes organisées pour l'Eurasie, la Russie et l'Europe du Sud-Est, tiennent compte de la diversité juridique, culturelle et économique de chaque région. Ils sont le résultat des tables rondes régionales qu'organisent l'OCDE et la Banque mondiale depuis 1999 et auxquelles prennent part des décideurs, des responsables de la réglementation, des chefs d'entreprise et des experts. Les livres blancs doivent déclencher un processus permettant à chaque table ronde de se consacrer à des questions de mise en œuvre et de respect de la réglementation. ■

- Pour plus d'informations sur les tables rondes : www.oecd.org/corporate
- Voir : www.observeurocde.org

Un futur dans l'UE encourage les réformes

Les perspectives d'adhésion à l'UE constituent un puissant catalyseur pour améliorer le climat de l'investissement en Europe du Sud-Est, mais un certain nombre de pays doivent accélérer le rythme des réformes économiques.

Cette recommandation figure dans le dernier rapport de suivi qui a été présenté à la réunion de l'Équipe de projet de la Charte pour l'investissement en Europe du Sud-Est – l'un des éléments clés du Pacte de stabilité – tenue en mai 2003 au siège de l'OCDE, à Paris.

D'après le rapport, la Bulgarie et la Roumanie ont déjà atteint certains objectifs d'action avant la date prévue, et tous les autres pays progressent. L'Albanie et le Monténégro affichent ainsi des résultats notablement améliorés. Néanmoins, de plus gros efforts s'imposent dans toute la région, particulièrement dans les secteurs de concurrence, de gouvernement d'entreprise et d'assouplissement des entraves administratives à l'investissement et à l'activité des entreprises.

En 2002, l'afflux d'investissements directs étrangers (IDE) dans la région s'est élevé à environ 3,8 milliards d'euros, ce qui, malgré un repli de 10 % par rapport au niveau record de 2001, représente un bon résultat compte tenu de l'ampleur du fléchissement de l'IDE dans le monde.

Une équipe de projet présidée conjointement par l'Autriche, la Roumanie et l'OCDE est chargée d'identifier les principales priorités en matière de réforme des politiques, ainsi que des actions concrètes pour stimuler l'investissement privé et améliorer l'environnement proposé aux investisseurs dans les pays participant à la Charte pour l'investissement. Les ministres des pays d'Europe du Sud-Est examineront ces questions à l'occasion d'une réunion qui aura lieu les 10 et 11 juillet 2003 à Vienne. ■

- Pour en savoir plus sur les travaux menés par l'OCDE dans le cadre de la Charte pour l'investissement : www.oecd.org/ccnm/see

Nouvel ambassadeur de Suède

Mme l'Ambassadeur Gun-Britt Andersson, est devenue la représentante permanente de la Suède auprès de l'OCDE le 11 juin 2003. Elle succède à Anders Ferm, qui occupait ces fonctions depuis décembre 1995.

Pendant la majeure partie de sa carrière, Mme Andersson a travaillé dans le domaine de la coopération pour le développement. Elle a dirigé l'Agence suédoise de coopération internationale au développement en Tanzanie et a, par la suite, été responsable, en sa qualité de Directrice de la division du personnel de cette Agence, d'en assurer la réorganisation. En tant que Sous-secrétaire adjointe au Ministère des affaires étrangères, elle a été chargée de la planification des activités et de l'établissement du budget du Département de la coopération internationale pour le développement.

Après avoir dirigé l'Office de secours et de travaux des Nations-unies pour les réfugiés de Palestine, elle devint secrétaire d'État à la sécurité sociale et ensuite à la Coopération pour le développement, les

migrations et la politique en matière d'asile, poste qu'elle occupait jusqu'à sa nomination à l'OCDE.

...et Secrétaire général adjoint

Kiyotaka Akasaka, diplomate japonais de haut rang, a été nommé Secrétaire général adjoint de l'OCDE. Âgé de 54 ans, M. Akasaka occupe le poste de Consul général du Japon à São Paulo, Brésil, depuis novembre 2001. Il prendra ses fonctions à l'OCDE en août 2003. Tout au long de sa carrière, M. Akasaka a été étroitement associé aux travaux des organisations multilatérales. Directeur général adjoint du Département de la coopération multilatérale au Ministère des affaires étrangères du Japon de 1997 à 2000, il a participé à la Conférence sur le changement climatique qui s'est tenue à Kyoto en décembre 1997, en tant que l'un des principaux négociateurs pour son pays, ainsi qu'aux diverses conférences de suivi. Ambassadeur du Japon auprès des Nations-unies en 2000-2001, il a également occupé divers postes au Secrétariat du GATT et à l'Organisation mondiale de la santé. ■

Environnement : les approches volontaires sont-elles efficaces ?

Alors que les approches volontaires sont de plus en plus répandues dans les politiques environnementales de certains pays, un nouveau rapport de l'OCDE s'interroge sur leur efficacité pour l'environnement et leur efficacité économique. Publiée sous le titre *Les approches volontaires dans les politiques de l'environnement : Efficacité et combinaison avec d'autres instruments d'intervention*, l'étude relève qu'il n'existe que quelques cas où ces approches ont entraîné du point de vue de l'environnement, des améliorations plus sensibles que celles qui seraient intervenues en tout état de cause. L'efficacité économique est également sujette à caution car le coût de réalisation des améliorations environnementales varie considérablement selon les pollueurs, les objectifs environnementaux étant fixés par entreprise

ou par secteur plutôt qu'au niveau national.

Les approches volontaires incluent des accords négociés entre les pouvoirs publics et l'industrie qui portent sur les performances environnementales, et des programmes publics auxquels les entreprises participent de leur plein gré. De plus en plus souvent, elles sont employées en complément ou en remplacement d'autres instruments de la politique de l'environnement, comme les réglementations, les taxes ou les permis négociables.

Le rapport de l'OCDE propose une évaluation approfondie de l'utilisation de ces approches volontaires, en s'appuyant sur une nouvelle série d'études de cas et une analyse détaillée des publications consacrées à la question. Les approches volontaires y

sont examinées tant isolément que dans le cadre de panoplies d'instruments.

Il ressort de l'étude que les différents coûts administratifs et transactionnels diffèrent fortement d'une approche volontaire à l'autre. Toutefois, si l'on consacre trop peu de ressources à la préparation, à la négociation et à l'application, les retombées pour l'environnement risquent d'être très faibles.

S'agissant des panoplies d'instruments, il apparaît que combiner une approche volontaire avec une taxe ou un système de permis négociables peut entraîner des surcoûts administratifs non négligeables. Qui plus est, l'effet des autres instruments sur l'environnement peut s'en trouver affaibli. ■

● Voir : www.oecd.org/environment

50 ans de recherche en transport : quels enjeux politiques ?

Les transports sont aujourd'hui plus sûrs et le nombre de décès sur les routes a été divisé par deux depuis le début des années 1970. Les transports sont également plus fiables et plus rapides. Que l'on songe au TGV ou à la démocratisation du transport aérien, la mobilité s'est considérablement accrue dans tous les domaines du secteur des transports. Malgré cela, ce secteur est en crise et les zones urbaines sont trop encombrées. De plus la pollution, principalement due à l'automobile, est à l'origine de nombreux décès prématurés. Que peut-on faire ?

Ce sont principalement des questions comme celle-ci que la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) va aborder lors de son seizième Symposium international sur la théorie et la pratique dans l'économie des transports les 29-31 octobre 2003, à Budapest. Le thème de ce Symposium, qui marquera le 50^e anniversaire de la CEMT s'intitule : « 50 ans de recherche en économie des transports : l'expérience acquise et les enjeux ».

L'une des réussites de la CEMT à travers les années a été de persuader ses membres qu'un accroissement de la mobilité produit des coûts qui doivent être contrôlés. En effet le transport consomme des ressources telles que l'énergie à travers l'utilisation de carburant, l'espace avec les infrastructures, et le temps avec la circulation pour se rendre d'un endroit à un autre. Mais il y a également d'autres impacts, tels que la dégradation de l'environnement, l'usure des chaussées, ainsi que l'effet de coupure lié à la construction routière. Ces coûts ne sont que partiellement pris en compte par le consommateur. L'automobiliste n'a pas vu le prix du carburant augmenter en monnaie constante et les usagers des transports publics ignorent les subventions versées par la collectivité pour couvrir les investissements, voire l'exploitation de ces services. En ce qui concerne le transport de marchandises, avec la déréglementation des transports routiers, celui-ci a gagné en efficacité tout en diminuant de prix. En

revanche, le chemin de fer, à l'écart de ce mouvement, a comparativement peu gagné en productivité.

Tandis qu'instaurer une concurrence plus accrue et une déréglementation pourraient aider les chemins de fer, des mesures environnementales peuvent, quant à elles, réduire la pollution à la source. L'exemple du péage routier à Londres pour limiter la circulation montre le potentiel des mesures innovantes.

Chaque utilisateur de transports doit se voir offrir des prestations de qualité dont le coût est à la hauteur des ressources consommées. Mais si l'on augmente les taxes du transport, encore faudrait-il les réinvestir dans ce secteur pour que cela soit acceptable. Faire passer ce type de message et aider les transports à devenir un secteur où la rationalité économique prévaut, continuera à être le principal objectif de la CEMT dans les 50 prochaines années. ■

● Voir : www.oecd.org/chem

Programme des conférences

Veillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes au public mais sont mentionnées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Ce document est mis à jour de façon hebdomadaire sur le site Internet de l'OCDE : www.ocde.org sous « calendrier ».

SEPTEMBRE

- 8-10 **L'entrepreneuriat dans une économie mondiale - « Le processus de Bologne »**, atelier organisé par la Direction de la science, de la technologie, et de l'industrie (STI), en coopération avec la Direction de l'emploi du travail et des affaires sociales (ELS). Budapest, Hongrie.
- 10-14 **Organisation mondiale du commerce**, 5^{ème} conférence ministérielle. Cancún, Mexique.
- 11-12 **L'évaluation des risques environnementaux sur la santé des enfants**, atelier organisé par la Direction de l'environnement (ENV).
- 18-19 **Innovation et croissance dans l'industrie du tourisme**, conférence organisée par le comité du tourisme de l'OCDE avec les autorités suisses. Lugano, Suisse.
- 21-28 **Congrès forestier mondial**, 12^e forum annuel, avec participation de la FAO. Québec, Canada.
- 23-24 **FMI/Banque mondiale**, réunions annuelles. Dubaï, Émirats arabes unis.
- 29-30 **Réunion des ministres du travail et des affaires sociales**, « Vers des emplois plus nombreux et meilleurs », organisée par ELS et présidée par le Ministre français, François Fillon, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

OCTOBRE

- 5-9 **Forum mondial sur l'énergie**, organisé par l'Autorità per l'energia elettrica e il gas d'Italie. Rome, Italie.
- 6-7 **Les conflits, la paix et la coopération pour le développement**, réunion organisée par le Comité d'aide au développement (CAD).
- 10 **Changement climatique et l'emploi**, réunion BIA/TUAC organisée par le Programme Travailleurs/Employeurs.
- 13-14 **Les systèmes d'information et la sécurité des réseaux, vers une culture globale de la sécurité**, forum mondial organisé par STI sous les auspices du gouvernement norvégien. Oslo, Norvège.
- 14-17 **Forum mondial sur la connaissance : « Creating a New World Order and Economy »**. Séoul, Corée.
- 20 **Consultation sur les échanges**, entre le comité des échanges de l'OCDE et les organisations de la société civile.
- 20-24 **Commerce électronique et fiscalité**, séminaire organisé par la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF). Vienne, Autriche.
- 24-25 **La gouvernance et la responsabilité financière**, conférence

organisée par la Direction de la gouvernance publique et développement territorial (GOV). Hong Kong Chine.

- 29-31 **50 ans de recherche en économie des transports : expérience acquise et grands enjeux**, symposium organisé par la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT). Budapest, Hongrie.

NOVEMBRE

- 3-4 **Les échanges dans les services de l'éducation**, deuxième Forum, organisé par la Direction de l'éducation (EDU).
- 17-18 **OCDE/Banque mondiale, réunion d'experts du secteur des services**. Cette réunion rassemblera des spécialistes des négociations commerciales et des migrations, des universitaires et – pour la première fois – des représentants des autorités de régulation des pays de l'OCDE et de pays non membres pour étudier des questions fondamentales concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).
- 17-18 **Encourager la gouvernance moderne et la transparence dans l'investissement : comment et pourquoi**, forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international. Johannesburg, Afrique du Sud.
- 19-20 **Les pratiques fiscales dommageables**, forum organisé par DAF.
- 26 Publication des *Perspectives économiques de l'OCDE*.

DÉCEMBRE

- 1 **Journée mondiale du SIDA**, organisée par l'UNICEF.
- 8-10 **Le projet OCDE sur la santé**, réunion organisée par ELS.
- 10-12 **La société de l'information**, Sommet mondial organisé sous le patronage du Secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan. Genève, Suisse.
- 15-16 **Séminaire OCDE-Chine sur les indicateurs d'environnement**, organisé par ENV.

JANVIER 2004

- 29-30 **Le développement et la mobilité des ressources humaines dans la science et la technologie ; coopération internationale**. Réunion ministérielle du Comité pour la science et la politique de la technologie de l'OCDE. Un forum à haut niveau sur la gestion de l'interface des systèmes science et innovation aura lieu.

Comment comprendre Cancún ?

Trade and Competition : From Doha to Cancún



Un appel à la « transparence » accompagne toujours les cycles de négociations commerciales de l'OMC et Doha ne fait pas exception à la règle. Pourtant, mandats complexes, jargon et ambiguïtés continuent d'obstruer les pourparlers sur les échanges. L'ouvrage intitulé *Trade and Competition : From Doha to Cancún* (« Échanges et concurrence : De Doha à Cancún ») s'efforce d'apporter une réponse à ce problème.

Cette publication aborde pour commencer les principes de base de la transparence et de l'équité des procédures, et surtout de la non-discrimination entre nations membres, la raison d'être fondamentale de l'accord commercial.

Toutefois, la reconnaissance de l'existence de déséquilibres dans les échanges entre pays développés et pays en développement a peu à peu ouvert la voie à des exceptions, des exclusions et des exemptions dont les détails sont démoniaques. Que signifie « au bon moment » pour des exportations de mini circuits imprimés ? Comment un pays peut-il mener une politique « transparente » sans ressources suffisantes ? Et en quoi consistent les « procédures justes et équitables » dans le cas d'échanges entre petites entreprises locales et sociétés multinationales ?

Il se pose ensuite des problèmes de discrimination entre, par exemple, deux pays

qui ont noué des relations de coopération spéciale, ou entre des régions qui sont en désaccord sur des ventes internationales de produits de base spécifiques. Selon l'ouvrage *Trade and Competition : From Doha to Cancún*, le problème qui se pose n'est pas celui de savoir si les exclusions et exemptions sont bénéfiques ou préjudiciables du point de vue de la politique de la concurrence, mais si celles qui existent constituent une discrimination à l'encontre des entreprises étrangères.

Parmi les autres questions épineuses examinées ici, on mentionnera les avantages et inconvénients d'une coopération volontaire par opposition à des engagements contraignants, l'identification et la classification des ententes irréductibles par opposition aux ententes à l'exportation ou aux ententes d'État, et enfin, l'efficacité des instruments d'identification, d'investigation et de sanction des ententes. Les auteurs de l'ouvrage se demandent pourquoi les efforts de renforcement des capacités et d'assistance technique des 30 dernières années ne se sont pas avérés efficaces et jettent un bref coup d'œil aux examens mutuels des politiques de la concurrence intervenus dans le cadre du programme de réforme réglementaire de l'OCDE. ■

Tous pour un

Le régionalisme et le système commercial multilatéral



Même si les négociations multilatérales prévues à Cancún en septembre sont un succès, l'OMC n'aura accompli que la moitié du chemin qu'elle doit parcourir d'ici à janvier 2005. Entre temps, la part des échanges mondiaux faisant l'objet d'accords commerciaux régionaux (ACR) préférentiels devrait passer de 43 % à l'heure actuelle à 55 % d'ici à 2005 si tous les ACR en cours de négociation se réalisent. L'UE, l'ALENA, l'APEC et le MERCOSUR sont tous des exemples d'initiatives régionales. Des mesures à petite échelle sont-elles préférables à des accords de grande envergure ? La publication intitulée *Le régionalisme et le système commercial multilatéral* défend l'argument selon lequel les ACR complètent un système multilatéral plutôt qu'ils ne le remplacent.

De fait, bien des conséquences des activités intervenant dans le cadre des ACR plaident en faveur du renforcement d'un cadre multilatéral. À travers l'examen de 10 domaines clés, allant des services et de la mobilité de la main-d'œuvre aux droits de propriété intellectuelle et à l'environnement, *Le régionalisme et le système commercial multilatéral* montre que les ACR peuvent tout à la fois faciliter et entraver la libéralisation des échanges à l'échelle multilatérale.

À Doha, Mike Moore, ancien Directeur général de l'OMC, a évoqué le risque qu'une approche à la carte des ACR, dans des domaines comme

l'investissement et la concurrence, ne devienne source de confusion. Ce qui ressort de cette étude est un tableau plus nuancé. Les ACR peuvent nuire aux efforts multilatéraux en concentrant sur eux-mêmes les ressources de négociation et politiques rares ou créer des tensions entre des systèmes (ACR et OMC) générateurs de règles et de normes potentiellement incompatibles.

Les ACR favorisent toutefois un comportement d'ouverture du marché et de réforme structurelle et vont fréquemment au-delà de ce que fait l'OMC, soit en contenant des dispositions qui vont plus loin, soit en impliquant des pays non membres de cette organisation. Néanmoins, dans certains domaines particulièrement délicats, comme l'agriculture et les textiles, les initiatives régionales ne se sont pas révélées plus fructueuses – et ont même parfois été moins efficaces – que les activités menées au niveau multilatéral. En outre, tous les ACR procèdent dans une large mesure de considérations géopolitiques. L'UE a favorisé l'unité au sein de l'Europe, par exemple et, par l'intermédiaire de l'ALENA, les États-Unis ont renforcé leurs relations avec le Mexique. Leur rôle dans l'établissement d'un système mondial de libre-échange est, par définition, toutefois bien plus limité. ■

Subventions amicales ?

Surmonter les obstacles à la réforme des politiques : Travaux sur les subventions nuisibles à l'environnement

Tout en déplorant l'effet global sur les pays pauvres des subventions pratiquées dans les pays riches, les environnementalistes s'intéressent de plus près aux conséquences négatives que la suppression de certaines de ces subventions pourrait avoir sur l'environnement.

Les secteurs économiques qui s'arrogent l'essentiel des aides (l'agriculture, la pêche, les transports et l'énergie en reçoivent 81 % à l'échelle mondiale) sont aussi les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution de l'air et de la pollution de l'eau. Cependant l'un des auteurs de cette série de rapports estime qu'il ne suffit pas de citer des chiffres et d'énumérer les atteintes portées à l'environnement. Dans l'intérêt du développement durable, les répercussions sociales et économiques doivent aussi être prises en considération dans les négociations sur les subventions agricoles.

D'après l'ouvrage intitulé *Surmonter les obstacles à la réforme des politiques : travaux sur les subventions nuisibles à l'environnement*, on peut supposer à première vue que les subventions qui stimulent la production sont préjudiciables à l'environnement. Les prix garantis favorisent la surproduction et, donc, les dommages sur l'environnement.

Nous n'ignorons pas non plus que beaucoup de subventions contribuent directement ou indirectement à

l'appauvrissement du capital naturel, l'un des « piliers » du développement durable. Les exemples sont bien connus : saturation des terres en eau et salinisation du fait des aides en faveur de l'irrigation ; pollution atmosphérique et émissions de gaz à effet de serre provoquées par le subventionnement des carburants et de l'énergie utilisée dans les installations fixes ; surpêche entraînée par les subventions versées aux flottilles de pêche. Pourtant, les subventions à court terme destinées à aider les exploitations agricoles à s'acheter du matériel, comme, par exemple, des remorques ou des bulldozers, peuvent faciliter l'achat et l'utilisation de technologies plus modernes et plus « propres ».

Cependant, ce n'est que récemment que le lien a été établi entre les subventions, les dommages environnementaux et la perte de capital humain, par opposition au capital naturel. Par exemple, on a calculé dernièrement le préjudice global que représentent, en termes de maladies et d'accidents, les problèmes sanitaires liés à l'environnement.

D'après une estimation, en 2000, la perte de valeur en capital humain s'est établie dans le monde à US\$1,75 milliards. Bien que les subventions ne soient pas seules en cause, cela plaide pour la poursuite des recherches destinées à approfondir la description des effets des aides à l'agriculture. ■

Révolution virtuelle

L'administration électronique : un impératif

La technologie peut-elle améliorer l'administration ? Pour la plupart des citoyens, l'éducation, la santé et l'emploi ont davantage d'importance que le fait de pouvoir envoyer ou non un courriel à un sénateur ou à un député. Or, les sites Web administratifs, vitrines statiques à l'origine, sont devenus des plateformes virtuelles fournissant des services administratifs essentiels. Bien que la population s'attende tout simplement à ce que le gouvernement publie des informations de base – qui, quoi, où et comment – le fait de publier des informations sur les élections et les impôts, sur les alertes sanitaires et même sur les contraventions routières, semble pouvoir ouvrir les portes de l'administration à une participation plus directe. Par exemple, le système audiovisuel mis en place par le parlement suisse a amélioré l'accès du public aux débats politiques tout en permettant de disposer d'informations et de données interactives en ligne actualisées.

D'après *L'administration électronique : un impératif*, les responsables politiques se doivent de répondre à l'exigence des citoyens qui demandent davantage de transparence, une gestion simplifiée de la paperasserie et même la possibilité de gérer leurs affaires en ligne, qu'il s'agisse d'être informés des nouvelles lois, d'effectuer leurs déclarations d'impôts ou de demander des autorisations professionnelles. De plus, cette démarche peut leur permettre



d'économiser de l'argent : un système électronique en matière d'achats publics adopté en 2000 par le gouvernement italien a réduit de 30 % le coût total des biens et services achetés. En Allemagne, le traitement électronique des remboursements de prêts étudiants mis en place par l'État a permis de réaliser €4,5 millions d'économies dès la première année.

L'administration électronique : un impératif encourage l'utilisation d'Internet comme instrument pour améliorer la structure et les procédures administratives ainsi que pour renforcer la culture et les valeurs de l'administration publique. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'envoi de formulaires comportant des informations sensibles. En effet, depuis 2002, 26 des 30 pays de l'OCDE ont adopté des lois reconnaissant les signatures numériques. Tandis que certains s'inquiètent de voir la technologie porter atteinte à la vie privée, d'autres font valoir qu'il est important de ne pas se laisser dépasser par une technologie en évolution rapide. Les décisions prises aujourd'hui engagent les administrations pour un avenir difficilement prévisible. ■



Nouvelles publications – juin à août 2003

Toutes les publications sont disponibles en version papier ou en version électronique. Pour d'autres titres, consulter www.oecd.org/bookshop

AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

Perspectives de l'investissement international

ISBN 9264299173
180p, 15 tableaux
€40 \$35 £24 ¥4 600 MXN320
Les articles de cet ouvrage visent à analyser les difficultés liées à l'investissement international et à stimuler le débat en cours au plan international. Dans ce volume : Tendances et évolutions récentes ; L'investissement étranger dans le développement régional en Chine ; Perspectives et défis ; Les entreprises multinationales et la qualité de la gouvernance publique : une étude de cas du secteur de l'extraction minière ; Tribune : Doha et l'investissement.

Finances publiques dans les administrations infranationales

ISBN 9264295356
70p
€25 \$22 £15 ¥2 500 MXN215

Évaluation de la solvabilité des compagnies d'assurance

ISBN 926410190X
123p, 5 tableaux
€28 \$32 £19 ¥3 600 MXN325
Une analyse approfondie de l'évaluation et de la gestion des risques majeurs, techniques et financiers, auxquels sont confrontées les compagnies d'assurance.

Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : Pour une gestion responsable de la filière de production

ISBN 9264298959
176p
€21 \$21 £13 ¥2 450 MXN190

Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement

Chine : Progrès et enjeux de la réforme
ISBN 9264101969
175p, 45 tableaux
€34 \$34 £22 ¥4 200 MXN350

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Perspectives agricoles de l'OCDE : 2003/2008

ISBN 9264103031
232p, 62 tableaux, 80 graphiques

€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN465
Cette édition analyse la manière dont les forces mondiales et nationales façonnent les marchés agricoles à moyen terme. Quel est le rôle des politiques gouvernementales et comment peuvent-elles influencer les décisions des agriculteurs ? Quelles pourraient être les conséquences pour les marchés de la nouvelle Loi agricole des États-Unis ? Quelles seront les répercussions pour les marchés de l'élargissement à 25 pays de l'Union européenne ?

Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2003

ISBN 9264102302
164p, 78 tableaux, 41 graphiques
€64 \$69 £43 ¥8 200 MXN740

La libéralisation du secteur de la pêche : Sa portée et ses effets

ISBN 9264299866
430p, 81 tableaux, 63 graphiques
€72 \$72 £46 ¥8 800 MXN740

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Transports urbains durables : la mise en oeuvre des politiques

ISBN 9282103110
320p, 52 tableaux, 33 graphiques
€65 \$75 £44 ¥8 300 MXN755
Ce rapport passe en revue l'expérience de onze pays européens (y compris la Russie) et des États-Unis dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques de transports urbains durables. Des rapports nationaux et une analyse synthétique permettent de tirer des leçons des politiques qui marchent, des cadres institutionnels et financiers appropriés et des partenariats innovants qui favorisent une concertation efficace et une mise en oeuvre responsable.

DÉVELOPPEMENT ET AIDE

Asie et Europe : La libéralisation des services

ISBN 9264103392
260p
€50 \$58 £34 ¥6 400 MXN580
Cet ouvrage analyse certains des pièges de la libéralisation des services, mais recommande néanmoins la persévérance, voire l'accélération des réformes.

Mondialisation, pauvreté et inégalité

ISBN 9264101888
160p
€32 \$37 £21 ¥4 100 MXN370
L'expérience de terrain de la société civile est irremplaçable pour comprendre les effets de l'évolution de l'économie au quotidien. Il ressort de cet ouvrage que la mondialisation peut avoir un impact positif sur les pays pauvres, à condition toutefois qu'elle s'accompagne de mesures visant à favoriser une répartition équitable des ressources humaines et matérielles.

Pour une meilleure approche régionale du développement en Afrique de l'Ouest

ISBN 9264298290
169p
€35 \$35 £22 ¥4 100 MXN320

ECHANGES

Le régionalisme et le système commercial multilatéral

ISBN 9264101381
177p
€35 \$38 £23 ¥4 500 MXN400

Politique commerciale de la Russie : Le rôle des autorités locales et régionales

ISBN 9264102027
116p
€21 \$21 £14 ¥2 700 MXN240

ECONOMIE

L'économie mondiale : statistiques historiques

ISBN 9264104135
302p, 168 tableaux
€21 \$24 £14 ¥2 700 MXN240

Études Économiques de l'OCDE

Chaque étude : €35 \$35 £22 ¥4 300 MXN360

Zone Euro

ISBN 9264103937
180p, 38 tableaux, 42 graphiques
Pourquoi l'économie est-elle aussi atone ? Pour quand la reprise économique ? Faut-il modifier le Pacte de stabilité et de croissance ? Ne faudrait-il pas améliorer le fonctionnement des marchés de produits ? Les marchés du travail sont-ils devenus plus flexibles ?
France
ISBN 9264014861

100p, 20 tableaux, 62 graphiques
Thème spécial : Gestion des dépenses publiques

Canada

ISBN 9264104364
140p, 38 tableaux, 49 graphiques
Thème spécial : Migrations

Italie

ISBN 9264104232
200p, 46 graphiques
Thèmes spéciaux : Concurrence sur les marchés de produits et performances économiques en Italie.

ÉDUCATION

Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE

ISBN 9264102361
480p, 80 tableaux, 70 graphiques
€39,20 \$44,80 £26,40 ¥5 040 MXN456
Cette édition attache une attention particulière à la qualité des résultats de l'éducation, aux leviers politiques et facteurs contextuels qui les conditionnent, ainsi qu'aux diverses formes de rendement privé et social, générées par les investissements dans l'éducation. Elle présente notamment un état des lieux comparatif des performances des élèves en début et en fin de scolarité obligatoire. Ce rapport contient aussi de nouvelles données sur les conditions d'apprentissage des élèves et des étudiants, qui permettent de mieux comprendre les principaux facteurs déterminant la réussite scolaire. Il s'agit notamment de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, des qualifications des enseignants et de leurs conditions de travail ainsi que d'autres facteurs qui influent sur l'offre et la demande d'enseignants.

Incapacités, troubles de l'apprentissage et handicaps sociaux : Statistiques et indicateurs pour l'accès au cursus scolaire et pour l'équité

ISBN 9264103694
200p, 17 tableaux, 116 graphiques

Réseaux d'innovation : Vers de nouveaux modèles de gestion des écoles et des systèmes

ISBN 9264100369
192p
€25 \$25 £16 ¥3 000 MXN250
On associe de plus en plus souvent les pays de l'OCDE à des « sociétés en réseau ». Cette évolution conduit inévitablement à s'interroger sur le rôle

des réseaux éducatifs. Dans quelle mesure ceux-ci peuvent-ils se substituer aux pesantes bureaucraties comme modes de gestion et comme sources d'innovation et de professionnalisme ? Par quoi seront-ils remplacés et comment garantir que ce changement soit porteur de réels progrès ? Et face à l'autonomie croissante des écoles et à la complexité grandissante du monde, quelles formes d'organisation et de gouvernance pourront empêcher la fragmentation du système d'éducation et le chaos ?

EMPLOI ET SOCIÉTÉ

Perspectives de l'emploi de l'OCDE : Vers des emplois plus nombreux et meilleurs

ISBN 9264100636
336p, 55 tableaux, 31 graphiques
€65 \$75 £44 ¥8 300 MXN755
Les gains enregistrés en termes d'emplois au cours de la dernière décennie peuvent-ils être durables ? Dans quelle mesure certaines catégories de la population, telles que les femmes, les travailleurs vieillissants et les travailleurs qui ont un faible niveau d'instruction, se trouvent-elles prises au piège de l'inactivité ? Comment les politiques destinées à « valoriser le travail » peuvent-elles aider à améliorer les perspectives d'emploi pour les catégories sous représentées ? Jusqu'à quel point les stratégies d'« activation » peuvent-elles aider à réduire la dépendance à l'égard des prestations ? Comment les politiques en faveur de la formation peuvent-elles efficacement réduire ces inégalités et quel est le rôle des mécanismes de cofinancement dans une telle stratégie ?

Combattre le travail des enfants : un bilan des politiques

ISBN 9264102949
137p, 23 tableaux
€25 \$29 £17 ¥3 200 MXN290
Malgré l'accroissement du nombre de ratifications de conventions internationales sur l'abolition du travail des enfants, 23 % des enfants âgés de 10 à 14 ans dans le monde continuent à travailler. Mais pourquoi les enfants doivent-ils encore travailler ? Dans quelles conditions ? Quelles sont les implications du travail des enfants sur le développement à venir des pays concernés ? Quelles sont les meilleures politiques pour combattre le travail des enfants et comment peuvent-elles favoriser le développement économique ?

Viellissement et politiques de l'emploi : Suisse

ISBN 9264102574
128p, 20 tableaux, 23 graphiques
€24 \$24 £15 ¥2 950 MXN250

ÉNERGIE

L'énergie nucléaire aujourd'hui

ISBN 9264103295
124p, 40 graphiques
€21 \$24 £14 ¥2 700 MXN245
Dans quelle mesure l'énergie nucléaire est-elle sûre ? L'énergie nucléaire est-elle compétitive sur le plan économique ? Quelle contribution l'énergie nucléaire peut-elle apporter pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre ? Que faire des déchets radioactifs ? Le recours à l'énergie nucléaire augmente-t-il le risque de prolifération des armes nucléaires ? Les ressources sont-elles suffisamment abondantes et sûres pour permettre une exploitation prolongée de l'énergie nucléaire ?

Données sur le pétrole : Édition 2003

ISBN 9264102213
700p
€150 \$150 £101 ¥19 200 MXN1 740

Statistiques énergétiques mondiales : Statistiques de l'énergie des pays de l'OCDE Volume 2003-1

ISBN 9264102493
€500 \$500 £310 ¥61 100 MXN3 100
CD-ROM (Windows)

ENVIRONNEMENT

Problèmes sociaux liés à la distribution et à la tarification de l'eau

ISBN 9264018808
240p
€37 \$37 £25 ¥4 700 MXN430
Cet ouvrage met l'accent sur l'accessibilité financière des services et sur les mesures sociales visant à résoudre les problèmes qu'elle soulève. Il examine ensuite les mesures de protection sociale et environnementale prévues dans le cadre de différents régimes de propriété et modes de gestion des compagnies des eaux.

Les approches volontaires dans les politiques environnementales

ISBN 9264101799
164p, 10 graphiques
€21 \$21 £13 ¥2 580 MXN220
L'utilisation des approches volontaires dans les politiques de l'environnement (par exemple, les accords négociés entre l'État et l'industrie) se répand et suscite un intérêt grandissant dans les pays de l'OCDE. Cet ouvrage présente une analyse systématique des différents types d'approches volontaires, de leurs caractéristiques économiques, ainsi que de leur rôle et de leur efficacité.

Mobiliser les marchés au service de la biodiversité : Pour une politique

de conservation et d'exploitation durable

ISBN 9264099239
154p, 12 graphiques
€21 \$21 £13 ¥2 450 MXN190

Examens environnementaux de l'OCDE Pays-Bas

ISBN 9264101012
167p, 33 tableaux, 70 graphiques
€37 \$37 £24 ¥4 550 MXN380

GOVERNANCE

Multifonctionnalité : Conséquences pour l'action publique

ISBN 9264104526
112p
€30 \$35 £20 ¥3 800 MXN350
Ce rapport tente de guider les décideurs dans leur recherche des meilleures décisions possibles, compte tenu du caractère multifonctionnel de l'agriculture.

Dette de l'administration centrale : Annuaire statistique 1992-2001

ISBN 9264101748
Language Bilingual Medium Print
404p
€75 \$86 £50 ¥9 600 MXN870

Examens territoriaux de l'OCDE : Helsinki, Finlande

ISBN 9264299610
165p, 40 tableaux
€35 \$35 £22 ¥4 100 MXN320

Examens de l'OCDE de la réforme de la réglementation

Norvège : Préparer l'avenir dès maintenant
ISBN 9264103112
153p, 10 tableaux
€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN465

INDUSTRIE, SCIENCE ET INNOVATION

Lignes directrices de l'OCDE régissant la protection des consommateurs contre les pratiques commerciales transfrontières frauduleuses et trompeuses

ISBN 9264103562
27p, publication gratuite
Voir www.oecd.org/sti

STATISTIQUES

Mesurer la gestion des connaissances dans le secteur commercial : premiers résultats

ISBN 926410027X
280p, 40 tableaux, 30 graphiques
€40 \$40 £26 ¥4 900 MXN410
Ce livre offre une vision synthétique des résultats de la première enquête internationale systématique sur la gestion des connaissances réalisée par

les agences nationales de statistiques du Canada, Danemark, France et Allemagne. Publié en coédition avec Statistique Canada.

Manuel sur la mesure de l'économie non observée

ISBN 9264297456
276p, 27 tableaux
€55 \$49 £34 ¥6 300 MXN340

Statistiques de la population active 1982-2002

ISBN 9264104593
440p, 170 tableaux
€110 \$127 £74 ¥14 000 MXN1 280

TRANSPORTS

Transport urbain de marchandises : Les défis du XXI^e siècle

ISBN 9264102817
154p, 36 tableaux, 13 graphiques
€33 \$38 £22 ¥4 200 MXN380
La présence et l'exploitation des véhicules de transport de marchandises en zones urbaines sont plus souvent perçues comme une nuisance que comme un service essentiel. À ce jour, peu de gouvernements se sont attachés à faciliter le flux indispensable des marchandises en ville et à réduire les effets nuisibles du transport urbain de marchandises sur la collectivité desservie. Ceci a accru les problèmes liés aux livraisons de marchandises, et notamment la concurrence entre transport de marchandises et transport de passagers pour l'accès à l'infrastructure routière et aux places de stationnement/livraison. Que devraient faire les pays de l'OCDE pour remédier à cette situation complexe ?

Vandalisme, terrorisme et sûreté dans les transports publics urbains de voyageurs

ISBN 9264102647
€35 \$35 £22 ¥4 200 MXN350

Dernières synthèses

Publications gratuites en ligne sur www.oecd.org, sous « Documentation ».

- Études économiques de la zone euro de la France, de l'Italie et de l'Irlande
- La société civile et l'OCDE
- Améliorer la gestion de l'eau : l'expérience récente de l'OCDE
- Les partenariats public-privé dans le secteur de l'eau

Sur les rails !

Railway Reform in China

Comment gérer les transports dans un pays à croissance rapide de plus d'un milliard d'habitants ? Peut-être simplement en développant les chemins de fer. Les attentes vis-à-vis des infrastructures de transport sont de plus en plus grandes en Chine, et la publication de l'OCDE intitulée *Railway Reform in China* (« Lancer la réforme ferroviaire en Chine ») émet l'idée que la mise en place d'un réseau ferroviaire efficace, innovant et laissant davantage jouer les mécanismes du marché, faciliterait l'investissement et la modernisation, atténuerait la disparité grandissante des revenus et propagerait plus largement les bienfaits de la réforme économique.

La demande de services de transport ferroviaire ne cesse de croître et ce mode assure encore aujourd'hui le plus gros de l'activité de transport. Les chiffres ont quelque peu diminué depuis 1980, année où le transport ferroviaire représentait 48 % du marché du fret (contre 31 % actuellement) et 61 % du marché des services voyageurs (contre 37 % aujourd'hui). Il faut pourtant transporter plus de marchandises et de personnes qu'il y a vingt ans, et la densité du trafic sur le réseau ferré chinois est la plus forte au monde : elle est notamment dix fois supérieure à celle observée sur le réseau européen. On voit donc que



les données actuelles sur l'utilisation des chemins de fer sont encore élevées par rapport à celles de l'Europe occidentale, où le rail transporte 14 % du fret et moins de 7 % des voyageurs.

À l'instar des autres chemins de fer d'État des pays de l'OCDE, le rail affiche en Chine une productivité de la main-d'œuvre relativement basse et ne répond pas parfaitement à la demande. L'État applique un régime simple de réglementation des prix qui, sur la base du nombre de voyageurs-kilomètres, fait varier les tarifs en fonction du confort, mais non des périodes de pointe ou des heures creuses.

Le Centre de recherche et de développement du Conseil des affaires d'État de Chine (DRC) définit quatre objectifs pour la réforme des chemins de fer en Chine : la séparation entre les fonctions du secteur public et la gestion de l'entreprise, la création d'un organe indépendant de régulation et de supervision, la promotion de la concurrence dans le secteur ferroviaire et la mise en place d'incitations du marché reposant sur un cadre de réglementation plus rationnel. Pour être couronnée de succès, la réforme ferroviaire doit s'inscrire dans la durée : le gouvernement devrait commencer dès maintenant à en tracer la voie pour que l'économie chinoise puisse disposer d'un secteur ferroviaire efficace en l'an 2010. ■

Abonnez-vous à l'OBSERVATEUR

Oui, je désire m'abonner à L'Observateur pour 6 exemplaires avec le supplément « l'OCDE en chiffres » d'une valeur de €15.

€ 50
 US\$ 50
 JPY 5 900
 GBP 31

(L'abonnement débutera avec le prochain numéro. La version anglaise est envoyée automatiquement aux abonnés sauf indication contraire.)

Version anglaise (0100001P) ISSN 0029-7054
 Version française (0100002P) ISSN 0304-3398

Commandez vos publications en ligne : www.oecd.org/bookshop, ou demandez les Nouvelles publications qui vous intéressent dans cette section à l'une des adresses ci-dessous.

Où effectuer la livraison?

Nom Pays
 Organisation Profession Téléphone
 Adresse Fax
 Code postal Ville E-mail

Règlement

Chèque/Mandat postal ci-joint (à l'ordre de l'OCDE)
 Veuillez débiter ma carte de crédit VISA/Master Card/American Express

TOTAL À PAYER:

N° de carte Date d'expiration

Signature.....
 Date

Où envoyer votre commande

Pour l'Autriche,
Allemagne et Suisse :
 OECD BONN Centre
 August-Bebel-Allee 6
 D-53175 BONN, GERMANY
 Tel: (49-228) 959 1215
 Fax: (49-228) 959 1218
 E-mail: bonn.contact@oecd.org
 Internet: www.oecd.org/bonn

Pour l'Asie :
 OECD TOKYO Centre
 3rd Floor, Nippon Press Ctr. Bldg
 2-2-1 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
 TOKYO 100-0011, JAPAN
 Tel: (81-3) 5532 0021
 Fax: (81-3) 5532 0035
 E-mail: center@oecdtkyo.org
 Internet: www.oecdtkyo.org

Pour l'Amérique Latine :
 OECD MEXICO Centre
 Av. Presidente Mazaryk 526
 Colonia: Polanco C. P.11560
 MEXICO D.F., MEXICO
 Tel: (525) 528 01 209
 Fax: (525) 528 00 480
 E-mail: mexico.contact@oecd.org
 Internet: rtm.net.mx/ocde/

Pour les États-Unis :
 OECD WASHINGTON Center
 2001 L Street N.W.,
 Suite 650, WASHINGTON D.C.,
 20036-4922
 Toll free: (1-800) 456 6323
 Tel: (1-202) 785 6323
 Fax: (1-202) 785 0350
 E-mail: washington.contact@oecd.org
 Internet: www.oecdwash.org

Pour le reste du monde :
 OECD PARIS Centre
 2, rue André-Pascal
 75775 PARIS cedex 16 FRANCE
 Tel: 33 (0) 1 45 24 81 81
 Fax: 33 (0) 1 45 24 19 50
 E-mail: sales@oecd.org
 Internet: www.oecd.org
 Commandes en ligne (paiement sécurisé par carte de crédit)
www.oecd.org/bookshop/

Si vous ne pouvez pas mesurer l'étendue des besoins, vous ne pouvez pas les gérer

« Si vous ne pouvez pas mesurer l'étendue des besoins, vous ne pouvez pas les gérer. » Comme l'indiquait Monsieur Trevor Manuel, Ministre des Finances de l'Afrique du Sud, lors d'un atelier tenu au Cap en avril 2002, dans son pays les parties prenantes s'efforcent de trouver un consensus sur des indicateurs capables de mesurer les progrès de développement. Jusqu'à présent, dans le monde en développement, les capacités d'élaborer les statistiques nécessaires au suivi des améliorations sont restées limitées ou ont résulté principalement de décisions ad-hoc.

Confrontés à l'obligation d'utiliser au mieux leurs ressources affectées aux pays les plus pauvres, les partenaires au développement se préoccupent maintenant de l'Efficacité de l'Aide. Les principaux éléments objectifs d'appréciation requis pour l'évaluation des performances des contributions au développement proviennent principalement des systèmes statistiques. Sans pouvoir évaluer l'impact des efforts faits pour réduire la pauvreté, ces efforts sont déployés sans visibilité. La Statistique doit apporter l'éclairage nécessaire pour voir le cheminement vers un développement durable.

La statistique

Malheureusement, la statistique est perçue comme ennuyeuse, ce qui a entravé l'investissement dans la gouvernance statistique. Contrairement à celui réservé à la santé, l'agriculture ou la nutrition, l'investissement pour la statistique est peu prisé par le grand public. Pourtant, sans les statistiques évaluant les bénéfices apportés par les programmes sociaux, qui peut affirmer que l'argent a été bien utilisé ?

Pour atteindre nos objectifs communs de développement – y compris les Objectifs de développement du millénaire (ODM) inscrits en 2000 dans la Déclaration du millénaire – à tous les niveaux, les acteurs du développement doivent travailler main dans la main. Si évaluer les progrès du développement n'est pas considéré comme l'un des coûts attaché à la poursuite des ODM, alors nous serons collectivement incapables de placer les signataires de la déclaration devant leurs responsabilités.

Les données sur les progrès accomplis par un pays



doivent provenir du pays lui-même. Il est maintenant demandé aux statisticiens de relever de nouveaux défis, la bonne gouvernance est largement considérée comme un préalable au développement, et des statistiques servent à calibrer les indicateurs de gouvernance. La statistique est elle-même un élément de la bonne gouvernance. Bien que les gouvernements en soient les principaux utilisateurs, les statistiques doivent être accessibles par le grand public et la société civile afin de placer les gouvernements face à leurs responsabilités. Les statistiques sont indispensables au processus démocratique ; elles permettent la transparence et la responsabilité, et fournissent l'information de

et régionales africaines, pour promouvoir des stratégies nationales visant un usage efficace de l'information et de la statistique dans les processus de développement.

Hébergé par la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, PARIS21 vise à promouvoir la formulation et le suivi de politiques fondées sur des données concrètes. Nous nous attachons à promouvoir des statistiques de grande qualité, à rendre parlantes ces données et à concevoir de solides politiques de réduction de la pauvreté. Notre rôle à PARIS21 est d'encourager un dialogue réel entre ceux qui produisent des données pour le développement et ceux qui les utilisent, en contribuant à la tenue de manifestations internationales, en appuyant des activités nationales, en organisant des ateliers régionaux et en accueillant des équipes de travail thématiques. PARIS21 encourage activement la coopération sud-sud, l'échange d'expériences entre les pays de la région, renforçant ainsi l'approche 'revue par les pairs' du NEPAD.

Des initiatives telles que le NEPAD se font l'écho de l'appel au débat sur comment fournir l'information et la statistique dans les pays en développement. Pour accélérer le rythme des

Les statistiques sont indispensables au processus démocratique ; elles permettent la transparence et la responsabilité

référence permettant aux investisseurs privés d'étayer leurs décisions. C'est pour ces raisons qu'il est crucial d'appuyer les services de statistiques des pays en développement dans leur soutien à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté ainsi qu'au suivi de leurs impacts.

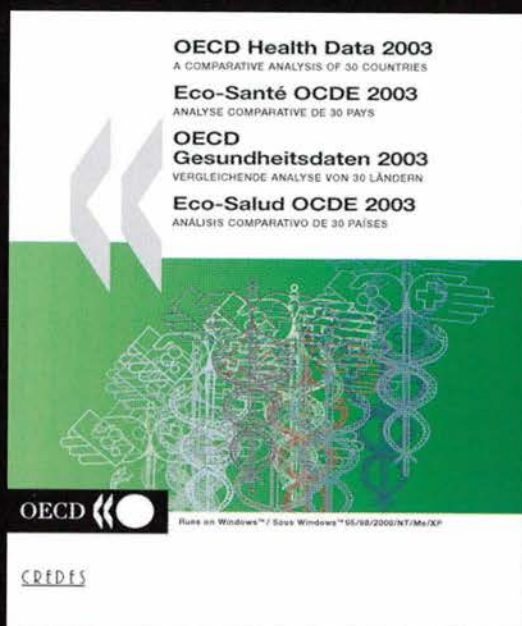
Le partenariat

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) met en avant les principes d'appropriation nationale, de transparence, de bonne gouvernance, ainsi que la lutte contre la pauvreté. À ces principes s'ajoutent ceux du Partenariat statistique au service du développement au XXIème siècle (PARIS21) dans son effort collectif mené avec les instances nationales, internationales

transformations, cette demande doit être satisfaite par un changement de culture, et par la communication entre les professionnels d'un pays à l'autre et d'une spécialité à l'autre.

PARIS21 existe pour faciliter cette communication et nous nous reconnaissons des affinités avec la mission de l'Observateur de l'OCDE, car nous servons chacun d'espace de dialogue pour les questions relevant de la politique de développement. PARIS21 complimente l'Observateur pour ses 40 ans de dévouement au service de l'OCDE et au-delà de celui de la communauté des experts en formulation des politiques. Nous saluons ce que vous faites pour ouvrir le débat sur des thèmes importants et nous vous souhaitons de continuer avec toujours plus de succès.

La santé dans tous ses états



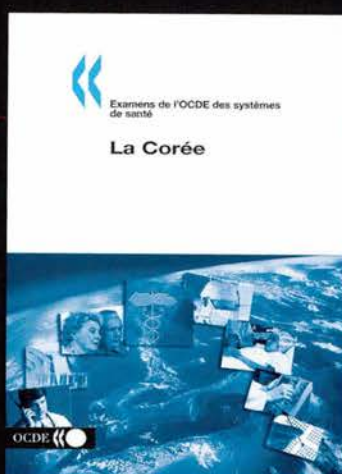
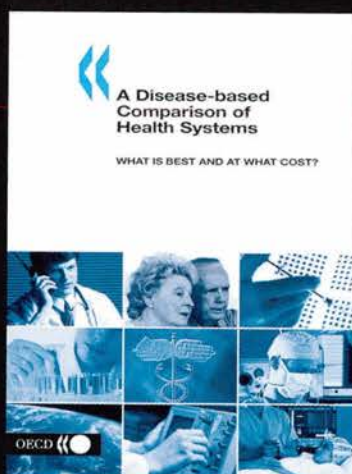
NOUVEAUTÉ

2003

disponible en ligne via
www.sourceOECD.org

Pour commander les publications de l'OCDE sur la santé,
visitez www.oecd.org/bookshop

Publications récentes sur la santé



Pour être le premier informé des nouvelles parutions sur la santé,
inscrivez-vous à notre service *gratuit* OECDdirect : www.oecd.org/OECDdirect

Contact : sales@oecd.org

Prix d'appel

Le coût des télécommunications – l'installation téléphonique et le coût des appels – a nettement baissé au cours des dernières années : comment expliquer alors, que les ménages des pays de l'OCDE y consacrent une part toujours plus grande de leur revenu ? Alors que les services tels que la santé, l'éducation et l'eau pèsent plus lourd dans les dépenses des ménages, aucun n'a vu sa part augmenter aussi rapidement que les télécommunications.

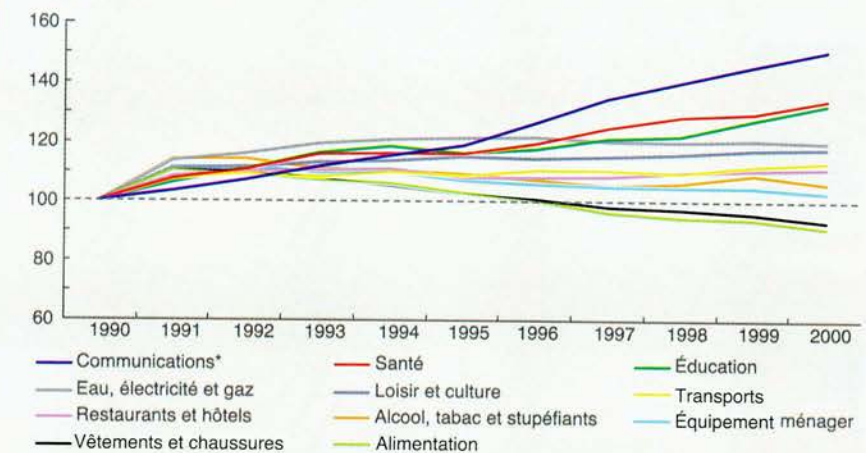
Bien évidemment, l'une des raisons de cette hausse est l'avènement d'Internet et de la téléphonie mobile, qui a contribué à l'accélération de la croissance des dépenses de communications depuis 1995, comme le montre la dernière édition des *Perspectives des communications de l'OCDE* (voir l'article de Patrick Lenain et Sam Paltridge). Or, il est également vrai que la baisse des tarifs a encouragé les usagers à téléphoner plus longtemps – et plus loin – et à verser, en définitive, davantage d'argent dans les coffres des compagnies de télécommunications.

Si en 1991, les ménages consacraient environ 1,6 % de leurs dépenses de consommation aux communications, en 2000, ce chiffre atteignait 2,3 %, soit US\$399 de plus par personne et par an. Une part considérable de cet argent était affectée à la téléphonie mobile,

Le coût des communications

Évolution de la part des communications dans le revenu disponible des ménages

Indice 1990 = 100



* Le poste « communications » recouvre les équipements et les services de télécommunications, et les services postaux.
Note: La Hongrie, la Norvège, la République slovaque, la Suisse et la Turquie ne sont pas comprises dans cet indice.
Source : OCDE, base de données SCN

dont le nombre d'utilisateurs est passé de 15 millions à 600 millions au cours de la décennie. Pendant cette même période, les dépenses en alimentation et en boissons non alcoolisées sont passées de 13,4 % du total à 10,7 %. Pas moins de 90 % des dépenses de communications sont consacrées aux services de télécommunications, contre 8 % aux équipements de télécommunications et les 2 % restants aux bons vieux services postaux traditionnels. ■

● Les *Perspectives des communications 2003* sont disponibles sur www.oecd.org/bookshop

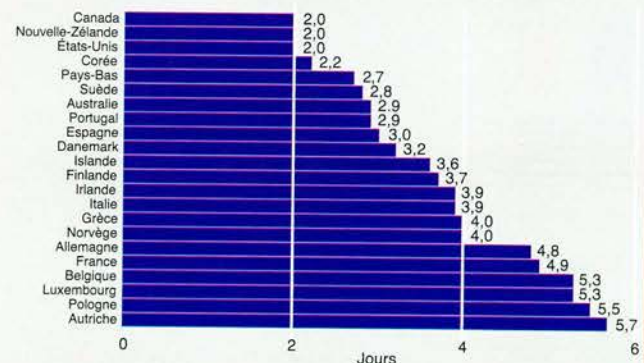
Droits de naissance

La durée des séjours à l'hôpital diminue et, d'après la dernière édition d'*Éco-Santé OCDE*, ce phénomène inquiète certains pays de l'OCDE qui craignent que les mères ne soient renvoyées chez elles trop tôt après l'accouchement. La durée moyenne d'un séjour post-accouchement normal était de quatre jours en 2000 dans ces pays. Il existe toutefois entre eux des différences marquées dans ce domaine. Par exemple, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, les jeunes mères restent deux jours à la maternité, tandis qu'en Pologne ou en Autriche, elles y passent en moyenne presque six jours.

Le nombre de femmes qui meurent en accouchant a également diminué durant la dernière décennie, avec une moyenne de 14,2 décès pour 100 000 accouchements en 1990, moyenne tombant à 10,1 décès en 2000. Le taux de mortalité infantile a également chuté de 11,1 pour 100 000 naissances en 1990 à 7,1 en 2000. En Pologne, le taux de mortalité infantile est tombé de 19,4 pour 100 000 naissances en 1990 à 8,1 en 2000, alors qu'au Canada, ce taux est tombé de 6,8 à 5,3, et aux États-Unis, de 9,2 à 6,9. Le séjour hospitalier ne raccourcit pas uniquement dans le cas de l'accouchement. Sa durée moyenne est aussi en baisse dans les pays de l'OCDE lorsqu'il est dû à d'autres motifs, ce qui tient au caractère moins invasif des traitements chirurgicaux et aux efforts de maîtrise des coûts. Ainsi, la durée moyenne du séjour dans

Séjours à la maternité

















Durée moyenne de séjour pour un accouchement normal, 2000



Source : *Eco-Santé OCDE 2003*

les services de soins de courte durée des hôpitaux des pays de l'OCDE est passée à sept jours en 2000, contre 8,8 jours en 1990. ■

● *Éco-Santé OCDE 2003* est disponible sur CD-ROM quadrilingue, des mises à jour étant fournies gratuitement sur Internet à travers la Librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse www.oecd.org/bookshop

| | | | Variation (%) par rapport à : | | | | Niveau : | |
|---|------------------------|---------|-------------------------------|------------------|------------------|---------|-----------------|-------------------------------|
| | | | période précédente | année précédente | | | valeur courante | même période année précédente |
| Allemagne  | Produit intérieur brut | T1 03 | -0,2 | 0,2 | Balance courante | T1 03 | 11,82 | 10,28 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,3 | 0,9 | Taux de chômage | mai 03 | 9,4 | 8,5 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,2 | 0,7 | Taux d'intérêt | | * | * |
| Australie  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,7 | 2,9 | Balance courante | T1 03 | -5,99 | -2,91 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,0 | 1,5 | Taux de chômage | mai 03 | 6,0 | 6,2 |
| | Prix à la consommation | T1 03 | 1,3 | 3,4 | Taux d'intérêt | mai 03 | 4,78 | 4,84 |
| Autriche  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,1 | 0,4 | Balance courante | T4 02 | 1,90 | -0,18 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,0 | 2,7 | Taux de chômage | mai 03 | 4,3 | 4,3 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,0 | 1,1 | Taux d'intérêt | mai 03 | * | * |
| Belgique  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,2 | 1,4 | Balance courante | T1 03 | 2,30 | 2,82 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | -0,5 | -5,7 | Taux de chômage | mai 03 | 7,9 | 7,3 |
| | Prix à la consommation | juin 03 | 0,3 | 1,6 | Taux d'intérêt | | * | * |
| Canada  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,6 | 2,6 | Balance courante | T1 03 | 5,33 | 4,25 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 2,0 | 0,0 | Taux de chômage | mai 03 | 7,8 | 7,7 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,1 | 2,9 | Taux d'intérêt | mai 03 | 3,32 | 2,59 |
| Corée  | Produit intérieur brut | T1 03 | -0,4 | 4,0 | Balance courante | mai 03 | 0,23 | 0,58 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | mai 03 | 3,4 | 3,1 |
| | Prix à la consommation | juin 03 | -0,3 | 3,0 | Taux d'intérêt | mai 03 | 4,40 | 4,80 |
| Danemark  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,4 | 1,4 | Balance courante | T1 03 | 1,56 | 1,11 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,1 | 2,6 | Taux de chômage | mai 03 | 5,2 | 4,4 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,2 | 2,2 | Taux d'intérêt | mai 03 | 2,49 | 3,66 |
| Espagne  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,5 | 2,1 | Balance courante | fév. 03 | -1,56 | -0,57 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 1,7 | 9,1 | Taux de chômage | mai 03 | 11,3 | 11,3 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 2,7 | Taux d'intérêt | | * | * |
| États-Unis  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,4 | 2,0 | Balance courante | T1 03 | -136,11 | -106,73 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 1,2 | 0,0 | Taux de chômage | mai 03 | 6,1 | 5,8 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,2 | 2,1 | Taux d'intérêt | mai 03 | 1,22 | 1,82 |
| Finlande  | Produit intérieur brut | T1 03 | -1,3 | 1,2 | Balance courante | avr. 03 | 0,52 | 0,52 |
| | Indicateur avancé | avr. 03 | 1,0 | -6,6 | Taux de chômage | mai 03 | 9,0 | 9,1 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 0,7 | Taux d'intérêt | | * | * |
| France  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,3 | 1,1 | Balance courante | avr. 03 | -2,32 | 1,68 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,6 | -1,9 | Taux de chômage | mai 03 | 9,1 | 8,7 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 1,8 | Taux d'intérêt | | * | * |
| Grèce  | Produit intérieur brut | 2001 | .. | 4,1 | Balance courante | avr. 03 | -1,15 | -0,96 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,4 | 0,9 | Taux de chômage | déc. 02 | 9,6 | 10,6 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,4 | 3,9 | Taux d'intérêt | | * | * |
| Hongrie  | Produit intérieur brut | T4 02 | 2,3 | 3,7 | Balance courante | avr. 03 | -0,63 | -0,23 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | mai 03 | 5,9 | 5,5 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,3 | 3,6 | Taux d'intérêt | avr. 03 | 6,40 | 8,41 |
| Irlande  | Produit intérieur brut | T4 02 | 2,5 | 6,4 | Balance courante | T1 03 | -1,12 | -0,18 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,3 | 8,7 | Taux de chômage | mai 03 | 4,6 | 4,3 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 3,7 | Taux d'intérêt | | * | * |
| Islande  | Produit intérieur brut | T1 03 | -4,8 | 3,3 | Balance courante | T4 02 | -0,02 | 0,06 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | mai 03 | 3,4 | 2,3 |
| | Prix à la consommation | juin 03 | 0,0 | 1,8 | Taux d'intérêt | mai 03 | 4,78 | 8,70 |
| Italie  | Produit intérieur brut | T1 03 | -0,1 | 0,8 | Balance courante | jan. 03 | -2,01 | -0,06 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,4 | -1,1 | Taux de chômage | avr. 03 | 8,7 | 9,0 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,2 | 2,7 | Taux d'intérêt | | * | * |

| | | | Variation (%) par rapport à : | | | | Niveau : | |
|---|------------------------|---------|-------------------------------|------------------|------------------|---------|-----------------|-------------------------------|
| | | | période précédente | année précédente | | | valeur courante | même période année précédente |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,1 | 2,5 | Balance courante | avr. 03 | 10,07 | 8,72 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | -0,1 | -1,0 | Taux de chômage | mai 03 | 5,4 | 5,4 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,2 | -0,2 | Taux d'intérêt | mai 03 | 0,03 | 0,05 |
|  | Produit intérieur brut | 2001 | .. | 1,0 | Balance courante | T4 02 | 0,14 | 0,63 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | -0,3 | -6,2 | Taux de chômage | mai 03 | 3,6 | 2,7 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,0 | 1,9 | Taux d'intérêt | | * | * |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | -0,5 | 0,8 | Balance courante | T1 03 | -2,29 | -3,42 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 3,7 | 9,5 | Taux de chômage | avr. 03 | 2,8 | 2,7 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,3 | 4,7 | Taux d'intérêt | avr. 03 | 8,00 | 6,40 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,3 | 0,6 | Balance courante | T1 03 | 7,51 | 6,04 |
| | Indicateur avancé | avr. 03 | 0,3 | -0,9 | Taux de chômage | avr. 03 | 4,5 | 3,8 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,5 | 2,1 | Taux d'intérêt | mai 03 | 4,92 | 6,90 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,8 | 3,6 | Balance courante | T1 03 | -0,50 | -0,27 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | T1 03 | 5,0 | 5,3 |
| | Prix à la consommation | T1 03 | 0,4 | 2,5 | Taux d'intérêt | juin 03 | 5,23 | 5,96 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | -0,3 | -0,1 | Balance courante | T1 03 | 0,64 | 2,76 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,1 | -0,9 | Taux de chômage | avr. 03 | 3,9 | 2,6 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 2,3 | Taux d'intérêt | | * | * |
|  | Produit intérieur brut | T2 02 | 6,1 | 1,0 | Balance courante | déc. 02 | -0,29 | -0,40 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | mai 03 | 20,1 | 19,7 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,0 | 0,3 | Taux d'intérêt | avr. 03 | 5,70 | 9,59 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,1 | -1,2 | Balance courante | T1 03 | -1,62 | -2,40 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,1 | -5,2 | Taux de chômage | mai 03 | 7,5 | 4,7 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,6 | 3,7 | Taux d'intérêt | | * | * |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | -4,8 | 4,1 | Balance courante | T1 03 | -0,14 | -0,36 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | mai 03 | 16,6 | 18,9 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,1 | 7,6 | Taux d'intérêt | mai 03 | 8,00 | 8,82 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | -2,2 | 2,2 | Balance courante | T1 03 | -0,93 | -1,02 |
| | Indicateur avancé | | .. | .. | Taux de chômage | mai 03 | 7,0 | 7,3 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,0 | 0,0 | Taux d'intérêt | mai 03 | 2,45 | 3,81 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,1 | 2,1 | Balance courante | T1 03 | 3,91 | -4,51 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,6 | -3,0 | Taux de chômage | mars 03 | 5,0 | 5,1 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 0,2 | 3,0 | Taux d'intérêt | mai 03 | 3,57 | 4,08 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,6 | 2,0 | Balance courante | déc. 02 | 0,00 | 0,85 |
| | Indicateur avancé | mars 03 | 0,4 | 5,7 | Taux de chômage | mai 03 | 5,4 | 4,8 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 1,8 | Taux d'intérêt | juin 03 | 2,81 | 4,28 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | -0,3 | 0,0 | Balance courante | T4 02 | 8,35 | 6,93 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 0,1 | 3,0 | Taux de chômage | mai 03 | 3,7 | 2,4 |
| | Prix à la consommation | juin 03 | 0,0 | 0,5 | Taux d'intérêt | mai 03 | 0,18 | 1,14 |
|  | Produit intérieur brut | T4 02 | -22,2 | 11,4 | Balance courante | T1 03 | -2,34 | -0,32 |
| | Indicateur avancé | mai 03 | 2,4 | 0,8 | Taux de chômage | T4 02 | 11,4 | 10,6 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | 1,4 | 30,7 | Taux d'intérêt | mai 03 | 41,00 | 48,00 |
|  | Produit intérieur brut | T1 03 | 0,0 | 0,9 | Balance courante | avr. 03 | -1,09 | 0,27 |
| | Indicateur avancé | avr. 03 | 0,1 | 0,5 | Taux de chômage | mai 03 | 8,8 | 8,3 |
| | Prix à la consommation | mai 03 | -0,1 | 1,9 | Taux d'intérêt | mai 03 | 2,41 | 3,47 |

Définitions et notes : **Produit intérieur brut** : Séries en volume ; corrigées des variations saisonnières sauf pour l'Irlande, l'Islande, la Hongrie, la République tchèque, la Pologne, la République slovaque et la Turquie. Données pour la Zone euro fournies par Eurostat. **Indicateur avancé** : Indice composite, basé sur différents indicateurs de l'activité économique (opinions qualitatives sur la production ou l'emploi, permis de construire, séries financières ou monétaires, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance. **Indice des prix à la consommation** : Mesure les variations dans le temps des prix de

vente au détail d'un panier constant de biens et services. **Balance courante** : US\$ milliards ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Grèce et l'Irlande. **Taux de chômage** : % de la population active civile – taux de chômage standardisés ; définitions nationales pour l'Islande, la Corée, le Mexique, la Suisse et la Turquie ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Turquie. **Taux d'intérêt** : Taux à trois mois, sauf pour la Turquie (taux interbancaire au jour le jour). Le taux de la Zone euro s'applique aux 12 pays de la Zone euro. * Voir Zone euro. .. pas disponible. **Source** : Principaux indicateurs économiques, juillet 2003.

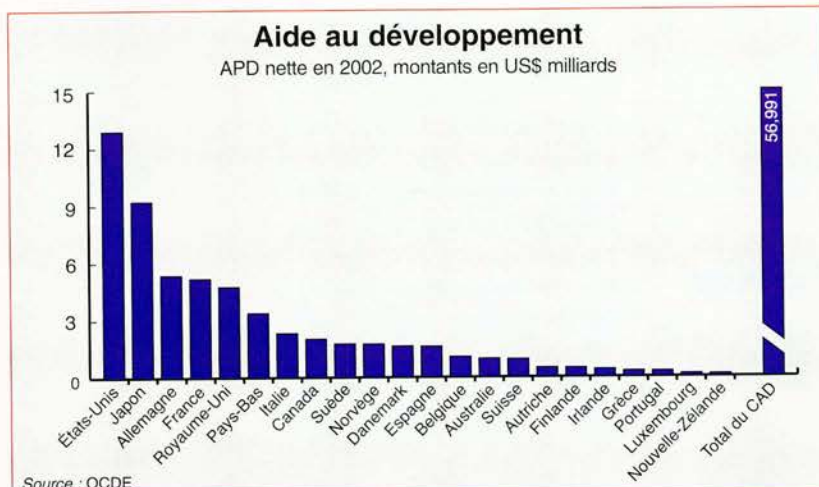
L'aide en progression

En 2002, les pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont accru leur aide publique au développement (APD) de près de 5 % en valeur réelle pour la porter à US\$57 milliards, soit 0,23 % de leur revenu national brut (RNB). C'est l'amorce d'un redressement après le creux des trois années précédentes (0,22 % du RNB).

Cette augmentation s'explique par un relèvement de 12 % de l'aide des États-Unis, qui a été portée à US\$12,9 milliards (0,12 % de leur RNB).

L'aide des pays de l'Union européenne, qui a progressé de 3 % en valeur réelle pour passer à US\$29,1 milliards, ce qui représente 0,34 % de leur RNB combiné, met en évidence une progression significative de l'aide de la Grèce (+34 %) et de l'Italie (+32 %). D'un autre côté, les baisses observées pour l'Autriche et l'Espagne, de 16 % dans les deux cas, s'expliquent essentiellement par les opérations exceptionnelles d'allègement de dettes qui étaient intervenues en 2001.

Le Canada a quant à lui accru son aide de 32 %, en accordant des remises de dettes significatives. Cinq pays – Danemark, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède – ont atteint l'objectif de 0,7 % du RNB fixé par les Nations unies pour l'APD. Trois autres pays ont annoncé leur intention d'atteindre l'objectif de 0,7 % : l'Irlande d'ici 2007, la



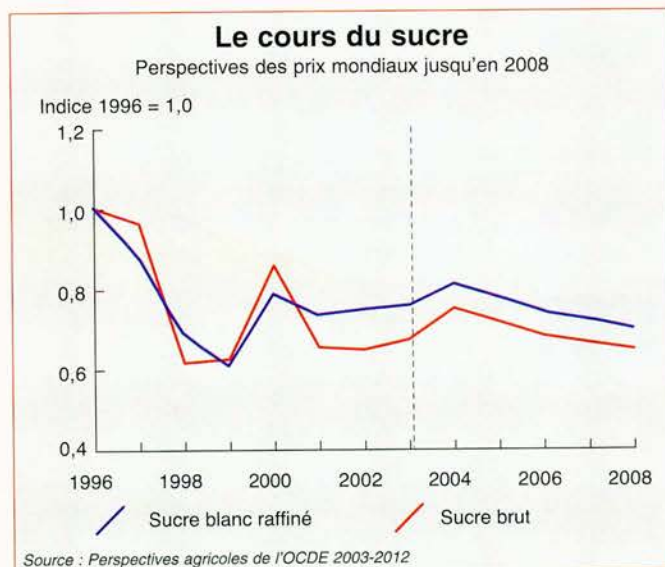
Belgique d'ici 2010 et la France d'ici 2012. Les perspectives en matière d'aide sont positives. À la suite des engagements pris par la plupart des donateurs à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002, le volume d'aide devrait augmenter de 30 % environ d'ici 2006. À l'occasion d'une réunion qui a eu lieu fin avril, les fonctionnaires de haut niveau des pays membres du CAD, qui ensemble sont responsables d'environ 95 % de l'APD totale, se sont félicités de cette évolution et ont souligné qu'il importait de continuer d'améliorer l'efficacité de l'aide. ■

• Voir www.oecd.org/dac et www.oecd.org/development

Pas trop sucré

D'après la dernière édition en date des *Perspectives agricoles de l'OCDE*, les prix mondiaux du sucre devraient rester atones pendant encore plusieurs années, plombés par des exportations toujours plus abondantes des producteurs de sucre bon marché et par la persistance d'un niveau élevé de soutien et de protection dans de nombreux pays de l'OCDE. Le Brésil, premier pays producteur bon marché, est doté d'une industrie sucrière compétitive. Tout le potentiel de croissance de la consommation réside dans les pays en développement, qui pourraient à long terme permettre l'écoulement des énormes stocks de sucre, redressant ainsi l'équilibre entre offre et demande. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* citent la Chine comme étant l'un des pays susceptibles de renforcer sa consommation et ses importations à mesure que le niveau des revenus s'accroît.

D'après les prévisions des *Perspectives agricoles*, les prix du sucre brut vont légèrement se raffermir pour atteindre US\$191,8 la tonne en 2004/2005, contre US\$172,0 la tonne en 2003/2004, avant de retomber les années suivantes à US\$165,3 la tonne en 2008/2009. Les stocks mondiaux devraient rester à peu près stables : 68,3 millions de tonnes en équivalent sucre brut en 2008/2009 contre 67,5 millions en 2003/2004. On table sur une progression de l'ensemble de la production mondiale de produits agricoles jusqu'en 2008, stimulée par la reprise de l'économie mondiale à partir de 2004, avec une hausse de la consommation des céréales secondaires et des oléagineux,



alors que les denrées alimentaires à base de blé et de riz se verront quelque peu délaissées au profit d'aliments plus transformés et à plus forte teneur protéique tels que la viande. ■

• Pour se procurer les *Perspectives agricoles de l'OCDE 2003-2012* : www.oecd.org/bookshop

EN ASSOCIATION AVEC

ORACLE®



Creating answers together.

The Banker awards 2003

L'ÉVÉNEMENT BANCAIRE LE PLUS
PRESTIGIEUX DE L'ANNÉE



THE DORCHESTER HOTEL, LONDRES
9 SEPTEMBRE 2003

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ : NEIL.BARWICK@FT.COM

Invest in Africa's farmers for long term economic growth



If farming is the basis for rural livelihoods, should it not be the starting point for building a prosperous rural economy and the only sound base for building food security for the poor?

Start from where people are and build on what they have.

"My children have joined school. I have also started other business from the income I earn from my goats"

Mrs Kiros Demewoz, project beneficiary, Tigray, Ethiopia

FARM Africa
Making a lasting difference to Africa's families

Innovative solutions for Africa's rural problems.

9-10 Southampton Place, Bloomsbury, London WC1A 2EA
Telephone: +44(0) 20 7430 0440 Fax: +44(0) 20 7430 0460
email: farmafrica@farmafrica.org.uk website: www.farmafrica.org.uk
FARM-Africa is registered in the UK as a charity no. 326901 and as a 501(c)3 in the USA



WINNER OF THE 2000
NEWS INTERNATIONAL
NOT-FOR-PROFIT AWARD